ePublishing
ΕΘΝΙΚΟ ΚΕΝΤΡΟ ΤΕΚΜΗΡΙΩΣΗΣ
NATIONAL DOCUMENTATION CENTRE

Δελτίο Κέντρου Μικρασιατικών Σπουδών

Τόμ. 14 (2004)

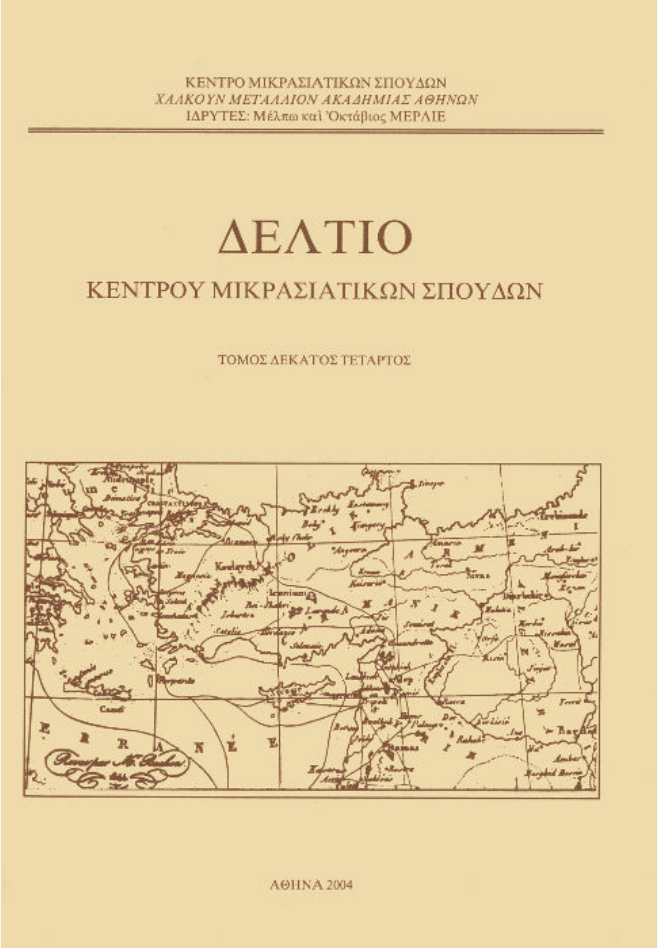

Σύντομη μελέτη των σχέσεων μεταξύ των Μίλλετ της Σμύρνης στο τέλος της οθωμανικής αυτοκρατορίας με βάση τις διπλωματικές πηγές

Herve Georgelin

doi: 10.12681/deltiokms.165

Copyright © 2015, Herve Georgelin

Άδεια χρήσης Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0.

Βιβλιογραφική αναφορά:

Georgelin, H. (2004). Σύντομη μελέτη των σχέσεων μεταξύ των Μίλλετ της Σμύρνης στο τέλος της οθωμανικής αυτοκρατορίας με βάση τις διπλωματικές πηγές. *Δελτίο Κέντρου Μικρασιατικών Σπουδών*, *14*, 113–202. https://doi.org/10.12681/deltiokms.165

https://epublishing.ekt.gr | **e-Εκδότης:** EKT | **Πρόσβαση:** 23/08/2025 04:59:34

HERVÉ GEORGELIN

APERÇU SUR LES RELATIONS ENTRE *MILLETS*[1] À SMYRNE, À LA FIN DE L'EMPIRE OTTOMAN, D'APRÈS LES SOURCES DIPLOMATIQUES

Smyrne et sa région constituent à la fin du XIXe siècle et au début du XXe un des principaux centres urbains de l'Empire ottoman. Smyrne dispute à Salonique la deuxième place en termes d'importance économique et démographique derrière Constantinople. Comme sa rivale, elle doit sa bonne fortune à son site portuaire, à la présence d'un vaste hinterland, et à une population active qui au début du siècle est une population composite à majorité chrétienne, grecque-orthodoxe. De nombreux autres groupes ethnoreligieux y sont présents, comme dans la majorité des principales cités de l'Empire; on peut y rencontrer, entre

1. Voici une définition ottomaniste de *millet*. Elle est critiquable mais permet de saisir la distance entre idée impériale et idée nationale.

> Le mot *millet* n'a pas le sens ni d'«asservi», ni celui qu'a aujourd'hui le mot «minorité». Le millet est un élément inaliénable de l'État ottoman. C'est-à-dire que les quatre millets *sont* l'État ottoman. Il a le sens d'«*intra muros*», de local, de non étranger. Officiellement pourtant, il n'y a pas de nations religieuses si elles ne sont pas chrétiennes ou musulmanes.
>
> [...]
>
> En tout état de cause, sous aucun prétexte, on ne pouvons mettre sur un même plan les quatre millets autochtones qui comprenaient la grande majorité de la population de l'Empire et les millets catholiques et protestants qui étaient les produits de la colonisation de l'Empire par l'Occident (D. Kitsikès, *Ἱστορία τῆς Ὀθωμανικῆς Αὐτοκρατορίας 1280-1924*, Athènes 1988, pp. 42-44).

autres, des Arméniens, des Juifs, des musulmans ainsi que des «Levantins». Entre 1894 et 1922, l'Empire se meurt. 1894 marque un adieu définitif à l'idéologie officielle de l'Empire pluriethnique, car c'est la date à laquelle ont lieu les premiers massacres modernes, systématiques, d'Arméniens dans l'Empire. En 1922, après la défaite militaire des armées helléniques en Asie Mineure, les ambitions néo-byzantines du Royaume de Grèce s'évanouissent. La Smyrne cosmopolite disparaît dans les flammes et l'exode des populations chrétiennes. L'Empire s'est transformé en une nation qui se veut comparable aux autres et qui est désireuse de se distancier, officiellement, de la référence musulmane.

Chronologie politique

L'évolution des relations interethniques à Smyrne subit l'influence de l'évolution politique ottomane générale. On distingue quatre périodes historiques:

a) de 1894 à 1908: années sévères pour les chrétiens de la fin du régime hamidien. L'Empire prend alors une orientation islamiste. Il est contraint d'accepter l'intervention des Puissances, qui est régulée par le régime des Capitulations et qui détermine la position des non-musulmans dans la totalité de l'Empire.

b) de 1908 à 1912/3: période constitutionnelle, pendant laquelle les mouvances jeunes-turques travaillent à une régénération de l'Empire, passant d'une période d'ottomanisme officiel à un franc nationalisme turc à mesure que le Comité Union et Progrès devient plus influent.

c) de 1913 à 1918: période de domination brutale de la plupart des non-musulmans par l'État ottoman, lui-même dominé par le Comité Union et Progrès et soustrait au regard des diplomates occidentaux et au régime capitulaire.

d) de 1918 à 1922: bref après-guerre ottoman libéral, tentative d'annexion hellénique puis conquête kémaliste et fin de la Smyrne cosmopolite.

Étudier un des aspects de l'histoire de Smyrne, durant les dernières décennies de l'Empire ottoman jusqu'à la prise de la ville par les troupes kémalistes est un projet qui continue de motiver de nombreux historiens. Ont paru: en France, une histoire des Juifs de Smyrne par Henri Nahoum, et en Grèce, une étude fouillée de l'organisation des communautés en Asie Mineure par Athanasia Anagnostopoulou. Par ailleurs, les publications de souvenirs, de témoignages ou de vulgarisation historique, notamment en Grèce, sont sur ce sujet pléthoriques. Or c'est une gageure pour tout historien, mais encore plus pour un témoin des événements tragiques de 1922, d'appréhender les réalités sociales et politiques de ce grand port ottoman, en considérant l'ensemble des composantes de la population

de la ville comme autant d'éléments autochtones, dont la présence était également légitime. Certains ne voient en Smyrne qu'une préfiguration de *Σμύρνη*, ville hellénique héritière de l'Antiquité la plus reculée, naturellement destinée à être rattachée au Royaume de Grèce. D'autres posent l'existence d'une *İzmir*,[2] dont les aspects chrétiens et européens ne seraient que les symptômes de l'affaiblissement de l'Empire. L'histoire est souvent écrite sorte que la véritable histoire de Smyrne soit exclusivement celle d'une communauté nationale élue. Les historiens s'intéressant aux groupes clairement minoritaires,[3] nous pensons par exemple aux Arméniens ou aux Juifs de Smyrne, sont, eux, obligés de considérer la pluralité ethnoreligieuse constitutive de la ville, mais n'y voient souvent que la toile de fond d'une histoire communautaire qui ne prend sens qu'au sein d'une histoire nationale dont le centre est ailleurs, loin des côtes égéennes.

C'est une perspective résolument différente que nous voulons adopter dans nos travaux. Il n'y a pour nous ni communauté nationale élue par l'Histoire, ni groupe minoritaire négligeable, ni toile de fond secondaire. C'est l'ensemble du tableau qu'il faudrait mettre au premier plan. Il convient dès lors de considérer Smyrne comme une ville d'un vaste ensemble étatique par nature composite, l'Empire ottoman, dont l'éclatement, s'il était désiré par certains, n'était pas aisément envisageable pour la grande majorité des sujets de la Sublime Porte. Les différents groupes qui habitaient la cité, y vivaient en interaction, même s'il faut vraisemblablement parler d'un «art de vivre côte à côte plutôt que d'un art de vivre ensemble».[4] C'est cette vie côte à côte qui retient notre attention, avec ses points de rencontre obligés, ses difficultés et ses conflits. C'est la pluralité dynamique et conflictuelle de la cité que nous voulons mettre au cœur de l'histoire de Smyrne.

---

2. L'appellation même de la ville est indicative de ces partis pris. Nous avons choisi la forme «Smyrne» pour parler de cette cité. Notre choix se distancie de l'usage officiel actuel ainsi que de la prononciation grecque moderne. Il permet, par son évident anachronisme, de rappeler constamment la distance qui nous sépare désormais de cette réalité urbaine, la pluralité des appropriations symboliques possibles ainsi que l'usage spontané des nombreux francophones du Proche-Orient, jusqu'au début de ce siècle.

3. Notons ici que la notion de «minorité» est à entendre dans sa polysémie, qu'on peut être minoritaire d'un point de vue arithmétique dans un espace délimité, à une date donnée, mais qu'on peut également avoir le statut politique de minoritaire, indépendamment de la réalité démographique de l'endroit considéré.

4. Bernard Lory, «Parler le turc dans les Balkans», in François Georgeon et Paul Dumont (dir.), *Vivre dans l'Empire ottoman*, L'Harmattan: *Histoire et Perspectives Méditerranéennes*, Paris 1997, p. 241.

Pendant la période envisagée, la réalité sociale et ethnique à Smyrne n'est pas une réalité stable. Plusieurs phénomènes convergent en ce moment historique précis. Sous l'influence des idées européennes de «nation» et d'égalité juridique entre les hommes, la réalité ottomane théocratique périclite. Jusqu' ici, chaque groupe ethnoreligieux au sein de l'Empire, chaque millet était dirigé par sa hiérarchie religieuse, assistée vers la fin de l'Empire par des corps représentatifs. Ce système original qui assure une certaine pérennité sociale et politique aux divers groupes vivant dans l'Empire ottoman, vole en éclats. Les millets se multiplient, chaque groupe linguistique au sein des grands ensembles religieux, chaque sous-groupe religieux au sein d'un ensemble ethnolinguistique désirant créer son propre millet qui concurrence le millet voisin. Chaque grand groupe «national» connaît un épanouissement intellectuel incontestable, perceptible par la multiplication des institutions culturelles et scolaires ainsi que celles des organes de presse en langue «nationale» revivifiée et modernisée. Smyrne est l'un des pôles majeurs de ces renaissances culturelles nationales.

Pour appréhender la réalité sociale smyrniote, nous avons utilisé des documents provenant des archives diplomatiques françaises, allemandes et autrichiennes, afin de confronter dans la mesure du possible des visions occidentales différentes voire divergentes et d'éviter de céder au mythe du «Petit Paris» levantin. Nous avons utilisé le fonds d'archives du Ministères des Affaires Étrangères hellénique afin de recueillir la voix d'un appareil d'État, partie prenante de la dynamique ethnique puis nationale à Smyrne. Nous avons procédé à un relevé systématique des documents diplomatiques auxquels nous avons pu avoir accès dans les trois fonds d'archives occidentaux que nous avons fréquentés ainsi qu'à une prise de note-traduction des documents helléniques consultés. Puis nous avons procédé à une relecture soignée des textes recueillis pour dégager les éléments intéressant notre problématique interethnique. Cette thématique affleure dans les documents considérés et il suffit de se pencher sur les textes consulaires pour voir les interactions constantes entre *millets*.

Nous considérons cet article comme une tentative de construction d'un récit ordonnateur. Cette histoire ne prétend ni balayer tous les faits ni citer toutes les quantités. Elle ambitionne de rendre compte d'une atmosphère et d'un contexte qui trouveraient dans le texte produit leur écho organisé.

Triple aspect des relations ethnoreligieuses à Smyrne

Nous proposons trois grands axes d'étude permettent de cerner le phénomène des relations interethniques à Smyrne: les rapports des différents

*millet*s avec l'autorité publique, elle-même ottomane, puis hellénique, les relations intercommunautaires puis les rapports entre communautés et autorité locales avec l'Occident, élément à la fois autochtone et extérieur. Pour chaque thème, on doit tenir compte du fait que Smyrne est en interaction avec le reste de l'Empire et du monde. Si des dynamiques locales spécifiques sont naturellement observables, les ordres de l'administration ainsi que les stratégies des organisations politiques ou religieuses émanent de Constantinople.

Les conflits de plus en plus durs qui opposent les éléments ethnoreligieux en présence, impliquent l'État ottoman puis la brève administration hellénique, ne serait-ce qu'en tant qu'instances policières puis judiciaires. Il est saisissant de voir comment, plus ou moins insidieusement, l'État impérial est gagné par le nationalisme «musulman» voire turc. L'administration hellénique est, elle, astreinte à gérer une situation de pluralité ethnoreligieuse qui tranche avec le dessein expansionniste et unitaire de la Grande Grèce. Il convient à ce propos d'ordonner les appellations diverses employées dans les documents consultés. Nous nous sommes livrés à un examen également rigoureux de la politique hellénique à l'encontre des non-orthodoxes, lors de l'administration de la région smyrniote par le Royaume de Grèce. Les documents consulaires consultés attestent des fortes tensions qui se développent entre les différentes communautés autochtones aux aspirations et aux croyances divergentes. Les consuls, protecteurs des minoritaires, y sont particulièrement attentifs. La vigueur des antagonismes mérite d'être soulignée. On a cependant tenté de saisir aussi ce qui, parfois en contrechamp, attestait aussi d'un quotidien moins conflictuel mais qui en lui-même ne prête pas à rapport consulaire.

Dans les documents occidentaux, il est fait de nombreuses allusions aux rivalités entre «nations» européennes présentes à Smyrne. C'est un aspect très documenté, même s'il ne concerne directement que peu de personnes du microcosme levantin. Les politiques des États-Nations européens s'entremêlent très directement à la vie de leurs «colonies» locales. Néanmoins, leurs divergences et conflits irradient le monde ottoman, en ce qu'elles provoquent de ralliements ou d'hostilités. Il apparaît au cours de nos travaux combien le désir d'Occident était fort à Smyrne et ceci dans tous les *millets*.[5] Ce phénomène est particulièrement frappant en matière scolaire, qui constitue un indicateur majeur

5. D'un même phénomène d'autochronisation de l'Occident, on peut se rapporter à Bernard Heyberoger, *Les chrétiens du Proche-Orient au temps de la réforme catholique (Syrie, Liban, Palestine, XVIIe - XVIIIe siècles)*, Rome: École Française de Rome 1994.

des aspirations des Smyrniotes, non seulement pour leurs enfants, mais plus généralement pour leur monde social et «national».

I. RELATIONS ENTRE ÉLÉMENTS ETHNORELIGIEUX SMYRNIOTES AVEC L'AUTORITÉ PUBLIQUE OTTOMANE, PUIS HELLÉNIQUE

On abordera ici la problématique des rapports entre les différentes communautés ethnoreligieuses ou *millet*s ou leurs membres individuels et l'administration ottomane, présente à Smyrne en la personne du *Vali* et des administrations qui dépendaient de sa fonction. Les rapports des différents groupes ethnoreligieux à l'Empire ainsi qu'à son successeur éphémère, le pouvoir hellénique, sont l'un des aspects fondamentaux de la sociabilité ottomane puisque le pouvoir est de moins en moins neutre face à la mosaïque ethnoreligieuse dont il a la charge.[6]

A. LA FIN DU RÉGIME HAMIDIEN

Défiance des non-musulmans envers l'Empire

La méfiance voire la défiance de la part des communautés grecque et arménienne envers l'État ottoman croît pendant la période d'examen choisie. L'État ne fait pas toujours preuve d'impartialité entre ses sujets, même à Smyrne il traverse même des périodes de franche hostilité envers les *millet*s non-musulmans.

À l'occasion de conflits armés entre le Royaume de Grèce et l'Empire ottoman, la population orthodoxe manifeste le plus ouvertement possible son ralliement idéologique à l'État national hellénique. On voit ici à l'œuvre la croyance en une fin proche de l'Empire ottoman dont la succession serait à prendre par les descendants des vaincus d'hier, à savoir les Byzantins, dont les Grecs d'Asie Mineure se pensent être les héritiers directs.

---

6. Rappelons que ces rapports ne sont pas réductibles à la lettre des différents statuts octroyés ou des règlements internes des communautés avalisés par le sultan:

> Finalement, l'Empire ottoman n'a pas connu de système administratif d'ensemble, d'institutions homogènes, ni d'agents spécialisés traitant des sujets non-musulmans mais des arrangements locaux, fluides, qui ont varié dans le temps et dans l'espace.

Lucette Valensi, «La tour de Babel: groupes et relations ethniques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord», *Annales*, No 4 (juillet-août 1986), p. 831.

> Les grands désastres militaires induisirent une grande variété de rationalisations étiologiques chez les chrétiens d'Anatolie. Pour certains, les conquêtes militaires des Turcs étaient la preuve de la supériorité religieuse de l'islam sur la chrétienté. D'autres voyaient dans les défaites byzantines le châtiment divin d'une société à la dérive, la fin millénariste de l'histoire humaine ou encore l'effet d'un sort impersonnel qui abaisse et élève arbitrairement les empires. Beaucoup, soit par foi religieuse soit par conviction historique, se consolaient à l'idée que la tombée en servitude des Grecs serait suivie, après un certain temps, par la résurrection d'un Empire grec et chrétien.[7]

Ainsi lors de la guerre de 1897[8] entre le Royaume hellénique et l'Empire ottoman, beaucoup d'orthodoxes de Smyrne, sujets ottomans ou hellènes, partent pour rejoindre les forces armées helléniques de façon ouverte[9] et insouciante. La population orthodoxe se comporte de façon ostentatoire, comme si elle se sentait en position de force face à l'État ottoman. L'affiliation étatique à l'Empire semble ne plus recouvrir de liens quelconques de fidélité chez ces volontaires. Ces orthodoxes se comportent comme un même ensemble national hellénique qui se détache de l'Empire et part même le combattre.

> Les départs de réservistes et volontaires grecs, de Smyrne pour le Pirée, ont continué sans interruption, depuis trois semaines, au milieu de manifestations d'un patriotisme bruyant...[10]

Le Consul Général Hellénique fonctionne, sans être aucunement inquiété, comme bureau de recrutement pour son armée nationale. On remarque une continuité administrative *de facto*, de part et d'autre de la Mer Égée, tout à fait étonnante.

Dans les courriers diplomatiques helléniques, les références faites à la réalité orthodoxe de l'Empire ottoman ne distinguent pas systématiquement entre sujet hellène et sujet ottoman, bien souvent les diplomates hellènes

---

7. Speros Vryonis, *The Decline of Medieval Hellenism in Asia Minor and the Process of Islamisation from the Eleventh through the Fifteenth Century*, Berkeley, Los Angeles, London: University of California Press, 1971, p. 499.

8. Document diplomatique français. Nouvelle Série, Turquie, Correspondance politique et commerciale; Politique Intérieure, Asie Mineure-Archipel (noté AMAEF-CPC-NS) No 67, courrier du 4 avril 1897.

9. AMAEF-CPC-NS No 67, courrier du 4 avril 1897.

10. AMAEF-CPC-NS No 67, courrier du 4 avril 1897.

parlent des «leurs»,[11] pour inclure toute personne pouvant être rattachée à la nation hellénique. L'expression qui revient sans cesse est «οἱ ἡμέτεροι», soit «les nôtres», sans que la référence soit clairement identifiable d'un point de vue administratif. De même, l'usage spontané en grec standard de l'ethnonyme «Ἕλλην»[12] et de l'adjectif dérivé «ἑλληνικὸς» à l'exclusion de tout autre, comme éventuellement «Γραικός»,[13] ou «Ρωμιός»,[14] implique une confusion entre les diverses réalités politiques, qui n'est pas uniquement subie. Cette indistinction linguistique est la manifestation quotidienne de la revendication nationaliste d'une Grande Grèce moderne, héritière légitime des Empires byzantin et ottoman, dont on voudrait prendre au plus vite la succession.

Il convient de nuancer cette description. En effet, le consul français auquel on se réfère ici, place nettement ce mouvement d'enthousiasme nationaliste au bas de l'échelle sociale au sein de la communauté orthodoxe smyrniote. Il en dégage les notables de ce *millet*. On perçoit en creux dans le discours du diplomate un clivage social au sein de la communauté orthodoxe entre des notables qui sont, d'une certaine façon, intégrés au jeu social et politique de l'Empire et une population plus simple qui est en train de rompre idéologiquement avec le monde ottoman, au plus tard en 1897.

---

11. Document diplomatique hellénique (noté AYE = Ἀρχεῖο Ὑπουργείου Ἐξωτερικῶν), 1908 (111), courrier du Consul hellène, Eugèniadès, daté du 29 juillet 1908. Toutes les dates des documents helléniques sont données selon le calendrier grégorien, la plupart des documents indiquent d'ailleurs les deux dates.

12. Jusqu'aujourd'hui sur les passeports grecs, les mentions en français indiquent systématiquement la nationalité «hellénique» et jamais «grecque», ce choix de vocabulaire, permet d'insister sur la continuité entre l'Antiquité et l'époque contemporaine. Ce choix n'est pas neutre et est censé contribuer à donner à celui qui l'opère une forte légitimité historique. Ce choix n'est pas illégitime en soi, mais il faut indiquer qu'il n'était pas le seul possible. On remarquera qu'il est en décalage par rapport à l'usage courant des langues occidentales, ce qui introduit un biais supplémentaire entre auto-perception et perception par les Puissances occidentales.

13. Le terme de «Γραικὸς» a existé en grec, c'est éventuellement un patronyme. Le *Bailly* indique qu'il a déjà une connotation négative dans l'Antiquité qui persiste aujourd'hui en grec standard.

14. Le terme de «*Ρωμιός*» existe bien toujours, mais ce n'est pas ou plus le terme neutre qui servirait à la désignation spontanée. Il est toutefois chargé de connotations affectives très fortes, faisant davantage référence à la Rome d'Orient qu'à la sujétion ottomane: cf. Nikolaos Andriôtès, *Ἐτυμολογικὸ λεξικὸ τῆς Κοινῆς Νεοελληνικῆς*, Salonique [3]1990.

Lors de la visite d'une escadre hellénique à Smyrne, en novembre 1901,[15] les orthodoxes smyrniotes font force démonstrations de joie pour honorer les visiteurs bien sûr mais aussi pour manifester leur ralliement symbolique au Royaume de Grèce.

> ...toute la journée, des gens de Smyrne, de la campagne environnante, de l'intérieur même, se rendaient en foule à bord des croiseurs qui ne désemplissaient pas.[16]

L'événement donne lieu à une mise en avant de tous les symboles d'appartenance nationale, tels qu'on les a conçus en Europe Occidentale. Le diplomate français insiste sur l'importance du pavillon hellénique. Il parle de manifestations naïves d'enthousiasme, tel que des baisers apposés sur la coque des bateaux.

Une fois de plus, la distinction entre Grecs ottomans et Hellènes perd de sa réalité, la mobilisation se fait dans les deux parties de la communauté orthodoxe. Une grande partie du *millet* orthodoxe smyrniote est gagnée à la nation hellénique moderne. On note l'attitude de type eschatologique des chrétiens d'Asie Mineure attendant la délivrance qui viendra peut-être d'une «escadre chrétienne» semblable. De même qu'en 1897, les notables ottomans orthodoxes, «les négociants et les banquiers», se désolidarisent de ces manifestations de joie. En revanche, les corps de métiers commerçants, «bouchers, maraîchers, boulangers», prennent en charge le ravitaillement des trois cuirassés et de l'aviso, alors que le consul français insiste sur la sujétion ottomane desdits commerçants.

Partialité de l'État ottoman aux dépens des sujets non-musulmans

Avant même le conflit mondial, l'État ottoman ne conserve pas toujours la paternelle bienveillance qu'il proclame envers tous ses administrés. On trouve notamment de fort nombreuses mentions d'actions policières, menées par des officiers, qui sont tolérées, voire provoquées par l'administration, à l'encontre des non-musulmans. En particulier, le pouvoir impérial, en été 1902, ordonne par un *irade* de prêter main forte aux collecteurs d'impôt.

> La mesure en elle-même, n'a rien qui puisse donner lieu à reproche mais à condition cependant que les officiers de gendarmerie ne se substitueront pas

15. AMAEF-CPC-NS-No 67, courrier du 6 novembre 1901.
16. AMAEF-CPC-NS-No 67, courrier du 6 novembre 1901.

> aux employés du fisc et ne verront pas dans la nouvelle mission qui leur est confiée une bonne aubaine propre tout simplement à augmenter leur solde si maigre et si irrégulièrement payée.[17]

Le consul, Paul Blanc, analyse a priori les bavures qui ne peuvent que se produire. Dans son courrier, il parle d'une mesure en «apparence honnête», car il a reçu des informations de Makri, actuelle Fethiye, où un *binbaşı*, commandant de gendarmerie, vient de commettre des exactions:

> Cet officier, du grade de Bimbachi, a son siège à Mougla et s'est déplacé à Macri pour y assurer la rentrée des impôts arriérés. Dès le second jour de son arrivée, il s'est rendu, escorté par dix Zaptiés et accompagné par deux hamals, au bazar dont il a fait le tour. On pouvait supposer qu'il allait s'occuper des impôts dus au fisc puisque tel était le but annoncé de sa mission. Mais son activité se porta sur un autre terrain. Il mit en demeure la plupart des épiciers, confrérie très puissante dans ce pays grec, d'avoir à lui payer le montant du loyer de leurs magasins. En vain ceux-ci lui objectèrent-ils qu'ils avaient payé ce loyer entre les mains de leurs propriétaires et lui en fournirent-ils la preuve. Sourd à leurs plaintes et à leurs prières le Bimbachi s'empara d'une partie de leurs marchandises, la fit enlever par les hamals qu'il traînait après lui et la mit aussitôt aux enchères publiques.
>
> Les infortunés épiciers Macriotes ont ainsi, sans autre forme de procès, payé deux fois leur terme et subi comme fiche de consolation, une avalanche d'injures. Notre agent consulaire ne me dit pas ce qu'est devenu l'argent recueilli par le Bimbachi. Ce dernier est sans doute le seul à le savoir et il est fort probable que les propriétaires intéressés n'auront pas l'audace d'aller lui demander son secret.[18]

Cet incident a lieu en dehors de la ville même, mais néanmoins à grande proximité. Il révèle selon nous l'attitude peu bienveillante de l'État hamidien envers les chrétiens. La peur qu'inspirent les forces de l'ordre ottomanes leur garantissant une quasi impunité en dehors des grands centres urbains.

L'attitude au moins ambiguë des autorités étatiques sera perceptible même après le changement de régime. La police de Smyrne n'hésitera pas à recourir à la violence contre une foule désarmée, constituée très majoritairement de chrétiens pour une cause des plus insignifiantes:

---

17. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier du 6 août 1902.
18. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier du 6 août 1902.

> Le village de SEWDIKEUY, situé aux portes de la ville de Smyrne, a été hier le théâtre d'un conflit sanglant entre la gendarmerie et la population.
> La cause en a été des plus futiles. Alors que les gens étaient ramassés sur la place principale pour assister à la représentation d'un acrobate quelconque, un gamin poussa avec son pied le fez qui était tombé de la tête d'un spectateur. Un gendarme, présent sur les lieux, maltraita l' enfant et voulut l'arrêter quand un des spectateurs lui fit observer que ce n'était vraiment pas la peine pour une simple plaisanterie d'employer des moyens aussi violents. [...]
>
> La gendarmerie qui était, paraît-il, de fort méchante humeur reçut fort mal ces observations et maltraita son interlocuteur pour lequel d'autres villageois prirent parti. Alors survint un officier qui pris sans doute d'un accès subit de fureur et sans entendre la moindre explication ordonna aux gendarmes présents de faire feu. L'ordre fut aussitôt exécuté.[19]

Les autorités de Smyrne interviennent pour ramener le calme dans la population et arrêtent l'officier qui a ouvert le feu sur la foule chrétienne. Néanmoins l'affaire semble avoir suivi un cours peu conforme à celui de la justice qui ne rapprocha pas les chrétiens, en particulier les orthodoxes, des autorités ottomanes:

> ...l'attitude des autorités, qui voudraient partager tout au moins la responsabilité des événements de Sewdikeuy entre chrétiens et musulmans et les articles tendancieux des journaux turcs ont provoqué les articles les plus indignés de la presse grecque de Smyrne.
>
> Celle-ci ne se gêne nullement pour publier ouvertement que l'officier qui a ordonné à ses soldats d'ouvrir le feu sur la foule n'est autre que cet ancien chef de brigands, Eschreff, circassien d'origine, [...] qui, après avoir exercé son métier lucratif dans le vilayet d'Aïdin et dans celui de Brousse, avait été amnistié et rétabli dans les cadres. [...]
>
> Les journaux grecs déclarent nettement qu'ils n'ont pas la moindre confiance dans le régime actuel, que l'autocratie du souverain a été purement et simplement remplacée par la tyrannie de petits potentats anonymes qui ne cherchent qu'à asservir l'élément chrétien.[20]

Arméniens de Smyrne et État ottoman

La population arménienne n'apparaît la plupart du temps, dans les

19. AMAEF-CFC-NS-No 69, courrier du 25 janvier 1909.
20. AMAEF-CFC-NS-No 69, courrier du 3 février 1909.

archives françaises, que comme un petit groupe besogneux. On peut être amené à penser que la diplomatie française ne perçoit pas autant que les diplomates austro-hongrois, l'agitation politique qui touche certains milieux arméniens. Ainsi les résurgences politiques de cette communauté surprennent les notables arméniens et le consul français.

La découverte,[21] due à l'imprudence des terroristes arméniens, de préparatifs très avancés d'un vaste complot soi-disant *Hntchagian*[22] étonne. Smyrne est une ville paisible, la grande échelle commerçante de l'Asie Mineure occidentale qui ne joue pas de rôle politique dans l'Empire. Elle semble n'être que la cité idéale pour l'activité économique des intérêts occidentaux. En fait, il s'agit d'un vaste projet d'attentat, à l'initiative du parti *Tachnagtsoutioun.*[23] Le fait que les diplomates français ne soient pas capables d'identifier correctement les acteurs politiques en présence, montre leur faible connaissance du milieu arménien. Ils ne font que reprendre l'étiquette politique qu'ils connaissent déjà, sans se rendre compte que le mouvement a été très affaibli par la police ottomane et qu'il serait incapable d'organiser de telles opérations. Or les terroristes arméniens avaient installé des bombes sous tous les grands bâtiments officiels ou semi-officiels de la ville, leur but étant

> de faire sauter, le jour de l'anniversaire du Sultan, affirme-t-on, les principaux établissements publics de Smyrne, notamment le Konak, la Caserne, la Société des Quais, le Crédit Lyonnais, la Banque Ottomane.[24]

En plus des «machines infernales» disposées sous les bâtiments importants de Smyrne,

---

21. AMAEF-CFC-NS-No 68, feuillets 3 à 42, courriers s'étalant du 14 août 1905 au 19 juin 1906.

22. Le parti *Hntchagian*, fondé en 1887 à Genève par des étudiants arméniens, était un parti d'obédience populiste et terroriste malgré son étiquette marxiste et avait pour but la défense et l'émancipation des Arméniens de Turquie.

Anahide Ter-Minassian «L'Arménie et l'éveil des nationalités» in Gérard Dédéyan (dir.), *Histoire des Arméniens,* Toulouse: Privat, [2]1986, p. 465 et seq. [Les mots en armérien sont transcrits ici de la manière la plus simple, en tentant de respecter la prononciation de l'arménien occidental dont Smyrne était un centre culturel important].

23. Le parti *Tachnagtsoutioun*, Fédération Révolutionnaire Arménienne, est fondée en 1890 à Tiflis, il désire la «libération politique et économique de l'Arménie turque». Après 1908, le parti s'alliera pour les élections aux Jeunes-Turcs. Anahide ter-Minassian, *ibidem.*

24. AMAEF-CFC-NS-No 68, courrier du 14 août 1905.

> On devait [...] jeter des bombes à main dans les cafés des quais, les théâtres en plein air, le jardin du Sporting Club et sur les bateaux amarrés dans le port.[25]

La volonté de défier le gouvernement ottoman est claire, la stratégie terroriste aveugle est celle des groupes anarchistes d'Europe occidentale et de Russie. L'image officielle du port besogneux est mise à mal. On note, dans les documents diplomatiques français, une scission entre de tels agissements et les voix officielles de la communauté.

> L'émotion a été considérable en ville, et la colonie arménienne n'est pas la dernière à manifester sa consternation, d'autant plus que les affiliés déjà arrêtés appartiennent à la Colonie de Smyrne, et que les principaux auteurs du complot sont en fuite.[26]

Nous percevons néanmoins, de l'aveu même des Arméniens smyrniotes fréquentés par les consuls français, que la population arménienne de Smyrne est plus diverse que ses représentants officiels ne voudraient le laisser paraître. Le clergé arménien grégorien, en particulier, ainsi que certains hommes d'affaires arméniens sont connus pour leur proximité avec l'État ottoman, voire leur rôle d'indicateurs auprès de la police ottomane. Ces personnes sont considérées comme des traîtres par les mouvements politiques nationalistes arméniens:

> La semaine dernière deux Arméniens, connus comme espions du Conak, ont été assassinés l'un dans sa maison, l'autre dans un café. Les meurtriers, au nombre de deux, appartiennent au Comité Hintchakiste et ils ont fait la preuve d'une audace inouïe pour atteindre leur victime. Un des Arméniens tués était assis dans un café et un agent de police en uniforme se trouvait attablé à côté de lui. La présence de l'agent de l'autorité n'a nullement ému l'assassin[27] [...].

On constate donc un caractère endémique de la violence politique dans la communauté arménienne, même si cette violence est niée par les «notables». Cette violence peut, en certaines occurrences, s'expliquer par la diversité d'opinion au sein du *millet* arménien vis-à-vis de l'Empire ottoman.

---

25. AMAEF-CFC-NS-No 68, courrier du 16 août 1905.
26. AMAEF-CFC-NS-No 68, courrier du 16 août 1905.
27. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier du 4 juin 1903.

Par ailleurs, le terroriste qui se blesse maladroitement avec une arme à feu et qui fera découvrir l'affaire du complot arménien, bénéficie de la complicité immédiate du concierge de l'Hôpital Arménien, qui ne devait pas être au courant de la grande machination, mais qui détourne la police ottomane en lui disant qu'on effectue un accouchement en salle d'opération et en taisant donc que le chirurgien est en train d'enlever des grains de plomb sous le bras du terroriste malhabile. La couverture spontanée offerte par le concierge révèle la méfiance a priori des Arméniens envers la force publique. Le consul français parle de la volonté de «sauver son compatriote»,[28] qui prime donc la soumission aux forces de l'ordre étatique. C'est cette complicité, vraisemblablement irréfléchie, qui permet au blessé de s'embarquer sur un navire en partance pour la Grèce et l'Égypte. L'examen rapide de cette grande affaire avortée nous permet d'affirmer que la contestation politique que formulent les *millet*s non-musulmans de l'Empire, n'épargne pas les populations chrétiennes de Smyrne. Elles y participent de façon identique, même si l'activité florissante du port ainsi que le discours officiel des notables de ces communautés peuvent l'occulter.

La police ottomane cerne le quartier arménien. Elle considère le *millet* arménien, dans son ensemble, comme potentiellement dangereux. Il est interdit aux Arméniens se trouvant à Smyrne de quitter la ville. Le consul français estime, lui aussi, que la population arménienne tout entière est dans la ligne de mire de la police:

> Elle paraît fort redouter les excès de zèle de la police à son égard. Le nombre et la rapidité des arrestations opérées semble montrer que ces craintes sont justifiées.[29]

En effet, la police ottomane procède en tout à une centaine d'arrestations dans les milieux arméniens, même si la culpabilité de vingt-neuf personnes seulement est établie à des degrés divers. Néanmoins, cette procédure demeure dans un cadre judiciaire balisé. La personnalité du *Vali* Kâmil *paşa* joue un grand rôle sur la nature de la réaction de autorités ottomanes lors de cette affaire. Les diplomates français feront à plusieurs reprises l'éloge de la modération du *Vali*, «notre *Vali* conserve un calme remarquable».[30] On souligne son envie

28. AMAEF-CFC-NS-No 68, courrier du 19 août 1905.
29. AMAEF-CFC-NS-No 68, courrier du 14 août 1905.
30. AMAEF-CFC-NS-No 68, courrier du 19 août 1905.

de procéder aux enquêtes et d'établir la culpabilité des seuls coupables, ce qui ne semble pas être la norme dans l'ensemble du territoire de l'Empire.

> Le *Vali* me semble disposé, jusqu'à présent du moins, à ne prendre contre les fauteurs du complot que les mesures nécessaires pour assurer la découverte et la punition des coupables, et il ne paraît pas enclin à procéder *par voie de massacres*.[31]

Kâmil paşa semble avoir été un serviteur de l'Empire multinational et ne cherchait pas la prééminence d'un élément sur les autres:

> Les Arméniens n'avaient jamais eu à se plaindre de moi. Alors qu'ils étaient menacés et tués dans les autres Vilayets, non seulement ils n'avaient jamais été inquiétés par mon administration, mais ils y avaient été traités avec une bienveillance telle que leurs coreligionnaires des provinces voisines étaient venus y trouver un refuge et un abri. Ils auraient dû, ce me semble, m'épargner et me laisser un peu de repos.[32]

Malgré cette bienveillance paternaliste, que rien dans les sources ne permet de mettre en doute, on remarque que l'enquête n'inquiétera que des Arméniens et que la police ottomane ne trouvera pas de complicités grecques ou autres pour cette action d'éclat. L'activité des services de police et de justice répond à la fragmentation des *millet*s et s'installe dans un cloisonnement *de facto* national de la population de la ville. La justice ottomane condamne à mort, en juillet 1906, les cinq personnes les plus compromises, aux travaux forcés à perpétuité dix-huit autres, à une peine de trois ans de travaux forcés les six individus qui n'avaient agi que sous la menace, sept autres à une année d'emprisonnement et prononce également vingt-trois libérations.[33] Notons que le fonctionnement de la justice dans le *vilayet* d'*Aydın* prête à certaines critiques de la part des inculpés. Ces critiques sont rapportées par le consul qui semble ainsi leur conférer une certaine véracité:

> Tous les accusés ont déclaré à l'audience qu'ils n'avaient avoué au juge d'instruction qu'après avoir été mis à la question. Le Président fit semblant de ne pas entendre ces déclarations.[34]

---

31. AMAEF-CFC-NS-No 68, courrier du 19 août 1905.
32. AMAEF-CFC-NS-No 68, courrier du 19 août 1905.
33. AMAEF-CFC-NS-No 68, courrier du 28 juillet 1906.
34. AMAEF-CFC-NS-No 68, courrier du 28 juillet 1906.

B. LA RÉVOLUTION JEUNE-TURQUE

Conséquences de la Révolution jeune-turque

On constate une bien réelle,[35] mais brève[36] embellie entre non-musulmans et État ottoman, lors de la Révolution jeune-turque. Les chrétiens ont beaucoup à gagner de l'établissement d'un véritable État de droit et ils sont aptes à profiter de la nouvelle Constitution, voire à prendre le pouvoir. Leur engouement confiant paraîtra même suspect au consul français, Paul Blanc.

En effet la population chrétienne est rompue au fonctionnement de désignation de représentants au moyen d'élections, grâce à la modernisation et la démocratisation engagées du fonctionnement des *millets*[37] non-musulmans. Son expérience en la matière l'avantage par rapport aux musulmans. L'organisation des premières élections tourne ainsi au détriment des promoteurs, musulmans, de la libéralisation du régime qui risque de tomber aux mains de non-musulmans. Les résultats de ces élections semblent invraisemblables aux autorités qui s'aperçoivent qu'elles ont ouvert une boîte de Pandore en s'engageant dans la voie de la démocratisation du régime impérial.

---

35. Bernard Lewis, *Islam et Laïcité, la naissance de la Turquie moderne* (traduction de l'anglais: *The Emergence of Modern Turkey*), Paris: Éditions Fayard, 1988, p. 188:

> La longue nuit du despotisme hamidien avait pris fin; l'aube de la liberté survenait. La constitution avait été proclamée de nouveau et des élections allaient avoir lieu. Turcs et Arméniens s'embrassaient dans les rues; l'ère de la liberté et de la fraternité était arrivée.

36. Feroz Ahmad, «Unionist Relations with the Greek, Armenian, and Jewish Communities of the Ottoman Empire, 1908-1914», in Benjamin Braude and Bernard Lewis (dir.), *Christians and Jews in the Ottoman Empire*, t. 1: *The Central Lands*, New York, London: Holmes and Meier Publishers, 1982, p. 403:

> Rapidement, les dirigeants grecs et arméniens comprirent que les aspirations unionistes n'étaient pas compatibles avec leur propres privilèges traditionnels et leurs intérêts à long terme.

37. On est ici à la fin de l'Empire ottoman, où le système des *millets* s'est institutionnalisé et a amorcé un processus de démocratisation communautaire. Ce système ne constitue pas une constante dans l'histoire ottomane, ni un fait de nature, il est le résultat d'un lent processus d'élaboration. Cf. Benjamin Braude, «Foundation Myths of the *Millet* System», in Benjamin Braude, Bernard Lewis (dir.), *Christians and Jews in the Ottoman Empire*, t. 1, pp. 69-88.

> ...les élections pour les délégués chargés de désigner les nouveaux députés ont donné des résultats invraisemblables. Partout, excepté dans les îles, les populations grecques bien organisées et disciplinées ont voté avec ensemble alors que les musulmans des villages ont témoigné d'une indifférence inattendue et véritablement stupéfiante. Qu'en est-il résulté? C'est que dans les centres de la population où les musulmans forment l'immense majorité, il n'y a que des délégués chrétiens élus. Si les choses marchent partout de la sorte, le parlement ottoman ne devrait compter aucun député musulman.[38]

L'État nouveau qui se met en place à Constantinople réagira à ces débuts, qui ne répondent pas à ses souhaits, en annulant les élections des grands électeurs et en façonnant le Parlement ottoman qu'il désire:

> Cette attitude imposée aux Jeunes-Turcs et qui les met en contradiction flagrante avec les principes proclamés par eux pour entraîner à leur suite les populations diverses de l'Empire, montre mieux que toute autre démonstration, que le mouvement actuel n'a jamais été un mouvement «NATIONALISTE».[39]

La réaction de l'État jeune-turc, en genèse, viendra donc fortement tempérer l'enthousiasme premier des chrétiens qui seront sous-représentés après avoir failli, selon le fonctionnement normal des processus électifs de désignation, être surreprésentés.

La chute du Sultan, après sa tentative de contre-révolution, en 1909, sera bien accueillie par les Smyrniotes, le diplomate français Carlier note en effet:

> L'annonce de l'avènement au trône de Rechad Effendi sous le nom de Mahomed V et la déchéance d'Abdul-Hamid a été accueillie à Smyrne dans tous les milieux avec le plus grand enthousiasme. La nouvelle a été connue à Smyrne le mardi 27 avril à 6 heures du soir par une salve de 101 coups de canon; immédiatement toute la ville s'est pavoisée et illuminée et la plus grande animation n'a cessé de régner jusqu'à une heure très avancée de la nuit. Les Arméniens ont presque tous pavoisé, et dans les quartiers turcs les musulmans avaient envahi les cafés qui regorgeaient de consommateurs.[40]

Le régime ancien, semble-t-il, n'inspire de la nostalgie à personne à Smyrne.

---

38. AMAEF-CFC-NS-No 69, courrier du 7 octobre 1908.

39. AMAEF-CFC-NS-No 69, courrier du 7 octobre 1908. Nous comprenons que «nationaliste» veut dire ici «ottomaniste».

40. AMAEF-CFC-NS-No 69, courrier du 29 avril 1909.

Toutes les communautés se réjouissent de la fin de ce règne. La foule smyrniote est certainement composée de chrétiens en majorité orthodoxes, mais le consul note que les musulmans se mêlent aux réjouissances, ce qui souligne le fait que l'ancien Sultan n'était pas populaire chez tous les membres de sa propre religion.

Activités politiques au sein de la communauté arménienne

L'insistance avec laquelle le consul parle des Arméniens montre la réalité de l'antagonisme entre cette communauté ethnoreligieuse et le «Sultan rouge» et exprime la légitimité de cet antagonisme, tout au moins aux yeux du consul français. Cependant, toute preuve de défiance peut surprendre la personne qui s'en tient à l'image besogneuse et apolitique que la communauté officielle aimerait donner d'elle-même. Or on peut citer bien d'autres exemples de la vivacité politique de la communauté arménienne comme un «meeting» arménien[41] en septembre 1912, manifestant la solidarité des Arméniens smyrniotes avec leurs coreligionnaires des «provinces arméniennes» contre l'incurie, pour le moins, de l'État en matière de sécurité sur le plateau arménien, ainsi qu'une visite du dirigeant du parti *Tachnagtsoutioun*[42] en août 1913.

Nous pensons que l'apolitisme général des Arméniens est un leurre, même dans une ville commerçante et industrieuse comme Smyrne.

Une patrie ottomane?

Néanmoins et de façon périodique, l'État ottoman aura à coeur de montrer, à la population elle-même ainsi qu'aux diplomates étrangers, l'unité de la «nation ottomane» et de raffermir ainsi les liens d'allégeance entre les différents groupes ethniques engagés sur la voie du nationalisme. En particulier, le nouveau régime tient à ramener le calme dans la population chrétienne, alors que des rumeurs de massacres se répandent, en organisant des manifestations d'enfants des écoles de toutes les confessions et de toutes les nationalités:

> Les Chefs du parti jeune-Turc ont alors compris qu'il fallait tout au moins tenter un effort pour dissiper ces craintes et ramener le calme au sein de notre

41. Document diplomatique autrichien, correspondance entre le consulat général et l'Ambassade, (noté HHStA-K), 405, courrier du 10 septembre 1912.

42. HHStA-K-405, courrier du 16 août 1913.

> population si effrayée. Ils ont donc organisé hier matin une manifestation comprenant les enfants des écoles musulmanes, grecques, arméniennes et israëlites qui, drapeau en tête, a fait le tour de la ville et s'est arrêtée devant les principaux Consulats pour affirmer publiquement l'entente existant entre les différentes communautés et flétrir les manœuvres de ceux qui cherchent à semer la désunion et la crainte.[43]

Le consul de France est sans grande illusion sur l'effet à terme de cette manifestation dont le caractère est loin d'être spontané. Il existe d'autres exemples de concorde civile organisée, notamment celui d'un «meeting» d'unité ottomane[44] qui eut lieu le 15 août 1913 et dont de nombreux détails révèlent l'organisation jeune-turque et la mauvaise grâce des participants chrétiens, orthodoxes et arméniens. Chacune de ces manifestations apparaît comme un signe isolé et produit artificiellement, dans l'ensemble des sources qui attestent la défiance croissante des populations non-musulmanes de l'Empire vis-à-vis de cet État, même rénové.

Nationalisme turc au sein de l'État ottoman

Les autorités ottomanes soutiennent le boycottage des produits et des commerçants hellènes ou grecs. Cette distinction a perdu toute crédibilité aux yeux de la population musulmane et de l'État contrôlé par les Unionistes. Le boycottage a été étrenné par les Ottomans contre l'Autriche-Hongrie qui venait de s'emparer définitivement de la Bosnie-Herzégovine en 1908. Ce précédent a ouvert la voie à une forme interne de boycottage qui amène l'ensemble politique turc en formation à rejeter la communauté orthodoxe comme un corps étranger. Ce premier boycottage avait été suivi à Smyrne, il était annonciateur par son organisation du second à venir:

> Le 3 décembre, le boycottage à İzmir fut considérablement durci quand les comités d'İstanbul, Salonique et Trabzon sur la côte de la Mer noire décidèrent de mettre à l'index tous les biens en provenance d'İzmir et de la traiter par la suite comme une cité étrangère. Pour empêcher que des marchandises autrichiennes soient débarquées à İzmir, le comité unioniste local posta presque une semaine

43. AMAEF-CFC-NS-No 69, courrier du 29 octobre 1908.
44. HHStA-K-405, courrier du 16 août 1913.

plusieurs Jeunes-Turcs armés à l'extérieur du bâtiments des Douanes.[45]

On voit dans les sources, la résurgence systématique du boycottage contre les orthodoxes depuis le mois de septembre de l'année 1909. Ce mouvement de boycottage prend des allures officielles, l'irrespect du boycottage devient, en effet, passible d'une peine:

> Comme indice de l'état d'esprit de certains fonctionnaires et de la sincérité des autorités en ce qui concerne le boycottage anti-grec, je crois utile de signaler à Votre Excellence une citation faite à l'un de les ressortissants par devant le Tribunal Correctionnel de Smyrne pour coups et *méconnaissance du Comité de Boycottage* (dharb u boycottage djemietini thanimamac).[46] Le fait de créer ainsi un nouveau délit non prévu par la loi est assez singulier; ce qui l'est plus encore c'est que cette assignation soit lancée par le Procureur Général en personne. Le Parquet ne peut d'ailleurs arguer d'une erreur car cette citation lui a été retournée pour rectification de qualités.[47]

Pour le consul français, Colomiès, c'est un secret de Polichinelle que la grande majorité des musulmans pactisent avec ce mouvement d'exclusion des orthodoxes de la vie des affaires. On voit apparaître le thème du double langage de l'État, modulé selon l'appartenance ethnoreligieuse de l'interlocuteur. Il pense néanmoins qu'il serait toujours possible à un gouvernement de réprimer le mouvement en cours.

Pendant la période jeune-turque, on assiste au rejet par l'État d'une partie de ses administrés. Les orthodoxes sont suspects, par nature, de vouloir le rattachement à la Grèce, en particulier après la perte de la Macédoine au profit, entre autres, du Royaume hellénique. Le *Vali* Rahmi *bey*, ayant perdu lui-même des propriétés dans la partie désormais grecque de la Macédoine, se venge sur les orthodoxes de son *vilayet*. Les populations orthodoxes sont poussées à émigrer vers la Grèce et l'on désire attribuer leurs terres ou leurs habitations aux *muhacir*s, nouveaux arrivants musulmans des territoires perdus dans les Balkans, notamment:

> L'administration s'inspire de sentiments nettement anti-chrétiens. Aussi hostile

45. Donald Quataert, *Social Disintegration and Popular Resistance in the Ottoman Empire, 1881-1908. Reactions to European Economic Penetration*, New York & London: New York University Press, 1983, p. 134.

46. Il faudrait lire, en turc actuel: *darbe ve boykotaj cemiyetini tanımamak*.

47. NS-No 70, courrier du 4 janvier 1911.

> aux Catholiques qu'aux Orthodoxes, elle réserve aux Grecs ottomans le maximum de sa sévérité. Par des mesures inutilement vexatoires, il semble que l'on recherche à déterminer l'exode des chrétiens dans l'espérance qu'ils seront remplacés par des musulmans.[48]

Justice ottomane?

Il existe de très nombreux exemples d'un traitement hostile des orthodoxes par les autorités administratives du *vilayet* d'*Aydın*, qui tendent à les considérer de plus en plus comme des étrangers dont la présence est dénuée de toute légitimité en Asie Mineure. A contrario, on doit parler d'une remise en cause de la légitimité de l'État ottoman par les Grecs qui préfèrent par exemple s'intéresser à l'appartenance ethnoreligieuse de brigands plutôt qu'à la question de leur culpabilité:

> Les condamnés orthodoxes, ne [leur] semblaient pas indignes de tout intérêt, bien que leur culpabilité ne fit point de doute et que la tête de l'un d'eux eût été mise à prix en Grèce. Mais il n'entre pas dans le tempérament grec d'admettre que des lois turques, même équitables, puissent frapper des sujets grecs. Peu importait qu'en l'espèce, deux de ces grecs fussent non pas hellènes, mais raïas, la masse de la population ne fait pas la différence.[49]

L'État ottoman pratique l'expulsion massive des chrétiens de ces régions afin d'y installer les *muhacir*s. La base légale de ces expulsions est l'ordre de déplacement vers l'intérieur du pays ainsi que la confiscation des biens de toute la famille de ceux qui ne se présenteraient pas lors de l'appel sous les drapeaux:

> La publication de cette loi par voie de collage d'affiches sur les murs accompagné d'invitations personnelles faites aux parents des déserteurs lors desquelles on fit des menaces de confiscation de leurs biens, si le délai légal pour se présenter n'était pas respecté, a provoqué une véritable panique parmi les populations congénères.[50]

Néanmoins, il ne sera pas commis de violences massives contre les orthodoxes de la ville elle-même qui passeront le conflit relativement à l'abri, contrairement

48. AMAEF-CFC-NS-No 70, courrier du 15 septembre 1913.
49. AMAEF-CFC-NS-No 70, courrier du 11 février 1910.
50. AYE-1915 / B / 43-45, courrier de Démaras, daté du 23 novembre 1915.

à leur coreligionnaires des régions littorales ou des petits centres urbains du *vilayet* d'*Aydın*.

C. LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE ET SES CONSÉQUENCES

Arméniens de Smyrne pendant le premier conflit mondial

La population arménienne de Smyrne se trouve dans une situation particulièrement délicate pendant le conflit mondial. Alors que l'Arménie historique et le reste de l'Asie Mineure sont vidés de leurs Arméniens, la communauté smyrniote n'est que peu inquiétée pendant cette période et ne sera pas déportée vers les déserts de Syrie. Néanmoins, l'année 1915 apporte son lot d'inquiétudes à la communauté arménienne de Smyrne:

> Dans la nuit de samedi à dimanche (du 2 au 3 mai), la police a cherché des armes et munitions dans toutes les maisons arméniennes, semblant suspectes d'un point de vue politique.
> Ces perquisitions, entreprises sur ordre des autorités à Constantinople (où l'on a, paraît-il, découvert du matériel compromettant chez des Arméniens) ont conduit à de multiples arrestations. La majeure partie des personnes arrêtées a cependant été déjà relâchée et seules quelques personnes qui seraient en relations avec le Comité Hintschag (dont le membre parisien Sabahgulian et le président sont recherchés par le tribunal militaire de Constantinople) demeurent jusqu'à présent en détention.[51]

Les perquisitions ne donnent pas grand-chose. On trouvera néanmoins de vieilles grenades à main dans un sous-sol, oubliées là depuis la contre-révolution manquée de 1909 et qui avaient été fabriquées avec l'accord du Comité Union et Progrès. On incarcérera et condamnera à mort les leaders des partis arméniens *Hntchagian* et *Tachnagtsoutioun*. Leur peine, grâce qui réjouira la petite communauté, est commuée en incarcération à *Konya*. Nous ne pensons pas qu'ils aient pu survivre à ce transfert.

Le sort relativement faste de cette communauté n'est pas tout à fait explicable à la lumière des documents examinés. On argue souvent de la présence étrangère à Smyrne et à Constantinople qui rendaient les persécutions massives difficiles à mettre en œuvre. Les documents diplomatiques autrichiens évoquent des

51. Document diplomatique autrichien, correspondance entre le consulat général et le Ministère des Affaires Étrangères (noté HHStA-PA), 1915, courrier du 3 mai 1915.

amitiés personnelles entre le *Vali* de Smyrne, Rahmi *bey*, et les grandes familles arméniennes de Smyrne:

> Il [Rahmi *bey, Vali* de Smyrne pendant le conflit] préfère l'amitié –hormis celle des Turcs– (...) des Anglais, des Français et des Arméniens, parce que ceux-ci rampent devant son pouvoir illimité à leur égard, sont toujours prêts à tous les «sacrifices» et «l'associent» volontiers, lui ou l'un de ses amis d'affaires, à une affaire lucrative. (Les ressortissants d'États ennemis et les Arméniens d'ici ont toujours été grâce à sa seule intervention personnelle épargnés).[52]

Notons que le consul austro-hongrois ne laisse pas d'ambiguïté sur le caractère obligatoire de cette amitié. Plusieurs fois, le consul austro-hongrois affirme que les Arméniens de Smyrne ont «les yeux rivés» sur Rahmi *bey*, expression qui traduit l'extrême dépendance dans laquelle ils se trouvaient vis-à-vis de lui.

Les Arméniens smyrniotes étaient réellement prêts à tout pour légitimer leur existence aux yeux de l'État. Ainsi, ils sont les premiers, au tout début du conflit, à organiser un service religieux en l'honneur des armées ottomanes, le 30 novembre 1914, sur ordre du Patriarcat arménien de Constantinople. Le *Vali* et les autres hauts responsables politiques et militaires du *vilayet* assistent à la cérémonie.[53]

Pendant le conflit lui-même et alors que les déportations ont commencé dans l'Empire, les Arméniens de Smyrne manifestent officiellement leur attachement à l'État ottoman et font acte public d'allégeance au souverain:

> Lorsque la communauté arménienne de Smyrne fut informée des événements évoqués en introduction (c'est-à-dire des arrestations massives et bannissements en cours depuis un certain temps dans les différentes provinces arméniennes ainsi que dans la capitale du pays), elle organisa le 15 de ce mois –en présence du defterdar du vilayet, Pertew Pascha, Djemal Pascha et d'autres hauts fonctionnaires ottomans– un service religieux solennel pour la guérison de Sa Majesté le Sultan auquel on expédia également une dépêche d'allégeance. L'avocat arménien, Nazareth Hilmi, fit un discours patriotique et insista, au nom de la communauté, sur la fidélité et la soumission des Arméniens smyrniotes à l'Empire.[54]

Ces marques de soumission suffirent-elles vraiment à sauver la vie de la

52. HHStA-PA-1916, courrier du 10 janvier 1916.
53. HHStA-K-405, courrier du 1er décembre 1914.
54. HHStA-PA-1915, courrier du 30 août 1915.

communauté arménienne de Smyrne pendant le conflit mondial? On avance également dans les sources diplomatiques l'importance pour le commerce de l'Autriche-Hongrie, de la pérennité des activités commerciales des Arméniens à Smyrne. Le consul austro-hongrois, Vladimir Radinsky, chargé de la gérance du consulat général d'Autriche-Hongrie écrit en effet:

> De plus sévères mesures (comme le bannissement ou autre) contre les Arméniens d'ici, qui, comme je l'ai dit, ne se sont pas affichés politiquement depuis des années, porteraient un grand préjudice non seulement au commerce en général mais également à notre commerce; les plus grandes maisons de commerce de la place, comme Sivrissarian, Iplikdjian, Avedikian entre autres, couvrent leurs besoins pour une grande partie en Autriche-Hongrie et notre industrie a pour le moment plusieurs milliers de livres d'avoir sur leurs stocks.[55]

On peut penser néanmoins qu'aucune des raisons avancées ne soit suffisante pour expliquer ce cas particulier avec lequel seule la situation constantinopolitaine peut être comparée.

À la fin du conflit, l'attitude des autorités connaît une nouvelle phase d'hostilité envers la communauté résiduelle de Smyrne. Le journal local du Comité Union et Progrès, *Köylü* (Paysan), qui dispose donc d'un statut semi-officiel, mais d'autres organes de presse également, comme *Hilâl* (Croissant de lune), publient des invectives contre le peuple arménien, légitimant l'extermination de cette race:

> Dans n'importe quel pays, surtout en temps de guerre, tout peuple qui combat avec un ennemi traître et perfide du dehors, aurait à redouter le plus son ennemi intérieur qui est pire qu'un serpent. Par conséquent le Gouvernement ne pourrait mettre à exécution des mesures plus logiques et plus pratiques que celle de la chasse et de l'extermination des comités arméniens et de tous ces ignobles partisans qui en font part directement ou indirectement, comme l'on ferait contre un chien enragé.[56]

Malgré ces propos peu amènes, émanant d'un organe de presse unioniste, la communauté arménienne ne sera pas inquiétée cette fois non plus.

---

55. HHStA-PA-1915, courrier du 30 août 1915.

56. Extrait de la traduction d'un article de *Köylü* citée dans HHStA-PA-1918, courrier du 20 mars 1918.

Bref après-guerre ottoman

Il existe toujours des individualités ralliées à l'État, quel qu'il soit, même le plus contraire aux intérêts vitaux de leur groupe ethnoreligieux d'appartenance. Mais elles apparaissent alors comme traîtresses aux yeux des diplomates occidentaux comme à ceux de leur coreligionnaires.

Le gouvernement d'après l'armistice de Moudros applique une politique plutôt libérale. Il œuvre à instaurer la confiance entre les divers éléments de la population, alors même que les orthodoxes désirent un rattachement de leur *vilayet* au Royaume de Grèce, comme l'indique le nouveau consul français à Smyrne, Laporte:

> [...] l'anniversaire de l'Indépendance hellénique s'est passé à Smyrne sans incident marquant, encore que l'élément grec ait manifesté sa joie en signes extérieurs peu mesurés, l'annonce de l'arrivée inopportune de l' «Averof» répandue en traînée de poudre, avait également excité les «patriotes». [...]
>
> Le *Vali*, nouveau venu, contribue à ce calme par son désir de bien faire et par de sages mesures préventives; dès le matin du 7 avril de nombreuses patrouilles de police sillonnaient la ville, conservant une tenue passive, mais montrant par leur seule présence, que toute velléité de désordre serait réprimée.[57]

Ainsi le nouveau *Vali* İzzet *bey* tâche de restaurer l'ordre et affiche un ottomanisme que la période précédente n'avait pas prisé:

> Il se félicita, à son tour, de la conclusion sans encombres de cette série de réjouissances publiques grecques (On vient de célébrer les Pâques orthodoxes) qu'il appréhendait avec raison. Ce résultat a été beaucoup, il faut le reconnaître, dû à sa volonté de conciliation, qu'il poussa en condescendance politique jusqu'à visiter l'hôpital grec en pleines fêtes. Il sut modérer surtout le zèle des militaires chargés du maintien de l'ordre, en interdisant, par exemple, que les patrouilles soient munies de grenades comme l'avait prescrit le commandant du 17e corps.[58]

Les officiels ottomans, hellènes et orthodoxes font assaut de civilités mutuelles. Néanmoins, l'administration fonctionne grâce à des personnes arrivées aux

---

57. Document diplomatique français, Série E-Levant 1918-1929, Sous-Série Turquie, Corps diplomatique, Consulat de Smyrne, (noté AMAFE-L-T), No 22, courrier du 12 avril 1919.

58. AMAFE-L-T-No 22, courrier du 22 avril 1919.

fonctions lors de la période unioniste et n'ont vraisemblablement pas changé leur façon de voir l'avenir musulman de ce qui reste de l'Empire. Le divorce entre Grecs et État ottoman semble consommé officiellement en mars 1919, soit quelques mois avant l'intervention de l'armée hellénique en Asie Mineure:

> [...] Les Grecs ottomans furent libérés de leurs devoirs civiques de citoyens ottomans et le Patriarcat se saisit unilatéralement de la souveraineté sur la communauté. À partir de mars 1919, le Phanar refusa de communiquer directement avec la Sublime Porte et on incita les Grecs à s'abstenir lors d'élections municipales, communales ou générales. La décision grecque de se tenir à l'écart des élections générales de novembre/décembre 1919, suivie par la proclamation du mois de mars libérant les Grecs de leurs devoirs civiques ottomans, marque peut-être l'abolition officielle du *Rum milleti*.[59]

Orthodoxes et Arméniens en Grèce d'Asie

L'arrivée des troupes militaires helléniques à Smyrne provoque une redéfinition des rapports entre communautés autochtones et autorité publique.

La population orthodoxe salue avec enthousiasme le débarquement des troupes helléniques, le 15 mai 1919. Cette effervescence patriotique est également attestée à Athènes[60] et l'on veut croire que la communauté orthodoxe smyrniote fait désormais partie d'une grande patrie hellénique unifiée. Les témoignages abondent sur les scènes de réjouissance auxquelles un caractère religieux appuyé est rapidement accordé:

> Le jour où l'armée grecque arriva dans notre village, les gens perdirent la tête. Tôt le matin, on fit sonner les cloches mais ce n'était pas leur son accoutumé; c'était quelque chose qu'on entendait pour la première fois.
>
> La nouvelle volait de maison en maison, de champ en champ. «L'armée grecque est arrivée!». Les gens abandonnaient leurs travaux, restaient immobiles quelque temps, se le disaient en eux-mêmes en détachant les syllabes pour que leur esprit l'assimile. Puis, ils le criaient bien fort et couraient le dire à d'autres encore. Ils se signaient, s'embrassaient et pleuraient.

---

59. Alexis Alexandris, *The Greek Minority of Istanbul and Greek-Turkish Relations 1918-1974*, Athènes: Centre d'Études d'Asie Mineure, ²1992, p. 57.

60. Georges Castellan, *Histoire des Balkans XIVe-XXe siècle*, Paris: Éditions Fayard, 1991, p. 407: «Pour Venizelos et ses partisans, c'était le début de la restauration de l'Empire byzantin».

–Christ est ressuscité![61]

La scène se passe dans un village agricole dans les environs de Smyrne, *Kirkice*, et elle est reconstruite bien des années plus tard par la romancière, néanmoins les mêmes descriptions se trouvent sous d'autres plumes, moins délibérément littéraires:

> Le 2 mai 1919[62] trouva l'Hellénisme de Smyrne debout dès l'aube. L'annonce de la liberté s'était répandue sur tous les quartiers et des dizaines de milliers de Grecs étaient descendus sur la jetée au point de gêner le débarquement et la marche de l'armée vers les positions définies, dont elle devait prendre possession.
> C'est dans une atmosphère d'enthousiasme débordant que débarqua une division de l'armée grecque sous le commandement du colonel d'artillerie Nikolaos Zapheirios. [...]
> En premier lieu débarqua le Régiment d'Evzones. Chrysostome, avec des larmes dans les yeux, s'agenouilla, embrassa le glorieux drapeau du Régiment et le bénit. Le colonel Stavrianopoulos se pencha et baisa la main du Métropolite. Les yeux de tous étaient pleins de larmes. L'armée avance en formation de parade et, lors son passage, est inondée de fleurs. Les battements des cloches des églises emplissent l'air soulignant la tonalité enthousiaste de l'accueil fait à l'armée libératrice.[63]

Cependant les Grecs d'Asie Mineure auront bientôt des griefs contre l'Administration Hellénique. L'enthousiasme premier s'estompera en raison de la personnalité de l'Administrateur Stergiadès qui est décisive à cerner a fin d' appréhender la réalité de cette occupation hellénique. Stergiadès (1861-1950) était crétois et était donc accoutumé à une situation ethnoreligieuse complexe et tendue. Il ne fit pas siennes les vues nationalistes[64] des Micrasiates, ce qui provoqua des contrariétés au sein de cette population:

---

61. Didô Sôtiriou, *Ματωμένα χώματα* [Terres ensanglantées], Athènes 1962, p. 207.

62. Il s'agit ici d'une date selon le calendrier julien. Dans des chansons smyrniotes, on parle même d'une arrivée le 1er mai de l'armée hellénique, pour des raisons «esthétiques» vraisemblablement.

63. Ph. Cléanthès, *Ἡ Ἑλληνικὴ Σμύρνη* [La Smyrne hellénique], Athènes 1996, p. 178.

64. On trouve maintes critiques à l'encontre de Stergiadès. Il ne voulut pas, par exemple, accueillir les réfugiés chrétiens de Cilicie à Smyrne:

Personnage dictatorial, colérique, cultivé et spirituel, il semble avoir été incorruptible, il méprisait les politiciens. [...]

Il avait eu deux frères tués par les Turcs en 1898. [...]

Il avait fait des études à Paris mais était d'orientation antioccidentale. Il existait une admiration réciproque entre lui et Vénizélos, mais ils n'étaient pas du même bord politique. Il servira le roi Constantin après l'échec électoral vénizéliste du 14 novembre 1920. Le «dictateur de l'Ionie» fut particulièrement haï par les «Occidentaux» de l'Asie Mineure, c'est-à-dire par les Grecs de l'Asie Mineure. Il déclara, dès le début, vouloir participer à la réalisation d'une nouvelle civilisation orientale et pensait que l'expansion grecque n'était compréhensible que dans cette perspective. Le directeur du bureau de presse et responsable de la censure du Haut Commissariat de Smyrne, Mikhaèl Rôdas évoque souvent dans ses souvenirs le «parti pris» de Stergiadès en faveur de la population turque. Il condamnait à mort les Grecs surpris en train de piller les Turcs. Personne ne pouvait oser manquer de respect aux Turcs et à la religion musulmane. Il punit un cocher à un an de prison qui avait blasphémé contre Mahomed en frappant son cheval.

Il se trouvait en opposition complète à l'archevêque de Smyrne, Mgr. Chrysostome qui concevait l'établissement de la Grèce en Asie Mineure comme un combat sacré de la Croix contre le Croissant. Un jour Stergiadès devint fou de rage quand il apprit qu'un Turc avait émis le souhait de se faire baptiser, il menaça les prêtres grecs de leur couper la langue s'ils continuaient à faire du prosélytisme. Envers le clergé, selon Rôdas, le Haut Commissaire «semblait intraitable, irritable, grossier, abominable comme envers des criminels de droit commun». Pour finir, Stergiadès n'hésitait pas à emprisonner les riches bourgeois grecs. Des plaintes affluèrent contre sa violence pathologique, son mépris envers les Grecs et sa turcophilie. Il aurait eu de mauvaises relations avec tous les représentants des Alliés sur place.

[...] (Pourtant) même Vénizélos savait que Stergiadès était le seul à pouvoir

---

Le Haut Commissaire de Grèce, Aristide Stergiadès, interdit le débarquement des réfugiés pour deux raisons: insuffisance de logements et de travail ainsi que le danger de déclaration d'épidémie dans les rangs de l'armée hellénique.

J. Mourélos, «Ἡ γαλλοτουρκικὴ προσέγγιση τοῦ 1921, τὸ σύμφωνο *Franklin-Bouillon καὶ ἡ ἐκκένωση τῆς Κιλικίας*» [Le rapprochement turco-français de 1921, l'accord Franklin-Bouillon et l'évacuation de la Cilicie], *Δελτίο Κέντρου Μικρασιατικῶν Σπουδῶν* 4 (1983), p. 254.

faire accepter aux Turcs l'occupation grecque.[65]

La population arménienne partage l'enthousiasme orthodoxe. L'État hellénique sait qu'il peut rallier facilement ces chrétiens qui ne constituent aucun danger démographique ou politique. Juste avant la permission que donnera la Conférence de la Paix à Paris aux troupes helléniques d'occuper la région de Smyrne, le consul Mauroudès fait un rapport[66] pour faire le point quant à l'état d'esprit des populations du *vilayet* vis-à-vis du Royaume de Grèce après qu'une commission d'investigation hellénique eut sondé le terrain et eut tenté d'influencer les esprits en procédant à des subventions[67] d'organes de presse paraissant dans la Smyrne ottomane d'après le cessez-le-feu. Il est très nettement confiant en ce qui concerne les Arméniens et suggère qu'un soutien diplomatique à la création d'un État arménien indépendant serait de nature à assurer la fidélité de la communauté arménienne à l'Administration hellénique:

> Il était nécessaire que nous informions les Arméniens à propos du soutien que nous leur apportons en toutes occasions dans leur ambition d'indépendance politique et de création d'un État arménien et qu'ils se sentent obligés de nous apporter leur aide sincère et massive pour que nous résolvions avec succès les problèmes nationaux.
> Cela a réussi à un degré très satisfaisant et les Arméniens continuent, sous la direction de leur église en ces lieux, de soutenir de divers moyens toute action hellénique, tous les agissements, étant de fidèles soutiens partout et en toutes occasions des Métropoles helléniques, en étant solidairement fraternels.[68]

L'allusion à une quelconque solidarité religieuse entre Grecs et Arméniens semble être un argument de circonstance, puisque les chrétiens orthodoxes ne sont pas en communion avec ceux qu'ils considèrent être des schismatiques

---

65. D. Kitsikès, *Συγκριτική ἱστορία τῆς Ἑλλάδος καὶ τῆς Τουρκίας στὸν 20ὸ αἰώνα* [Histoire comparée de la Grèce et de la Turquie au XXe siècle], Athènes 1990, p. 214.

Voir, sur le même sujet, le très intéressant quatrième chapitre de Victoria Solomonidès, *The Greek Administration of the Vilayet of Aydin, 1919-1922*, thèse soutenue en 1984, au King's College, Université de Londres.

66. H-1919 A / 5 / VI, courrier de Mauroudès, daté du 23 avril 1919.

67. Le vocabulaire employé ne laisse pas de doute quant à la nature de ces «subventions», il s'agit d' «ἐξαγορά».

68. H-1919 A / 5 / VI, courrier de Mauroudès, daté du 23 avril 1919.

monophysites pré-chalcédoniens. Il s'agit plus d'une solidarité contre les musulmans qu'une réconciliation de deux branches divergentes de la chrétienté, même si, de fait, les deux groupes de population sont plutôt proches à Smyrne.

Juifs, Musulmans et Latins face à l'Administration hellénique

La population juive ne veut pas de la suzeraineté hellénique, comme elle n'en a d'ailleurs pas voulu à Salonique.[69] Elle quitte peu à peu la ville occupée:

> Malgré toutes les affirmations officielles (en dernier celles du *Journal d'Orient* à Constantinople reproduite par l'*Écho de France* de Smyrne - 23 septembre), l'antagonisme d'intérêts entre Juifs et Grecs s'accroît de jour en jour et semble devoir se résoudre par l'émigration quasi totale des premiers. Le S.R. tient de toute première source que la colonie juive qui, au lendemain de l'armistice s'élevait à 70 000 âmes est déjà réduite de *moitié* et l'émigration n'est pas près de sa fin.[70]

Malgré les efforts de séduction entrepris par les autorités helléniques, la communauté juive ne penchera jamais en faveur du Royaume de Grèce. Le rapport du diplomate hellène, Mauroudès, signale cependant qu':

> Il était de même nécessaire d'informer les Juifs sur les bienfaits de l'ordre légal dont jouissent leur compatriotes[71] en particulier en Nouvelle Grèce,[72] où ils s'enrichissent généralement, et lesquels reconnaissent qu'ils ont un impérieux intérêt à soutenir les droits des Hellènes en ce pays pour qu'ils profitent de ses richesses et prospèrent, eux les premiers.[73]

---

69. Bernard Lory, «1912, les Hellènes entrent dans la ville», in Gilles Veinstein (dir.), *Salonique 1850-1918, la «ville des Juifs» et le réveil des Balkans*, Paris: Éditions Autrement, 1992, p. 251.

70. AMAEF-L-T-No 22, bulletin de renseignement, mi-octobre 1920.

71. Par ce choix de vocabulaire, on perçoit la qualité nationale attribuée au judaïsme au Proche Orient et non strictement religieux comme le ferait un esprit français républicain.

72. La Nouvelle Grèce dont il s'agit, rassemble les territoires acquis lors des conflits balkaniques. Il est ici surtout question de la ville de Salonique, véritable Jérusalem séfarade des Balkans avant les déportations de l'Allemagne nazie, cf. Gilles Veinstein «Épilogue» in Gilles Veinstein (dir.), *Salonique 1850-1918*, pp. 272-273.

73. AYE-1919 A / 5 / VI, courrier de Mauroudès, daté du 23 avril 1919.

La lecture de cet extrait laisse transparaître que la nature du ralliement attendu est toute autre que celle des Arméniens. On compte sur l'intérêt bien compris d'une communauté qu'on associe automatiquement à la prospérité matérielle, alors même que les Juifs ottomans eux-mêmes déplorent leur degré d'attardement vis-à-vis de leurs coreligionnaires d'Europe occidentale et qu'ils ne jouent plus, depuis longtemps, le rôle privilégié d'intermédiaires entre l'Empire et l'Occident qu'ils ont pu remplir après leur arrivée sur les terres ottomanes. Le consul est très optimiste lorsqu'il affirme que le ralliement a eu lieu, notamment grâce à l'action des rabbins.

De nombreux témoignages attestent la joie des Juifs, lors de la défaite des armées helléniques:

> 26 août 1922
> Aujourd'hui, les Juifs sont sortis de la nuit noire et ils vendent des drapeaux et des cocardes turques. Il les frottent au nez de l'hellénisme *raya* et crient: «En avant! Drapeau! Kemal arrive».[74]

La population musulmane ne réagit pas autrement devant les ambitions helléniques puis devant la présence d'une administration non-musulmane, ce dont on ne peut s'étonner. Le diplomate hellène, Mauroudès, concède que les subventions aux organes de journaux ne suffisent pas à infléchir le sentiment des musulmans en faveur du Royaume de Grèce:

> Le fanatisme des Turcs ne diminue pas.[75]

Les termes employés dénient toute légitimité aux oppositions à la solution hellénique de la crise historique de l'Empire ottoman. Les Levantins font également partie des opposants à cette option, l'opposition religieuse entre Église catholique romaine et Église orthodoxe se double d'une opposition de visées expansionnistes entre Athènes et Rome. Le catholicisme sème même la discorde dans les rangs hellénophones, puisque les Grecs catholiques ne se rallient pas automatiquement à l'État hellénique.

La politique mise en œuvre par le Haut Commissaire hellène en Asie Mineure, Stergiadès, est une politique vigilante à l'égard de la diversité des habitants du *vilayet*. La permanence de Stergiadès à ses fonctions, malgré le

---

74. Ce témoignage éclaire tout autant les sentiments de son auteur envers les Juifs de sa ville (S. Rônas, *Γκιαούρ Σμύρνη* [Smyrne, l'Infidèle], Athènes 1952, p. 7).

75. AYE-1919 A / 5 / VI, courrier de Mauroudès, daté du 23 avril 1919.

désaveu électoral intempestif, infligé à Vénizélos en novembre 1920, est remarquable ainsi que la constance de l'engagement micrasiatique des gouvernements helléniques.[76] La conception de la justice de Stergiadès lui a même valu la défiance des Grecs d'Asie Mineure.

Les projets[77] d'organisation administrative de l'Asie Mineure hellénique ainsi que le décret de création d'une Université hellénique à Smyrne montrent un souci véritable d'équité, au moins formelle. L'Asie Mineure conserverait une large autonomie, qui ne la fonderait pas dans l'ensemble étatique hellénique sans ménagement. Tout le deuxième chapitre de ce projet, qui en compte trois, concerne l'auto-administration. Ainsi, les langues turque et grecque moderne seraient également recevables auprès des autorités de la province, et les différences de race, de langue ou de religion ne constitueraient pas un obstacle à la nomination à des responsabilités publiques. De même, les organisations communautaires,[78] dans une version hellénisée du système des *millet*s ottomans, conserveraient leur rôle et leur autonomie. L'Université dispenserait un enseignement en grec mais le turc serait présent «partout où cela serait possible».[79] De cette Université dépendrait une Faculté de Langues et Civilisations Orientales[80] qui «préparerait les enseignants pour les établissements scolaires secondaires» des différentes communautés. Cette Faculté aurait également comme but, plus politique, de:

> se consacrer à l'étude des langues grecque, turque, arménienne ainsi que de l'hébreu ancien et moderne, donnant ainsi l'opportunité aux différents habitants du pays d'approfondir la connaissance tout autant de leur langue et de sa philologie ainsi que de leur civilisation particulière du Proche Orient.[81]

Cette volonté politique de souplesse surprend car la Grèce, comme la plupart des États héritiers de l'Empire ottoman, a adopté le modèle centralisateur français, divisant son territoire selon le modèle départemental et concentrant

---

76. Barbara Jelavich, *History of the Balkans*, *Twentieth Century*, Cambridge, New York: Cambridge University Press, 1983, vol. II, p. 173.

77. AYE-1921 A´/ 10.

78. AYE-1921 A´/ 10, titre troisième du deuxième chapitre de ce projet.

79. AYE-1921 A´/ 10, art. 5 du décret de création de l'Université hellénique de Smyrne.

80. AYE-1921 A´/ 10, art. 4. de l'exposé justificatif du décret de création de l'Université hellénique de Smyrne.

81. *Ibidem*.

à Athènes le pouvoir de décision. Ces projets n'ont de toute façon pas eu le temps d'être mis en oeuvre.

Le libéralisme affiché ne réussira pas à séduire l'ensemble de la population du *vilayet* de Smyrne. Le diplomate français en poste nuancera la réalité que l'on peut percevoir dans les documents helléniques:

> Le paysan turc décimé par la guerre, la maladie, ruiné par les réquisitions forcées, aussi bien du Gouvernement turc que de l'administration militaire hellénique, s'insurge contre les nouveaux venus sous la suggestion du mouvement Kémaliste. Il a de plus en plus délaissé la terre; depuis un an de grands exodes sont signalés; des villages entiers ont émigré vers les hauts plateaux de Konia ou bien vers Eski Chehir; un grand nombre de paysans ont été d'autre part emmenés par les Grecs comme prisonniers de guerre; les uns sont restés dans le pays et sont employés par les occupants à la construction de routes, d'autres ont été dirigés sur la Grèce.[82]

Au cours de la période étudiée, de nombreux événements politiques bouleversent la situation de l'Empire ottoman. Les vicissitudes politiques influent sur les relations qu'entretiennent les différentes communautés à Smyrne avec le pouvoir central. Sous le gouvernement ottoman, les choses varient considérablement d'une communauté à l'autre et même à l'intérieur d'une communauté donnée, allant de l'adhésion et du soutien au pouvoir en place jusqu'au rejet le plus violent. L'évolution globale montre bien que l'on assiste à la perte progressive de légitimité de l'État ottoman auprès de ses sujets chrétiens. Mais l'expérience d'Administration hellénique paraît tout aussi peu légitime, cette fois-ci auprès de la population musulmane, majoritaire dans le *vilayet*, ainsi qu'auprès des Levantins et des Juifs, groupes importants dans la ville de Smyrne. L'exclusivisme des principaux groupes ethnoreligieux empêche donc l'État, quelque soit son caractère ethnique, d'être porté par l'ensemble de la population.

Mais au-delà des relations entre les communautés et l'État, il nous faut maintenant envisager les relations intercommunautaires.

II. LES RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES

Les dispositions des textes et traditions sacrées des différents *millet*s déterminent leurs relations mutuelles. En particulier, l'Empire ottoman est un État de culture

82. AMAEF-L-T-No22, bulletin de renseignement, mi-octobre 1920.

islamique où le statut des sujets qui ne partagent pas la foi musulmane est autre que celui des fidèles:

> [...] les incroyants étaient tels uniquement par leur propre choix. Leur statut d'infériorité était dû à leur propre volonté –les musulmans pourraient dire dû à leur obstination– et eux-mêmes pouvaient facilement y mettre un terme à n'importe quel moment par un autre acte de volonté. Du point de vue du musulman, les incroyants étaient des gens à qui la vérité avait été offerte sous la forme parfaite et définitive de la révélation divine et qui l'avaient refusée par obstination et pusillanimité.[83]

Mais l'influence exercée par ces traditions religieuses ne peut que varier selon le temps et l'espace. L'exposition de grands principes ne peut donc dispenser d'une minutieuse étude historique.

De même, si l'on désire saisir les différentes dynamiques qui animent les groupes ethnoreligieux en présence à Smyrne, il est nécessaire de rejeter les peintures statiques de natures nationales qui seraient nécessairement en opposition fatale. On peut trouver de véritables florilèges essentialistes à la gloire de chaque *millet*,[84] leur attribuant à peu près les mêmes qualités et les déniant aux autres, ce qui bien sûr s'annule réciproquement. Notre expérience d'observateur, relativement extérieur, nous pousse à constater, aujourd'hui encore, la proximité de maints talents, de maintes habitudes, notamment l'hospitalité ou le plaisir de la conversation dans laquelle tout un vocabulaire, un ensemble d'expressions, fût-ce sous la forme de calques ou d'emprunts croisés, attestent

---

83. Benjamin Braude and Bernard Lewis (dir), *Christians and Jews in the Ottoman Empire*, t. 1, p. 4.

84. Christos Soldatos, *Ὁ οἰκονομικὸς βίος τῶν Ἑλλήνων τῆς δυτικῆς Μικρᾶς Ἀσίας (1880-1922)* [La vie économique des Grecs d'Asie Mineure occidentale (1880-1922)], Athènes 1994, p. 123:

> Comparés aux Turcs, les Grecs n'avaient rien de commun. C'étaient deux mondes qui différaient entre eux totalement. Selon K. Dèmaras, les Grecs constituent une race «intelligente, résistante, curieuse, ouverte à la nouveauté, capable de s'adapter». Selon K. Tsatsos, «une race non asiatique, (non) fataliste et indocile mais (au contraire) indomptable, douée d'un fort instinct vital, d'un amour pour les choses pratiques et mesurées, douée d'une forte individualité». D. Danièlidès confirme que «ce qui distingue les Néo-Hellènes des autres peuples de la Méditerranée orientale, c'est leur acuité intellectuelle et leur inclination invincible pour ce qui est du domaine spirituel».

un certain passé commun et une forme de proximité entre les différents peuples de l'Empire ottoman.

Les sources diplomatiques permettent difficilement de saisir l'aspect quotidien des contacts qui ne pouvaient cependant manquer d'exister entre les membres des communautés différentes dans une ville aussi diverse que Smyrne. Notre volonté de faire parler ces sources ne doit pas occulter la structuration originale de la vie ottomane:

> (Les) contacts intercommunautaires n'étaient [...] pas encouragés par la pratique sociale. La société ottomane a développé un art de vivre côte à côte, beaucoup plus qu'un art de vivre ensemble. Des relations économiques, sur les champs de foire ou au marché, étaient inévitables et on savait s'y conformer à certaines normes de comportement. La courtoisie était de règle entre paysans voisins, en revanche toute relation individuelle était mal considérée.[85]

Cette observation, formulée à partir d'une étude portant sur les Balkans, est transposable à la région de Smyrne, étant donné l'identité de la structure étatique ainsi que l'unité géographique du monde égéen. On ajoutera que les relations individuelles, vraisemblablement réduites autant que faire se pouvait, étaient pourtant inévitables à Smyrne, en milieu urbain. Les courriers diplomatiques sont sensibles à ce qui est extraordinaire et ne permettent pas de saisir a priori le quotidien des relations entre les communautés à Smyrne, d'autant que certains consuls comme Paul Blanc, passent une très grande partie de leur vie, une trentaine d'années,[86] dans l'Empire et ne sont certainement plus étonnés par ce qui pourrait intéresser un observateur venu d'ailleurs ou d'une autre époque. Il y a cependant maintes choses à trouver dans de telles dépêches diplomatiques. Même la crise extraordinaire entre deux groupes peut révéler des éléments quotidiens, fondamentaux qui sous-tendent le commerce quotidien, forcément plus paisible.

Il semble important de rappeler les inimitiés entre les groupes qui étaient nécessaires à la perpétuation de ces groupes en tant que tels:

> La notion d'*ethnic boundary* élaborée par Barth a marqué un tournant important dans la conceptualisation des groupes ethniques et représente un élément central

85. Bernard Lory, «Parler le turc dans les balkans ottomans au XIXe siècle», in François Georgeon et Paul Dumont (dir.), *Vivre dans l'Empire ottoman*, Paris: L'Harmattan, 1997, p. 241.

86. AMAEF, Paul Blanc, dossier personnel 2ème série, No 46.

> de la compréhension des phénomènes d'ethnicité. À un premier niveau, elle revint à souligner que l'appartenance ethnique ne peut se déterminer que par rapport à une ligne de démarcation entre les membres et les non-membres. Pour que la notion de groupe ethnique ait un sens, il faut que les acteurs puissent rendre compte des frontières qui marquent le système social. Autrement dit, les identités ethniques ne se mobilisent qu'en référence à une altérité, et l'ethnicité implique toujours l'organisation de groupements dichotomiques Nous/Eux. Elle ne peut se concevoir «qu'à la frontière du 'Nous', en contact ou confrontation ou par contraste avec des 'Eux'» (Walman, 1978). Mais le caractère novateur de la notion d'*ethnic boundary*, attesté par l'exceptionnelle influence de son auteur, tient à l'idée que ce sont ces frontières ethniques, et non pas le contenu culturel interne, qui définissent le groupe ethnique et permettent de rendre compte de sa persistance. Établir sa distinctivité revient pour un groupe ethnique à définir un principe de clôture et à ériger et maintenir une frontière entre lui et les autres à partir d'un nombre limité de traits culturels.[87]

La réalité des conflits entre groupes ethnoreligieux smyrniotes, se transformant tendanciellement en groupes nationaux, leur aspect nécessaire, selon Frederik Barthe ci-dessus évoqué, pour l'existence même de ces groupes, ne doit cependant pas conduire à nier l'existence d'une sociabilité ottomane qu'il s'agit donc de cerner dans sa complexité:

> ...si beaucoup de récits affirment l'aimable tolérance qui régnait entre groupes adjacents, des indices subtils et multiples trahissent une réalité plus équivoque. Il semble plutôt que la méconnaissance, voire la méfiance réciproque, aient souvent séparé les diverses «communautés» - saisies en bloc, en dépit des différenciations sociales marquées qu'elles devaient connaître. L'école, la vie de quartier, le travail pouvaient rapprocher les individus, mais non pas des groupes auxquels ils appartenaient. De plus, les différentes composantes de la population ne sont pas perçues et présentées comme équivalentes. On devine au contraire des dénivellations, une hiérarchie, et par conséquent la recherche des moyens appropriés pour en éviter les degrés inférieurs ou se hisser aux degrés les plus élevés. Derrière la pacifique coexistence, perce alors la compétition tacite qui oppose les divers groupes.[88]

---

87. Philippe Poutignat, Jocelyne Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité*, Paris: Presses Universitaires de France, 1995, pp. 166-167.

88. Lucette Valensi, Nathan Wachtel (présenté par), *Mémoires juives*, Paris: Éditions Gallimard-Julliard, 1986, p. 207.

A. AVANT-GUERRE

Bien public ottoman

Lors d'actions intéressant le bien public et concernant donc l'ensemble de la population, on assiste à la création de comités d'action, un par communauté, pour mobiliser la population aisée dans un mouvement d'évergétisme privé, très présent dans le monde ottoman, comme par exemple lors du tremblement de terre de septembre 1899:

> La partie méridionale de l'Anatolie vient d'être le théâtre d'une série de troubles sismiques dont la gravité est considérable....[89]
> Deux commissions ont été formées en vue de centraliser les souscriptions: l'un [*sic*] de ceux-ci est purement ottoman, tandis que le second comprend des représentants de toutes les communautés étrangères. Le comité ottoman se subdivise en sous-comités, à raison d'un par communauté; le comité international a, de son côté, constitués des sous-commissions dans chaque colonie un peu importante.[90]

Criminalité ottomane

La séparation volontaire des communautés n'est pas observable qu'au seul niveau des bonnes œuvres. Le *vilayet* d'*Aydın* connaît par exemple un phénomène de brigandage endémique, qui semble être une constante de géographie humaine, comparable au banditisme balkanique, qui concerne des groupes d'origines variées. Or il est remarquable que ces groupes soient homogènes du point de vue ethnoreligieux. Ainsi *Çakıcı*, bandit qui sème la terreur dans le *vilayet* tout en ayant aussi des traits de justicier hors la loi, ne collabore qu'avec des musulmans qu'il choisit parmi les non-Albanais:

> Le fait est que Tchakidji est rentré en action, et sa colère s'est tournée contre les Albanais musulmans qui sont nombreux dans le pays où ils servent comme bergers ou gardiens de ferme. On raconte que l'un deux aurait violé une parente de Tchakidji qui a aussitôt appelé autour de lui ses fidèles compagnons

89. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier du 25 septembre 1899.
90. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier du 4 octobre 1899.

> avec le concours desquels il a, depuis moins de quinze jours, tué environ quarante Albanais.[91]

Le consul Paul Blanc, qui éprouve un visible plaisir à faire la chronique des hors-la-loi, signale par ailleurs:

> De tous côtés surgissent de nouvelles bandes, les unes composées d'indigènes proprement dits, les autres de Lazes, d'autres d'Albanais.[92]

On trouve également des mentions d'autres brigands, grecs eux, et ne s'entourant que de Grecs, qu'ils soient sujets ottomans ou hellènes:

> Samedi dernier ont été exécutés quatre brigands grecs, condamnés à mort par la Cour martiale du Vilayet d'Aïdin, pour avoir tenté, trois mois auparavant, l'enlèvement d'un sujet anglais Mr. Paterson, dont le cawas fut tué au cours de la lutte.[93]

Si les brigands ne se mélangent pas d'un point de vue ethnoreligieux, en revanche, ils ne semblent pas observer de préférence quant au choix de leur victimes qui peuvent appartenir à n'importe quel groupe, bien qu'ils doivent se méfier des ressortissants des Puissances, celles-ci ayant les moyens de faire pression directement sur les autorités, afin que soit fin rapidement à de tels agissements.

Absence de scolarisation ottomane commune à tous

Les enfants des diverses communautés ne se fréquentaient pas à l'école ou de façon marginale. Les loisirs des populations divergeaient. Chaque communauté de quelque importance développe à la fin du XIXe et au début du XXe siècle son propre système d'établissements scolaires.[94] Le développement d'institutions scolaires sert des intérêts pratiques, tels que l'adaptation à un monde où les connaissances rationnelles et techniques occupent une place de plus en plus

---

91. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier de Paul Blanc, daté du 3 décembre 1903.

92. AMAEF-CFC-NS-No 68, courrier de Paul Blanc, daté du 19 juin 1906.

93. AMAEF-CFC-NS-No 70, courrier de Colomiès, daté du 11 février 1910.

On a déjà mentionné cette affaire pour décrire le manque de civisme ottoman des populations non musulmanes qui accordent plus d'importance à l'appartenance ethnoreligieuse d'un accusé qu'à la question de sa possible culpabilité.

94. Christos Solomônidès, *Ἡ παιδεία στὴ Σμύρνη* [L'éducation à Smyrne], Athènes 1961.

importante. Mais il ne faudrait pas réduire la chose scolaire à un simple signe d'avancement sur le chemin des Lumières. Elle sert tout autant à façonner les esprits et, notamment par le choix de la ou des langues d'enseignement, permet de renforcer les mécanismes d'identification collective. Elle transmet tout un corpus de valeurs ou de schèmes de hiérarchisation. Les grands établissements scolaires grecs de Smyrne sont le fruit de l'interaction de la politique active du Royaume de Grèce[95] ainsi que du désir des populations autochtones d'acquérir une formation scolaire qui leur permettait d'accéder aux nouveaux emplois qui requéraient un tel cursus. La formation des personnalités en charge de ces établissements montre clairement la situation de dépendance intellectuelle du système scolaire grec d'Asie Mineure[96] vis-à-vis du jeune Royaume de

---

95. Gerasimos Augustinos, *The Greeks of Asia Minor*, Kent, Ohio: The Kent State University Press, 1992, p. 145:

> Le Royaume de Grèce intervient dans les affaires scolaires des communautés grecques ottomanes par le biais des consuls helléniques qui travaillent comme autant de missionnaires chargés de l'éducation nationale. Ils avaient pour instruction d'allouer des fonds pour créer des écoles, d'aider à recruter des enseignants et de faire connaître aux communautés le Royaume et ses possibilités, limitées, pour les personnes à la recherche d'un emploi.
>
> Les États ottoman et hellénique, chacun à leur façon, promurent des politiques éducatives dont les buts étaient rationnels, limités et qui devaient les servir eux-mêmes. Dans les deux cultures éducatives, l'élément non religieux prit nécessairement de l'importance. Le ton ouvertement nationaliste de la *paideia* hellénique faisait contre-point à l'appel supranational de l'ottomanisme. Pour l'État hellénique, le *millet* grec était une aubaine pour sa politique éducative. Pour l'État ottoman, c'était un casse-tête. Cependant, aucun des deux États ne pouvait à la fois satisfaire ses besoins gouvernementaux et les besoins éducatifs des communautés dont l'horizon socio-économique étaient désormais en expansion.

96. Richard Clogg, «The Greek *Millet* in the Ottoman Empire» in Braude & Lewis, *Christians and Jews in the Ottoman Empire*, t. 1, p. 198:

> À la suite de troubles à la Grande École de la Nation (Megalè tou Genous Scholè) à Kuruçeşme en 1849, la Porte interdit aux sujets hellènes d'enseigner en quelque endroit de l'Empire. Cette interdiction ne fut pas appliquée de façon très ferme cependant. En tout cas, il y existait un flux constant de Grecs ottomans diplômés de l'Université d'Athènes et capables de relayer l'œuvre des apôtres de l'hellénisme. Une mesure ultérieure de la Porte, elle aussi plutôt inefficace tendant à minimiser la propagande hellénique parmi les Grecs de l'Empire, introduisit une censure sur les livres importés de l'étranger. En 1894, l'enseignement du turc fut rendu obligatoire dans toutes les écoles de l'Empire. Mais sinon, les tentatives grecques de réhel-

Grèce ou de l'Europe occidentale. On peut citer, par exemple, le cas de Nikolaos Kapétanakès, directeur de 1910 à 1914 de l'École Évangélique, un des établissements les plus importants de la communauté grecque à Smyrne. Il était originaire du Vieux Royaume et sa formation eut lieu à l'Université d'Athènes ainsi qu'en Allemagne. Son successeur, Anastasios Zakas, eut un cursus similaire. Dans les établissements communautaires qui accueillaient très majoritairement les enfants des communautés ethnoreligieuses tutélaires, on renforce le compartimentage[97] selon le système formalisé du millet de la société de la fin de l'Empire. Solomônidès affirme sans détour, alors qu'il fait le bilan de l'œuvre de l'*Evangélikè Scholè*:

> Pendant ses deux siècles de fonctionnement, l'*Evangelikè Scholè* a formé des milliers de jeunes. Les élèves qui y venaient, comprenaient qu'ils se trouvaient en un lieu sain, dans un véritable temple de l'éducation où l'on forgeait les caractères, l'esprit ainsi que la foi envers la religion et les idéaux nationaux.[98]

Nécessaire truchement de l'Occident pour se rencontrer: écoles et loisirs

Les écoles européennes semblent avoir été un des rares lieux d'éducation mixte. Tous les enfants d'Ottomans se retrouvaient alors au sein d'un système scolaire importé et servant au moins autant le prestige, la culture ou l'influence d'une Puissance occidentale que l'éducation des enfants scolarisés. On en vint à cohabiter plus étroitement grâce au tiers occidental, ce qui semble particulièrement illustré par le rôle de la langue française[99] qui gomme les différences d'origine mais tend aussi à aliéner l'ensemble ottoman à lui-même. Les principales écoles étrangères à Smyrne, sont celles de la France ou plus exactement celles des ordres religieux français. À la fin de notre période

---

lénisation ne rencontrèrent que relativement peu d'opposition de la part des autorités ottomanes.

97. Le même avis se trouve dans de nombreux ouvrages, par exemple in Alexis Alexandris, *The Greek Minority of Istanbul and Greek-Turkish Relations 1918-1974*, p. 46:

> De par l'extrême importance accordée aux études helléniques, les écoles grecques ottomanes ignoraient les idées des modernisateurs ottomans qui envisageaient un État multiracial unitaire panottoman.

98. Christos Solomônidès, *Ἡ παιδεία στὴ Σμύρνη* [L'éducation à Smyrne], p. 181.

99. Johann Strauss, «*La conversation*», in Georgeon & Dumont (dir.), *Vivre dans l'Empire ottoman*, p. 288.

d'étude, toutes les colonies d'origine occidentale cherchait à avoir un établissement scolaire qui leur soit propre.

Penchons-nous ici sur le cas, certes marginal d'un point de vue quantitatif, des deux écoles allemandes de Smyrne. L'éducation n'y est pas mixte, elle nécessite donc le développement de systèmes séparés pour les deux sexes. Ces deux établissements accueillent aussi des enfants d'origine non-germanique et on peut penser qu'ils donnent une idée de la fonction de brassage ethnoreligieux de ce type d'établissements. On doit prendre en compte, en plus du petit nombre d'élèves concernés, le biais suivant: ces écoles ont moins de prestige que des établissements français ou anglais, elles n'attireront qu'une clientèle a priori fortement motivée par leur caractère allemand. En 1906, l'école allemande de garçons, dite de Monsieur Meyerstein, scolarisait 65 enfants.[100]

EFFECTIF SCOLAIRE DE L'ÉCOLE ALLEMANDE DE GARÇONS, DITE DE MONSIEUR MEYERSTEIN, SELON LA SUJÉTION OU LA CITOYENNETÉ ET LA CONFESSION

Sujétion ou Citoyenneté			Confession		
Allemands du Reich	7	11%	Protestants	17	26%
Autrichiens	14	22%	Catholiques	19	29%
Suisse	1	1,5%	Israélites	12	18,5%
Hollandais	2	3%	Grecs	11	17%
Anglais	5	8%	Arméniens	5	8%
Suédois	5	8%	Musulman	1	1,5%
Italiens	3	5%			
Américains	2	3%			
Hellènes	9	14%			
Ottomans	17	26%			
Totaux	65	~100%		65	~100%

On trouve un public mélangé même si les ressortissants ouest-européens représentent 60% des effectifs. On a donc bien un lieu de contact entre Occidentaux et Orientaux. Parmi les Orientaux, on remarque qu'un seul élève musulman suit

100. Document diplomatique allemand, *École Allemande*, (noté DS), No 39 668, Annexe No 3 au rapport de Mordtmann, Consul Impérial Allemand, daté du 5 mars 1906.

les cours de cet établissement, alors qu'il n'y a pas d'antipathie profonde au sein de cet élément religieux pour l'Allemagne. Inversement, on note également une présence juive relativement forte dans un établissement qui est nettement, à 80%, chrétien. L'Allemagne d'alors considérait les Juifs ashkénazes, qui possédaient une synagogue à Smyrne, comme autant de relais possibles pour son influence.

On peut penser que même au sein des établissements scolaires européens, les contacts entre musulmans et *millet*s allogènes étaient limités, l'élément musulman étant le moins scolarisé. Le public de l'école de filles des Diaconesses de Kaiserswerth ne compte, lui, parmi ses membres aucune jeune fille musulmane.[101] Par ailleurs, on ne peut, pour l'instant, que s'interroger sur les formes du côtoiement inter-religieux au sein d'un même établissement scolaire et sur la façon dont les adultes pouvaient le faire vivre aux enfants.

On doit inscrire la logique ethnoreligieuse dans un schéma de différenciation sociale qui tendent tous deux à se recouper mais imparfaitement. Ainsi, on perçoit dans les sources diplomatiques, une vie mondaine où les distractions de type européen semblent fort prisées: concerts ou représentations[102] théâtrales, où les *millet*s différents ne se côtoyaient que de façon marginale. Le contenu des pièces de théâtre[103] ou leur langue de représentation était un critère de

---

101. Youssef Courbage, Philippe Fargues, *Chrétiens et Juifs dans l'islam arabe et turc*, Paris: Éditions Payot et Rivages, 1992, p. 219:

> L'analphabétisme de l'immense majorité des musulmans contrastait avec les progrès décisifs accomplis par les deux autres communautés [Arméniens et Grecs] durant le XIXe siècle.

102. Roderic H. Davison, «The *Millet*s as Agents of Change in the Nineteenth-Century Ottoman Empire», in Braude & Lewis, *Christians and Jews in the Ottoman Empire,* t. 1, p. 323:

> La collaboration étroite des Turcs et des Arméniens pour présenter les formes dramatiques occidentales au public turc des classes supérieures constitue un jalon important de l'occidentalisation culturelle malgré les sarcasmes envieux de l'écrivain jeune ottoman Ziya qui accusait l'élite des *Tanzimat*s de se prêter à d'immorales superficialités: de construire des théâtres, d'assister à des bals, de ne pas être jaloux de sa femme, de sortir sans avoir accompli ses ablutions rituelles de purification.

103. Christos Solomônidès, *Τὸ θέατρο στὴ Σμύρνη (1657-1922)*, [Le théâtre à Smyrne (1657-1922)], Athènes 1954, p. 180:

> Avec la proclamation de la Constitution en Turquie, nous voyons pour la première fois à Smyrne des représentations d'œuvres théâtrales turques données par une

sélection du public. À cela s'ajoute la difficulté pour les femmes musulmanes de se rendre au théâtre et assister à une représentation dans un lieu clos et sombre en présence de personnes du sexe opposé.

Économie et société plurielle

Toutes les sources, ainsi que la littérature, montrent qu'au niveau économique, les tâches tendaient à être réparties entre les communautés[104] qui se spécialisent[105] dans un secteur d'activité. Les Grecs et les Arméniens dominaient

---

troupe turque. Le 21 août 1921, on mit en scène au Sporting l'œuvre patriotique de Namik Kemal *Vatan* (Patrie) [...]

À Smyrne, comme nous le voyons, les progrès de l'art théâtral turc étaient extrêmement en retard.

104. Charles Issawi, «The Transformation of the Economic Position of the *Millets* in the Nineteenth Century», in Braude & Lewis, *Christians and Jews in the Ottoman Empire*, t. 1, p. 261:

> L'ascension et le déclin des *millets* n'est qu'un aspect d'un vaste processus. Au dix-neuvième siècle se constitua un marché mondial; cela fut rendu possible grâce à la révolution industrielle et celle des transports, l'émigration massive de dizaines de millions d'Européens et d'Asiatiques vers d'autres continents, la sortie d'un volume important de capital européen et l'établissement d'un réseau international commercial et financier. Dans les pays ainsi affectés par la poussée européenne, des groupes étrangers ou minoritaires jouèrent le rôle, très important, d'intermédiaires entre le capital occidental et la population locale: les Chinois en Asie du Sud-Est, les Indiens en Birmanie et en Afrique Orientale, les Libanais en Afrique Occidentale et ainsi de suite. La liquidation des Empires européens, la fin de la prééminence du capital occidental et l'intensification du nationalisme local précipitèrent la chute de ces groupes, tout comme l'avènement des nationalismes français, anglais et autres à la fin du Moyen-Age avait conduit à l'expulsion des Juifs et des Lombards qui avaient joué un rôle similaire.

L'assimilation des peuples non musulmans de l'Empire ottoman à des minorités marchandes servant les intérêts de l'Europe Occidentale nous semble très discutable.

105. Paul Dumont, «Jewish Communities in Turkey during the Last Decades of the Nineteenth Century, in the Light of the Archives of the Alliance Israélite Universelle», in Braude & Lewis, *Christians and Jews in the Ottoman Empire*, t. 1, p. 221:

> À la fin du dix-neuvième siècle, nous trouvons la même différence dans la plupart des villes de Turquie: à Bursa, où l'industrie de la soie était presqu'entièrement aux mains des Arméniens et des Grecs; à İzmir où les chrétiens dominaient largement dans les différents secteurs de l'économie urbaine... .

le commerce avec l'extérieur et commercialisaient les productions agricoles locales[106] qui étaient, elles, plutôt assurées par les musulmans. Ce point est très délicat, on peut soupçonner que l'activité agricole, le travail du sol, confère pour certains une plus grande légitimité que le commerce ou l'industrie. Il est faux d'affirmer que l'ensemble du peuple arménien se vouait exclusivement à des activités financières, la structure économique de l'Arménie Occidentale rendant la chose impossible. Il est impossible également que la population grecque aient été entièrement absorbée par des activités commerciales, son importance numérique à Smyrne rendant la chose impossible. Néanmoins, on doit noter qu'en cette ville:

> La prédominance de la population gréco-arménienne exerce une influence décisive sur le commerce. Ces deux éléments sont extrêmement commerçants. [...] l'envie de gains faciles et rapides est leur seul mobile.[107]

Tensions parmi les non-musulmans: Juifs et orthodoxes

Le groupe de population dominant à Smyrne même est sans conteste celui du *millet* orthodoxe. Sa coexistence avec d'autres groupes non-musulmans n'est pas toujours pacifique. Les orthodoxes sont en effet l'objet de crises d'antisémitisme[108] violent, dont les récits faits par les diplomates français et

---

106. A. J. Panayotopoulos, «On the Economic Activities of the Anatolian Greeks. Mid-19th Century early 20th», *Δελτίο Κέντρου Μικρασιατικῶν Σπουδῶν* 4 (1983), pp. 87-88 et 90:

> ... Smyrne, l'infidèle İzmir, avec son nombre croissant de Grecs contribua à l'idée répandue que ceux-ci constituaient «un élément purement urbain». Smyrne était plus qu'un simple port important. La construction des lignes de chemin de fer de l'*Aydın* et de *Kasaba* relia l'hinterland fertile à la côte, ce qui profita surtout à Smyrne. Son commerce crut ainsi que sa population hellénique qui se fraya un chemin vers l'intérieur, donnant des Grecs anatoliens, même dans les régions côtières et seule une minorité urbaine était active dans le commerce ou des activités similaires. [...]
>
> Toutes les villes où passaient le chemin de fer étaient aux mains des Grecs. Il en était de même de la terre. Dans la vallée du Kaystros (Küçük Menderes), à Theira (Tire), Ödemiş, Bayındır, on rapporte que les Grecs, bien que peu nombreux, étaient possesseurs de presque toute la terre.

107. Document diplomatique allemand, Rapport commercial annuel du Consulat Impérial de Smyrne, (noté DJB), No 53 745, rapport établi par Schüler, vice-consul.

108. Paul Dumont, «Jewish Communities in Turkey during the Last Decades of the

austro-hongrois évoquent la Russie des pogroms. En 1901, un incident des plus anodins déclenche une mobilisation très forte dans le *millet* orthodoxe autour d'accusations de meurtres rituels à l'encontre des Juifs. On doit d'ores et déjà noter que le consul français, Guillois, ainsi que son collègue austro-hongrois, Baum, voient dans ces événements, pour le premier, l'effet d'une «croyance [...], répandue dans tout l'Orient et particulièrement vive chez les Grecs Orthodoxes»,[109] pour le second, le produit de «têtes pleines d'imagination»:[110]

Nineteenth Century in the Light of the Archives of the Alliance Israélite Universelle», in Braude & Lewis, *Christians and Jews in the Ottoman Empire*, t. 1, p. 221:

> Alors qu'en Russie, en Roumanie et dans la plupart des États balkaniques, les communautés juives souffraient de persécutions constantes (pogroms, lois anti-juives et autres vexations), les Juifs établis en territoire turc bénéficiaient d'une atmosphère générale remarquable de tolérance et de justice. Les garanties solennellement accordées aux minorités par le *Hatt-i Şerif* de *Gülhane* et confirmées par la Constitution de 1876 n'étaient pas de creuses paroles. Les mesures prises pendant le règne d'Abdülmecid avaient généralement atteint leur but. Cependant, après un examen plus serré, la croissance d'incidents antisémites en Turquie pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle est saisissante. Bien que le gouvernement ottoman ne manqua jamais de punir les coupables, l'antagonisme entre communautés demeurait intense. Dans la plupart des villes de Roumélie aussi bien que d'Anatolie, les musulmans, les Juifs et les chrétiens vivaient en apparente harmonie, souvent mélangés dans un même quartier. Mais la plus petite étincelle suffisait à rallumer l'incendie. Si jamais un jeune chrétien disparaissait à l'approche de Pessah, les juifs étaient immédiatement accusés de l'avoir enlevé pour le saigner afin de préparer des pains azymes. Des menaces et des actes de violence suivaient bientôt les suspicions et les choses finissaient généralement par un boycottage des boutiques juives et des marchands itinérants juifs.
>
> C'est avec les Grecs en particulier que les Juifs avaient maille à partir. Mais les préjugés antisémites étaient fréquents également chez les Arméniens et les Bulgares. De surcroît, lorsqu'un incident survenait, les chrétiens, négligeant leurs affiliations ethniques ou religieuses respectives, oubliaient leurs propres querelles et faisaient bloc contre les Juifs. Dans la région d'İzmir où la population grecque était particulièrement dense, les correspondants de l'Alliance, à partir des années 1870, rapportent des soulèvements contre les Juifs presque tous les ans. Ces soulèvements était généralement dus à la calomnie du crime de sang. De semblables désordres étaient fréquents dans certaines villes de Roumélie, dans les Iles (en Crète et à Rhodes) et même à İstanbul malgré la présence du pouvoir central.

109. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier du 29 mars 1901.

110. HHStA-K-405, courrier du 30 mars 1901.

> Un Grec âgé de 15 ans environ, employé comme chasseur dans la grande maison de nouveautés M. Xenopoulos, citoyen français, a subitement disparu dans la matinée du 22 mars. Dès le lundi 25, le bruit de sa disparition se répandait en ville, et l'approche des fêtes de Pâques aidant, la rumeur commençait à se propager chez les Orthodoxes que le jeune homme avait été enlevé par les Juifs pour être sacrifié.[111]

Le consul austro-hongrois note qu':

> (Il) avait été vu en dernier lieu en compagnie d'un Israélite venu d'ailleurs.[112]

L'inquiétude et l'agitation croissent, des chrétiens orthodoxes se rassemblent, menaçants, auprès de la résidence de leur Métropolite qu'ils veulent contraindre à faire des démarches auprès du *Vali* pour obtenir réparation. On assiste à l'enclenchement d'une mécanique communautaire que le consul austro-hongrois met en évidence quand il écrit:

> En fonction de la nationalité du disparu, de grands rassemblements de plèbe grecque eurent lieu à la résidence de l'Archevêque.[113]

La phrase du consul austro-hongrois laisse penser qu'une scène analogue pourrait se produire parmi une constellation différente, puisque les groupes réagissent comme mécaniquement, de façon prévisible, «en fonction» de certains paramètres, qu'ils désirent ici se venger du groupe voisin, perçu comme une autre unité homogène,[114] responsable collectivement d'une menace réelle ou imaginaire mais ressentie vivement. L'aspect fantasmatique de l'accusation dont il est question en l'occurrence, permet de faire l'hypothèse que les gens ne se fréquentaient pas souvent au niveau individuel. Ils n'avaient que rarement de relations privées ou amicales, s'il n'étaient pas du même *millet* ou si une raison sociale autre ne venait pas les exempter de cette règle relationnelle, car si de tels contacts avaient eu lieu, la probabilité de telles scènes aurait peut-être été moindre.

Le consul français estime la foule à plusieurs milliers de personnes. Le

---

111. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier du 29 mars 1901.

112. HHStA-K-405, courrier du 30 mars 1901.

113. HHStA-K-405, courrier du 30 mars 1901.

114. Le vocabulaire n'est pas innocent, les consuls Hellènes parlent de leurs coreligionnaires orthodoxes hellénophones comme de leurs ὁμογενεῖς, leurs «congénères», ceux qui appartiennent à la même engeance. Cette catégorie ne correspond pas à celle de la citoyenneté ou de la sujétion politique.

consul autrichien parle de «plèbe» et de «populace» pour décrire l'ambiance lors de ces violentes manifestations. Le consul français poursuit ainsi:

> ...les rares Juifs qui osaient se montrer dans la rue étaient poursuivis et roués. Dans la matinée jeudi 28 mars, l'agitation dégénérait en émeute: les Grecs forçaient la haie des gendarmes, enfonçaient les portes qui donnent accès à la cour de leur église, s'emparaient du clocher et sonnaient le tocsin, en proférant des menaces de mort contre le Métropolite qu'ils accusaient de lâcheté. La force armée qui avait fait preuve jusque là de beaucoup de calme et de patience, intervint alors énergiquement et n'eut pas de peine à faire évacuer les abords de l'église; une quarantaine de Grecs furent blessés.[115]

Il est symptomatique que le conflit entre communautés ethnoreligieuses appelle l'intervention d'un tiers, c'est-à-dire de la force publique ottomane, et légitime ainsi son existence, les *rayas* montrant leur incapacité à vivre ensemble.

Le jeune homme sera retrouvé sain et sauf. D'après le diplomate français, il s'agit d'un:

> ...prétendu martyr, qui semble être un mauvais garnement aimant à vagabonder... .[116]

Son collègue d'Autriche-Hongrie explique sa disparition ainsi:

> (Il) s'était éloigné de Smyrne quelques jours auparavant en raison de disputes à la maison... .[117]

L'incident entre les deux communautés fut donc provoqué par une fugue adolescente inexpliquée.[118] Si l'on considère la futilité de la cause de ces troubles, on perçoit a contrario la réalité de l'antisémitisme à l'œuvre au sein de la communauté orthodoxe qui reçoit une certaine caution de la part de la hiérarchie métropolitaine:

> ...certains de ces diocésains lui reprochent d'avoir fourni un aliment à

---

115. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier du 29 mars 1901.

116. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier du 29 mars 1901.

117. HHStA-K-405, courrier du 30 mars 1901.

118. On trouve un épisode littéraire très semblable à celui, historique, que nous venons d'évoquer dans Kosmas Politès, *Στοῦ Χατζηφράγκου* [Dans le quartier de Chatzifragkou], Athènes 1988, p. 232:

> l'agitation populaire en accueillant de prime abord comme avéré un fait que l'événement a démenti et en ne s'employant pas avec assez d'énergie à calmer la famille de l'enfant et les meneurs du mouvement.[119]

Les deux consuls pensent que si l'épisode n'est pas allé plus loin, il faudrait néanmoins peu de choses pour qu'un dérapage autrement plus dramatique se produise:

> Hormis quelques fenêtres cassées dans les maisons israélites et quelques blessures à l'arme blanche, il ne s'est cette fois-ci rien produit; l'incident a néanmoins montré combien il est facile d'exciter la plèbe grecque et combien le Consulat Général et les autorités ecclésiastiques auraient de mal à contrôler des débordements très sérieux.[120]

On trouve un écho de ces relations très mauvaises entre les deux groupes dans un courrier français ultérieur qui traite de l'installation de la franc-maçonnerie à Smyrne. Selon le consul, les Juifs franc-maçons tiennent à exclure de leur loge les orthodoxes:

> Une loge s'est fondée à Smyrne, peu de temps après la constitution, sur l'initiative de quelques israélites provenant pour la plupart de Salonique. Les francs-maçons chrétiens en seraient généralement exclus malgré leur grade et leur situation sociale. [...] Cette loge serait rattachée au Grand-Orient de Paris. Ses tendances sont nettement hellénophobes. Les Juifs qui en font partie ne manquent pas de dénoncer les Grecs comme des fauteurs de désordres, et agitateurs patentés, ayant des intelligences avec l'extérieur et entretenant des influences coupables dans les affaires intérieures de l'Empire. «Sans les Turcs, il y a longtemps que les Grecs auraient assassiné les Juifs».[121]

Ce deuxième exemple dénué de violence, lui, montre que le processus d'exclusion est tendanciellement réciproque. Cette défiance mutuelle sera à l'œuvre pendant la courte période d'administration hellénique qui ne parviendra

---

– Au quartier juif! Au quartier juif!
À nouveau, il (le métropolite de Smyrne) leur fit signe de se calmer. Ensuite, il parla. Les nobles traditions du peuple grec ... Ils l'interrompirent:
– Notre enfant! Notre enfant!

119. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier du 29 mars 1901.
120. HHStA-K-405, courrier du 30 mars 1901.
121. AMAEF-CFC-NS-No 70, courrier du 22 avril 1911.

pas à rallier les Juifs smyrniotes malgré les efforts réels de l'Administration hellénique qui cherchait à multiplier ses soutiens dans la population locale.

L'État ottoman régulateur des conflits

L'intervention de la force publique de l'Empire apparaît à des observateurs extérieurs comme nécessaire au maintien de l'ordre public:

> ...l'adoption de sérieuses mesures de police (a) dû être décidée. À la suite de la principale manifestation, une centaine d'arrestations furent opérées, et l'autorité judiciaire en maintint la plus grande partie.
> Le procès, ajourné pour laisser aux esprits le temps de se calmer, aboutit à un grand nombre de relaxations. Douze seulement des manifestants furent condamnés à sept mois et demi d'emprisonnement ce qui, défalcation faite du temps de détention préventive, leur permettrait de bénéficier de la grâce qui est traditionnellement accordée, lors de l'anniversaire de l'avènement au trône du Sultan, aux prisonniers qui ont accompli les deux tiers de leur peine.[122]

Les mauvaises relations entre *zimmi*s doivent être régulées par l'autorité publique, le *Vali* Kâmil *paşa* ainsi que son souverain apparaissent être les seules instances raisonnables et bien intentionnées à un observateur occidental, le consul français Jousselin qui mentionne de surcroît la tradition de clémence du souverain ottoman.

Orthodoxes et musulmans

Les relations entre orthodoxes et musulmans donnent lieu à des difficultés. Le «vivre côte à côte» n'est jamais aussi efficace que sur le plan théorique. La vie sociale, en particulier dans un grand port, entraîne les membres des différents *millet*s à avoir plus de contacts entre eux qu'ils ne le désireraient peut-être eux-mêmes.

Nous n'avons trouvé qu'une allusion à un mariage intercommunautaire dans les sources diplomatiques. Cela ne signifie pas que la pratique n'était pas plus courante, les hommes musulmans pouvant être exogames, au contraire de ceux des deux autres grands groupes religieux présents à Smyrne.

---

122. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier du 13 septembre 1901.

Or, la mention faite de cette union a lieu dans un contexte de crise.

> Il y a quelque temps, une jeune fille orthodoxe épousait de son plein gré, un musulman. Peu satisfaite, paraît-il, du sort qui lui était fait, elle ne tardait pas à abandonner le domicile conjugal, ce qui déterminait son mari à porter plainte devant le Cadi. Kiamil Pacha, saisi à son tour de la réclamation, pria le Métropolite orthodoxe de lui envoyer la nouvelle mariée, qui n'avait pas changé de religion, afin de l'interroger. Et il la fit enfermer provisoirement dans la maison d'un notable musulman, d'où elle s'échappa le soir même.[123]

On trouve, dans cette dépêche du consul Jousselin, de nombreuses informations sur les cas de transgressions de l'endogamie orthodoxe vus par un Occidental. On peut noter qu'au ton du texte cité, le diplomate français n'est pas horrifié par ce mariage hors *millet* et qu'il n'entre pas, dans le cadre de son courrier, dans cette problématique. Il insiste en revanche sur le libre consentement et l'absence de conversion de la jeune femme. Ces conditions citées rendent le mariage légitime aux yeux d'un Occidental mais la citation même, par son caractère appuyé et délibéré, est aussi l'écho de pratiques courantes de mariages ou de conversions forcées en faveur d'hommes musulmans. Notons que l'exogamie implique une jeune femme chrétienne qui doit aller vivre chez son mari musulman.

La jeune femme semble jouer du caractère hors norme de son union pour l'annuler si bon lui semble. Elle récidive même dans son insoumission puisqu'elle s'échappe de la maison où elle est confinée par le *Vali* lui-même. La transgression communautaire semble légitimer à ses yeux, mais peut-être, et c'est notre avis, aussi à ceux d'autres membres de son *millet* d'origine, tout mouvement qui tendrait à l'effacer. Pourtant, une telle initiative entre en contradiction avec l'institution conjugale qui est fondamentale pour tous les groupes ethnoreligieux présents, l'autorité publique, qui est saisie et intervient de suite, ainsi que le consul français qui ironise légèrement sur la jeune femme «peu satisfaite, paraît-il, du sort qui lui était fait». Le diplomate français met en cause le Métropolite orthodoxe:

> Depuis lors (c'est-à-dire depuis son évasion) le Vali exige sa remise [...]. Le Métropolite [...] prétend ne pouvoir pas satisfaire à cette demande.[124]

Il semble que le consul français soupçonne le hiérarque orthodoxe de ne

---

123. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier du 13 septembre 1901.
124. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier du 13 septembre 1901.

pas tout mettre en œuvre pour retrouver la jeune femme, c'est à dire d'accorder plus d'importance au retour dans le giron du *millet* orthodoxe d'une jeune femme mariée hors de sa communauté, plutôt que de respecter l'institution matrimoniale, quelle que soit l'appartenance ethnoreligieuse des partenaires. La crise conjugale de ce couple de jeunes mariés prend immédiatement des proportions politiques dans le contexte ottoman. Une union hors *millet* est dans le cadre étroit des sources consultées, synonyme de crise et de discorde à venir. Or ces discordes s'engagent sous de défavorables auspices puisque le *millet* musulman bénéficie de la force publique qui le protège et fera aboutir ses revendications. Le *Vali* dans cette affaire, estimant que le Métropolite ne remplit plus son rôle correctement depuis un certain temps, décide de ne plus le recevoir

> ...en dehors des séances du conseil administratifs, dont le Prélat est membre de droit.[125]

Conséquences de l'arrivée et l'installation de muhacirs

Sur toute la période historique considérée et d'après l'ensemble des sources consultées, on peut affirmer que la population musulmane se fait de plus en plus distante voire de plus en plus hostile à l'égard de la population chrétienne. La perception de soi de ce *millet* est, parallèlement, en mutation car on assiste à l'émergence d'une identité nationale qui n'est plus réductible à la seule religion, à mesure que le territoire ottoman se réduit. L'arrivée de musulmans non autochtones,[126] les *muhacirs*,[127] rend d'ailleurs le voisinage plus difficile, l'arrivée de Turco-crétois étant particulièrement à signaler.

---

125. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier du 13 septembre 1901.

126. Gerasimos Augustinos, *The Greeks of Asia Minor*, p. 25:

> Abdülhamid II encouragea la migration en provenance des territoires européens perdus vers ce qui apparaissait devenir le coeur de l'Empire: l'Anatolie, afin d'assurer la prédominance musulmane.

127. Ces musulmans réfugiés de territoires perdus au profit d'États chrétiens ou de vieilles terres de Russie jouent un rôle primordial dans l'évolution idéologique et politique de l'Empire ottoman, ainsi l'intellectuel *Yusuf Akçura*:

> Selon Akçura, l'Empire ottoman, avec sa structure multinationale et pluriconfessionnelle constitue un véritable anachronisme au siècle des nationalités. Il ne pourra se maintenir que si, renonçant à ses traditions politiques et religieuses, il s'oriente

D'innombrables incidents violents viennent scander les dépêches diplomatiques qui mettent en scène de petites gens et souvent des personnes venant d'ailleurs et intervenant de l'extérieur dans le contexte smyrniote.

L'arrivée des Turco-crétois bouleverse le port de Smyrne:

> ...tous les abris disponibles, mosquées, caravansérails, hangars, maisons sont bondés ; les appels à la charité publique sont épuisés; les revenus de la municipalité sont consacrés à des fourniture de pain au détriment de la voirie.[128]

Leur venue en pays largement hellénophone présentait l'avantage pratique de ne pas les isoler socialement car ils ne pratiquaient pas le turc et ne pourraient donc s'insérer aisément dans un milieu ne parlant que le turc. Ces musulmans de Crète sont en effet les descendants de convertis[129] à l'Islam dont le caractère ethnique grec n'a été conservé qu'au niveau de la langue:[130]

> Un projet de colonisation dans le Vilayet de Konia a été repoussé énergiquement par les Crétois. Ils ont objecté la rigueur du climat, leur ignorance de la langue turque et la pauvreté du pays qui oblige bon nombre de ses habitants à s'expatrier. Le désir des immigrés serait de se fixer sur le littoral.[131]

Néanmoins, ils arrivent dans un pays où l'élément orthodoxe domine la vie économique,[132] où leur dialecte crétois est certes compréhensible mais ne

---

résolument vers une politique nationale, que s'il prend la tête d'un «monde turc», que s'il opère une conversion géographique et culturelle vers l'Asie.

François Georgeon, *Aux origines du nationalisme turc, Yusuf Akçura, 1876-1935*, Paris: Éditions ADPF, 1980, pages de conclusion.

La présence de *muhacir*s dans la région de Smyrne est tout à fait attestée:

> ...outre les Crétois, la population musulmane de Smyrne compte plusieurs milliers de réfugiés Bulgares, Circassiens et autres qui forment un élément très peu recommandable.

selon le consul français, Guillois, dans son courrier du 31 mai 1899, AMAEF-CFC-NS-No 67.

128. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier du 31 mai 1889.

129. Certains musulmans tireront prétexte de cette origine pour leur reprocher leur manque d'orthodoxie musulmane.

130. Ils sont en cela comparables aux musulmans de Bosnie qui tout en appartenant au monde slave de par leur langue maternelle ne sont pas chrétiens.

131. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier du 31 mai 1899.

132. Cette domination globale ne peut cacher qu'il existait aussi de petits milieux orthodoxes à Smyrne, le nombre même des Grecs smyrniotes empêche de maintenir l'idée d'un *peuple-classe*. Le «prolétariat» grec existait à Smyrne, il eut même son hebdomadaire, l' *Ἐργάτης* (Le Travailleur), qui parut à partir de la proclamation de la Constitution en

peut que jurer par rapport au grec standard parlé à Smyrne, où l'habillement à la franque et non le costume crétois tend à être de règle, et où l'agitation nationaliste chez les orthodoxes les menace d'un rattachement au Royaume de Grèce dont ils viennent de fuir l'établissement progressif[133] en Crète:

> ...la race grecque est prépondérante sur tout le littoral et en admettant même que le gouvernement puisse y trouver des terrains disponibles pour les nouveaux venus la prudence devrait lui conseiller d'éviter, autant que possible, le contact immédiat des deux races dont l'hostilité religieuse se doublerait, dans l'espèce, d'un antagonisme d'intérêts matériels.[134]

La cohabitation s'annonçait donc ardue. Elle est vécue comme telle par les intéressés ainsi que les musulmans installés à Smyrne qui ne voient pas d'un bon œil un élément instable et dépourvu de revenus s'installer parmi eux. Or le régime hamidien favorisait l'arrivée de musulmans en Asie Mineure qui devenait le cœur de l'Empire:

> ... les Crétois sont autorisés à débarquer sans aucune formalité, et la police affecte même de n'attacher aucune valeur aux permis de voyage, émanant d'un commandant de secteur ou de toute autre autorité, dont ils pourraient être munis.[135]

1908, pour 33 numéros:

> Il est remarquable que ses articles et ses informations furent toujours, depuis la première parution jusqu'à la fin, combatifs et vigoureux, ses principes socialistes et marxistes avec cohérence mais sans dogmatisme et sa langue purement démotique régulière. [...]
>
> Le *Travailleur* ne ressemblait à aucun autre journal de Smyrne. [...] Le prolétariat travailleur et industriel de Smyrne aimait ce journal, comme nous le montrent les publications accueillies par *Le Travailleur*, qui accompagnait et participait pleinement à la vie de Smyrne. [...]
>
> Le *Travailleur* de Smyrne comme son homonyme de Volos est, autant que nous soyons informés, un des premiers journaux socialistes marxistes dans notre langue, le premier peut-être sur le sol grec asservi».

Philippe Falbos, *Σμυρναϊκὰ Μελετήματα* [*Études smyrniotes*], Athènes 1980, pp. 58-63.

133. On parle d' *Ἕνωσις*, pour désigner l'union entre la Grèce et la Crète voire Chypre.

134. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier du 31 mai 1899.

135. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier du 15 juillet 1899.

Les Grecs smyrniotes suivaient, avec sympathie pour le Royaume de Grèce, les événements de Crète:

> Sous la première impression causée par la nouvelle du débarquement de troupes grecques en Crète, une joyeuse excitation s'est emparée des cercles grecs de la ville puis il y eut des manifestations qui se tinrent néanmoins dans les limites de la discrétion.[136]

Les Turco-crétois arrivent dans un milieu qui n'est pas favorable à la cause ottomane qu'ils ont, eux, épousée au point de migrer. Ils arrivent au cours de l'année 1899, le dernier chiffre que nous livrent les diplomates français est de 27 000 réfugiés au mois de juillet.

> Cette affluence considérable de gens sans ressources, aigris par la misère, excités par le fanatisme est une cause permanente d'appréhension pour la population chrétienne de Smyrne et de ses environs. Les musulmans indigènes eux-mêmes ne voient pas d'un œil très rassuré l'afflux de ces coreligionnaires dont ils connaissent l'humeur turbulente.[137]

Le consul français, Guillois, tient à exposer le problème de l'installation de réfugiés comme un problème en soi, pour tous les *millet*s et à ne pas mettre l'accent sur l'antagonisme double qui peut opposer des personnes installées et orthodoxes à ces nouveaux venus, démunis et musulmans.

Les Grecs smyrniotes sont plus sensibles à l'appartenance religieuse de ces hellénophones, qu'à la langue qu'ils parlent. Néanmoins, ce sont les musulmans autochtones qui sont les plus aptes à faire pression sur l'administration ottomane, qui font éloigner quelques uns de ces coreligionnaires de la ville de Smyrne au moyen d'une «commission de réception des émigrés». Pour ceux qui demeurent sur place, la situation évolue vers une certaine normalité aux yeux des observateurs occidentaux:

> Les Crétois, en très grand nombre encore, d'ailleurs, ont dû trouver à s'employer pour la rentrée des récoltes, auxquelles on procède un peu partout en ce moment.[138]

La présence turco-crétoise à Smyrne même n'a occasionné qu'une certaine frayeur, si des passages à l'acte s'observent, c'est en-dehors de Smyrne:

---

136. HHStA-K-404, courrier du 18 février 1896.
137. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier de Guillois, daté du 31 mai 1899.
138. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier de Guillois, daté du 31 juillet 1899.

> De l'intérieur, notamment de Magnésie et d'Échelle-Neuve, on me signale la mauvaise conduite des colons Crétois et la crainte qu'ils inspirent aux musulmans et aux chrétiens indigènes.[139]

Peur diffuse de l'autre et rumeurs

C'est cette peur diffuse mais constante de l'autre et de son probable passage à l'acte qui semble caractériser le climat intercommunautaire à Smyrne pendant la période observée. Les passages à l'acte existent mais ils ont généralement lieu en-dehors de la ville elle-même:

> Je dois attirer votre attention sur l'état de surexcitation dans lequel se trouvent actuellement Grecs et Turcs.
>
> Le malheureux incident de Sevdikeuy où les gendarmes musulmans ont tiré sur une foule inoffensive et désarmée et y ont fait plusieurs victimes a réveillé toutes les haines assoupies. Certains détails, aujourd'hui connus et bien établis, donnent encore plus de gravité à cet incident parce qu'ils permettent de comprendre les sentiments dont les musulmans sont animés envers leurs congénères chrétiens.
>
> Il est, en effet, avéré que plusieurs villageois musulmans, dont on connaît les noms et qui se trouvaient à Sevdikeuy au moment de l'échauffourée, sont allés se joindre aux gendarmes et ont, pour leur simple plaisir et par fanatisme, fait feu sur les chrétiens.
>
> On a pu également prouver que les habitants du village de Guéredjé, proche de celui de Sevdikeuy avaient pris les armes dès qu'ils furent avisés qu'un conflit venait d'éclater et qu'ils se dirigeaient en masse sur ce dernier village pour y assaillir les chrétiens quand ils furent arrêtés par deux notables musulmans accourus à cheval pour les informer que la troupe mandée par le télégraphe venait d'occuper militairement Sevdikeuy.
>
> [...]
>
> Hier encore des émigrés Crétois ont assailli un chrétien habitant le village de Bounarbachi, situé aux portes de Smyrne, et l'ont tué après avoir blessé son père.[140]

139. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier de Guillois, daté du 23 juin 1899.
140. AMAEF-CFC-NS-No 69, courrier de Paul Blanc, daté du 3 février 1909.

Hormis le rôle des officiels, analysé précédemment, on note la spontanéité de la mobilisation de musulmans pour, non pas en découdre avec les chrétiens, mais les occire tout de bon. On ne sait d'ailleurs pas si les notables étaient contre la mobilisation paysanne en elle-même ou s'ils n'ont fait que prévenir les coreligionnaires de la présence de la force publique qui s'attachait à restaurer l'ordre. Les faits sont toujours à la limite du très grave, la situation intercommunautaire évolue dans une tonalité de violence larvée qui amène également le développement du phénomène de rumeurs de massacre, qui tendent à devenir elles-mêmes annonciatrices de massacres réels fonctionnant comme *self-fulfilling prophecy* puisqu'elles inscrivent dans la normalité l'attente de tels événements. Par ailleurs, ces rumeurs étayent notre hypothèse de faibles contacts personnels entre membres de communautés diverses car ceux-ci permettraient soit de savoir réellement ce qui va se produire, soit empêcheraient que les uns et les autres se perçoivent comme fondamentalement et collectivement étrangers entre eux, ce qui réduirait la tentation du massacre. Les rumeurs sont particulièrement fournies pendant les périodes qui suivent la proclamation de la constitution, lors des troubles sociaux conséquents à ce changement politique majeur:

> On a fait, ces jours derniers, courir les bruits les plus inquiétants sur les dispositions des musulmans. Il est vrai que, dans l'espace de quelques heures, ils avaient vidé les magasins d'armuriers et acheté tous les revolvers disponibles. On en a induit qu'ils se préparaient à un massacre en règle des chrétiens...
> [...] il s'est trouvé des gens malintentionnés pour répandre le bruit dans les quartiers musulmans que les chrétiens fermaient leurs magasins parce qu'ils s'apprêtaient à faire un mauvais coup contre les musulmans. (En fait, ils ferment leurs magasins en signe de deuil, car un navire vient de faire naufrage et a causé la mort de 200 personnes). Le même jour les grévistes de l'Aïdin ayant coupé les fils télégraphiques de la ligne afin de provoquer la grève générale, cet incident fut représenté aux musulmans comme une manœuvre des chrétiens ayant pour but d'empêcher l'envoi d'un ordre d'appel aux bataillons de l'intérieur qui pourraient leur porter secours. D'autre part on leur racontait que les grévistes de l'Aïdin exaspérés de la résistance de la Compagnie, projetaient une descente dans le quartier musulman.
>
> Comme les musulmans ne forment à Smyrne qu'une minorité peu importante et qu'il n'y avait à ce moment-là qu'une garnison insignifiante de 250 soldats, les musulmans ont été pris de peur et se sont empressés d'acheter des armes pour se mettre en état de défense.

> Il ressort donc de l'enquête à laquelle je me suis livré avec le plus grand soin que tandis que les musulmans redoutent une agression de la part des chrétiens, ces derniers prêtent aux musulmans l'intention de massacrer les chrétiens de la ville.[141]

Cette rumeur révèle que les mêmes craintes sont partagées par les musulmans. Le supposé calcul chrétien des lignes télégraphiques coupées visant à s'assurer l'impunité, en empêchant à de possibles renforts d'arriver sur place, n'est pas très crédible, l'information pouvant circuler autrement que par télégraphe. L'impunité n'étant dès lors que très provisoire, nous ne pensons pas que l'on puisse rationnellement prêter de telles pensées à qui que ce soit, mais c'est bien là la part irrationnelle d'une rumeur. Cette rumeur peut d'ailleurs voir le jour à cause de la spécialisation ethnoreligieuse des emplois des compagnies de chemin de fer. Enfin, nous pensons qu'un tissu social où de telles rumeurs peuvent exister, ne peut retrouver un climat de sincère concorde sur le long terme. En ce sens les rumeurs, les moins conformes au bon sens, ont un effet tangible sur la réalité par leur effet de rémanence et les réactions qu'elles suscitent.

Par ailleurs, puisqu'on ne sait pas toujours où est la frontière entre la rumeur et la menace réelle, les populations préfèrent prendre les devants:

> ...deux individus, dont l'un appartenait au corps de la police, ont parcouru, ces jours derniers, les rues de Magnésie en appelant les musulmans au massacre des chrétiens. Ils ont été aussitôt appréhendés et jetés en prison. Il n'en a pas fallu davantage pour décider quelques familles chrétiennes à quitter Magnésie et à se réfugier à Smyrne. Leur exemple s'est étendu à Akisar et à d'autres centres, et bon nombre de familles chrétiennes viennent demander à notre ville de Smyrne un abri contre les prétendus projets prêtés aux musulmans.[142]

B. GUERRE ET APRÈS-GUERRE

La guerre mondiale et ses conséquences pour les millets *smyrniotes*

Si le passage à l'acte est problématique en temps de paix, alors que l'Empire est soumis à la surveillance des Puissances et de la Grèce, à la vigilance de ses habitants, sujets ou hôtes étrangers, ainsi qu'au sens minimal de justice

141. AMAEF-CFC-NS-No 69, courrier de Paul Blanc, daté du 6 octobre 1909.
142. AMAEF-CFC-NS-No 69, courrier de Paul Blanc, daté du 29 octobre 1908.

qu'entretien une société qui n'est pas en guerre civile, il l'est en revanche beaucoup moins pendant le conflit mondial, alors que les représentations «ennemies» et leurs nombreuses institutions, scolaires notamment, sont fermées. Il devient difficile de distinguer entre violence sociale, à laquelle on pourrait attribuer un certain caractère spontané et autonome, et violence d'origine étatique. La distinction entre société civile et l'appareil d'État devient fictive, alors même que l'Empire ottoman se transforme sous l'influence du triumvirat jeune-turc, pour devenir un État national turc. Les *muhacir*s seront un instrument mais aussi un moteur de cette politique de nationalisation turque du sol micrasiatique, car c'est à eux que profiteront[143] les expulsions massives d'orthodoxes le long des rivages égéens au début du conflit et qui provoqueront l'afflux de 150 à 180 000 réfugiés d'Asie Mineure dans les Îles égéennes. De même, les agressions se multiplient en-dehors de la ville de Smyrne. Les bombardements alliés[144] permettent des violences alors que la population se trouve désorientée. Le diplomate hellène en poste à Smyrne, dressant un tableau des méfaits commis contre les orthodoxes du *vilayet* insiste sur le rôle des immigrants musulmans:

> Il serait [...] superflu d'ajouter que les crimes commis de ce tableau récapitulatif ont été perpétrés par des musulmans, la grande majorité d'entre eux par des émigrés provenant de Macédoine, d'Épire et de Crète. On peut considérer que les Turco-crétois jouent un rôle principal dans ce bilan criminel.

Après-guerre et administration hellénique

La signature d'un armistice entre l'Empire et l'Entente provoque un grand espoir dans la population orthodoxe et chrétienne en général:

> À la vue du navire allié qui mit fin le premier au siège de quatre ans de cette ville tant meurtrie, une véritable frénésie s'empara du public congénère, lequel s'empressa vers les Quais et commença à acclamer les libérateurs.[145]

Le diplomate indique que ces agissements eurent lieu:

---

143. AYE-1915 / B / 38, courrier de Kônstantinos Dèmaras, consul hellène général à Smyrne, daté du 27 août 1915.

144. AYE-1915 / B / 38, courrier de Kônstantinos Dèmaras, daté du 20 juin 1915.

145. AYE-1918 / A / 5 / VI, courrier daté du 23 novembre 1918 dont nous ne pouvons déterminer avec certitude le rédacteur en l'absence de signature. L'en-tête du courrier est celle du Ministère des Affaires Étrangères Hellénique. Il n'y pas à cette date de représentant des intérêts helléniques à Smyrne. En revanche, le courrier lui-même indique que ces

sans blesser en quoi que ce soit l'honneur national des races voisines

Cette mention paraît difficile à croire, puisque nous avons vu combien les Grecs de Smyrne savaient exprimer ouvertement leur enthousiasme. Néanmoins, plusieurs documents dans les Archives helléniques indiqueraient que cet après-guerre n'est pas aussi faste aux populations chrétiennes qu'elles pourraient le désirer. L'Administrateur britannique Dixon qui débarque à Smyrne avec une quarantaine d'hommes a été rapidement circonscrit par les autorités ottomanes ainsi que par les Levantins; lui-même n'avait ni la mission ni l'envie d'exercer le pouvoir dans le *vilayet* d'*Aydın*. La rapidité d'action des deux groupes sus-nommés illustre l'animosité entre chrétiens orientaux et autres groupes smyrniotes.

L'occupation hellénique change la donne des relations intercommunautaires. Néanmoins, la prépondérance démographique grecque dans la ville de Smyrne même ne peut masquer la majorité musulmane du *vilayet* qui est renforcée relativement à l'issue du conflit puisque l'État ottoman a procédé à l'expulsion d'orthodoxes et à l'installation de musulmans le long des côtes égéennes.[146]

La Sublime Porte proteste contre des agissements anti-musulmans[147] qui auraient lieu dans les territoires occupés auprès des diplomates occidentaux

---

intérêts sont confiés au consul d'Espagne. Il est possible que cette fonction ait été remplie par un Grec d'Asie Mineure, auteur de la dépêche que nous citons.

146. AYE-1918 / A / 5 / VI, ce même courrier daté du 23 novembre 1918 demande à ce que «les 185.000 réfugiés d'Asie Mineure dans les Iles égéennes ne rentrent pas en Asie Mineure, étant donné les circonstances peu favorables à cet éventuel retour».

147. Alexandre Jevakhoff, *Kemal Atatürk, les chemins de l'Occident*, Paris: Éditions Tallandier, 1989, p. 103:

> À Istanbul où se trouve encore Kemal, la nouvelle de l'occupation grecque provoque d'abord l'abattement général. Un deuil national de huit jours est proclamé. Dans les rues les femmes portent sur leurs robes un carré d'étoffe noire avec l'inscription «İzmir est notre cœur». De nombreux commerçants ferment leurs magasins et les troupes sont consignées. En signe de protestation, le gouvernement démissionne. Rapidement, une considérable émotion saisit la population, de la rue au Palais impérial. Les meetings de protestations se multiplient; la délégation d'étudiants que reçoit Defrance annonce un soulèvement général du pays qui préférera mourir plutôt «que de se laisser égorger comme des moutons par une petite nation dont les sentiments envers nous sont bien connus».
>
> [...]
>
> Le vendredi 23, un immense meeting de protestation se déroule sur la principale place de Stamboul la turque. [...] Il n'y a pas d'incidents, mais l'atmosphère est

de nouveau en poste à Constantinople. Elle argue des «principes les plus élémentaires du droit et de l'humanité» ainsi que du «sentiment de justice et d'humanité» pour éveiller la bienveillance occidentale. Tout se passe comme si la situation des relations inter-ethniques était symétriquement inversée par rapport à l'avant-guerre ou à la période du conflit lui-même:

> La Sublime Porte est informée que ces jours derniers le Gouvernement hellénique a fait transporter par plusieurs bateaux à Rodosto et dans ses environs un nombre considérable de Grecs qui y sont installés dans les villages musulmans que leurs populations sont contraintes par une forte pression d'abandonner avec tout leur avoir pour se réfugier à Constantinople.
> [...]
> Rapproché des persécutions auxquelles se livrent systématiquement les Autorités Helléniques Militaires sous le moindre prétexte contre les populations musulmanes partout où elles entrent ces faits prouvent en effet que le but ne tend qu'à la suppression de celles-ci.[148]

La si parfaite symétrie de l'argumentation laisse dubitatif, d'autant que Stergiadès était opposé à la colonisation de terres[149] qu'il administrait par d'anciens expulsés et que son souci de la sécurité de tous le rendait impopulaire parmi les Grecs d'Asie Mineure. On trouve dans le même dossier des Archives helléniques[150] un autre courrier, adressé celui-là par les notables de Geordes au commandant des troupes d'occupation, lui demandant de laisser dans cette localité un détachement de l'armée hellénique pour assurer l'ordre public et la sécurité. Ils se portent même volontaires pour assurer l'entretien des soldats. En tout état de cause, la présence de l'armée hellénique en Asie Mineure ne permet pas d'instaurer partout des relations stabilisées entre les

---

tendue. «Non aux meurtres de Musulmans», «ne sacrifions pas deux millions de turcs à deux cent mille Roums», «Nous demandons la justice», «Les Turcs sont libres» scande la foule [...].

148. AYE-1921 / A / 8 / 28, annexe au courrier des Hauts Commissaires Defrance, Horace Rumbold et Garroni au Haut Commissaire Hellène, Kanellopoulos à Constantinople.

149. Rodosto, aujourd'hui *Tekirdağ*, se trouve sur la rive thrace de la Mer de Marmara, et ne faisait pas partie des territoires soumis à l'autorité de Stergiadès.

150. AYE-1921 / A / 8 / 28, courrier des notables de Geordes au Gouverneur militaire de l'armée d'occupation de Geordes. Cette localité *(Gördeş)* se situe à l'est d'*Akhisar*, dans une vallée.

groupes,[151] en particulier dans les régions de brigandages endémiques.

Dans un souci d'équité, les Alliés de l'Entente enverront une commission d'enquête à Smyrne[152] après le débarquement hellénique. Cette commission arrive à des résultats invalidant l'équité des agissements helléniques en Asie Mineure. Le Métropolite de Smyrne, Chrysostome, s'insurge dans son courrier au Premier Ministre devant de tels résultats, mais le ton pathétique et polémique du grand nationaliste ne permet pas, à notre sens, de mieux comprendre la situation sur le terrain. Il paraît certain que chacun a tenté d'apparaître comme la victime des agissements des autres et nous remarquons que tous, Hellènes et Ottomans, s'en remettent aux Occidentaux afin qu'ils tranchent en justice dans les affaires micrasiatiques.

La destruction de la Smyrne plurielle

La défaite ultime des armées helléniques s'accompagne de destructions et de crimes volontaires sur la personne des musulmans de l'intérieur des terres occupées, lors du reflux militaire. On ne saurait dire si ces agissements étaient le seul fait de l'armée hellénique en déroute, ni si les Grecs d'Asie Mineure y ont participé activement. Le rembarquement des armées du Royaume de Grèce laisse la ville à des maîtres d'un genre nouveau. La Smyrne cosmopolite passe aux mains des nationalistes turcs. De nombreux documents attestent les massacres commis à l'encontre des chrétiens de Smyrne,[153] en particulier juste avant et pendant l'incendie de la ville. On ne peut dire s'ils furent le fait de la seule soldatesque nationaliste ou si les Turcs d'İzmir y ont participé. Il est impossible dès lors de suivre l'évolution du tissu ethnique micrasiatique, celui-ci étant pris dans la tourmente des événements militaires d'envergure internationale.

---

151. Angèle Kourtian, *Τὰ τετράδια τῆς Ἄντζελ Κουρτιὰν (Μνῆμες ἀπὸ τὴ Μικρασία, 1915-1924)* [Les cahiers d'Angèle Kourtian (Souvenirs d'Asie Mineure, 1915-1924)], Athènes 1980, p. 150:

Tous ceux qui le pouvaient avaient loué des maisons à l'intérieur de Smyrne par peur des Turcs. Tous attendaient la victoire finale de l'armée hellénique qui avait été reportée par Uşak et Afyon Karahisar.

152. AYE-1919 / A / 5 / VI / 9, courrier du Métropolite Chrysostomos au Premier Ministre, daté du 11 novembre 1919.

153. AYE-1922 A / 5 / VI / 4, en particulier les revues de presse faites à partir de reportages réalisés par John Clayton, correspondant du *Daily Telegraph*.

Il régnait une atmosphère de fin du monde parmi la population chrétienne de la cité et de sa région, car les troupes helléniques débandées font refluer avec elles environ 100.000 civils chrétiens vers Smyrne, alors que leur évacuation vers le territoire du Royaume de Grèce[154] n'était pas organisée.

Causes de la destruction

Nous pensons que l'âpreté des conflits communautaires puis nationaux à Smyrne et dans l'Empire ottoman s'explique par le sentiment de légitimité pour chacun, quant à sa présence dans cette ville ou dans tout autre territoire. Ce fort sentiment de légitimité a changé de nature au cours du XIXe siècle, en ce sens qu'il devient exclusif et se sert d'une histoire revisitée pour valider sur place des prétentions nationales dont les archétypes sont occidentaux. Les Grecs ottomans se perçoivent comme les héritiers en ligne directe des cités grecques de l'Antiquité ainsi que de l'Empire chrétien byzantin et pensent avoir un droit inaliénable, devenant exclusif, à la présence sur les terres micrasiatiques. La réalité est pourtant plus complexe, comme l'expose Athanasia Anagnostopoulou:

> Venus des Îles, de Thessalie, de Thrace, de Crète, mais aussi du Péloponnèse et des Îles Ioniennes, ces Grecs, dont le nombre est difficilement appréciable, s'installent partout sur la côte ouest et peuplent aussi bien les villes que les campagnes; l'augmentation de la population chrétienne de la côte est saisissante: la proportion de Grecs, très basse jusqu'à la fin du XVIIe siècle [Notre auteur remarque alors en note qu'à la fin du XVIe siècle, l'élément chrétien ne représente que 1, 55 % de la population du *vilayet* d'*Aydın* et ne représentait alors qu'une minorité insignifiante et que cette situation se maintient ultérieurement], s'élève de façon tellement spectaculaire que Krumbacher n'hésite pas à parler d'une «réhellénisation de toutes les îles et côtes d'Asie Mineure». La ville de Smyrne et sa région sont presque exclusivement peuplés de Grecs, et ce sont les premiers lieux d'installation, le reste de la côte ouest ainsi que les autres côtes -sud et nord- ne tardant pas à en accueillir, elles aussi, un nombre plus ou moins important.[155]

---

154. H-1922 / A / 5 / VI / 4, courrier de Stergiadès daté du 22 août 1922 (on pensons que la date est donnée selon le calendrier grégorien, car la date julienne rendrait ce courrier postérieur à l'entrée des Turcs kémalistes dans la cité).

155. Athanasia Anagnostopoulou, *Les communautés grecques d'Asie Mineure (1897-1920). Aspects de l'évolution d'une «communauté nationale» au sein d'un Empire*, thèse

Les musulmans ottomans turcophones deviennent des Turcs, se considérant comme l'essence ethnique de l'Empire ottoman, s'enorgueillissant des anciennes victoires militaires et de leur présence démographique désormais presque partout prédominante. Le mot de «Türk» était synonyme de grossièreté et de faible développement à la période ottomane classique. Le retournement de connotation qu'a connu cet ethnonyme est remarquable, puisqu'il devient un mot d'ordre, un cri de ralliement efficace:[156]

> Et c'est ce Turc [...] que Mustafa Kemal, devenu Atatürk (le père des Turcs), apostrophe, avec la célèbre phrase gravée sur les frontons des bâtiments et dans le crâne des écoliers: «Quel bonheur de se nommer Turc!».[157]

Sur la période historique considérée, on perçoit une distanciation progressive de l'élément musulman, qui s'affirmera comme élément turc, des autres groupes de population. Or parmi ces divers autres groupes, il ne règne pas de solidarité anti-musulmane ou anti-turque. Ce qui frappe l'observateur, c'est le grand morcellement des entités ethnoreligieuses qui ne s'allient que très rarement entre elles et légitiment ainsi la suprématie de l'État ottoman.

Les deux groupes ethnoreligieux principaux à Smyrne pensent donc être les propriétaires exclusifs des lieux. Cette conception des choses ne pouvait que contribuer à la rupture du complexe lien social ottoman et donc à la destruction de la ville de Smyrne, si tributaire de ce relatif équilibre.

Nous avons déjà évoqué, sur le plan scolaire, la part jouée par les Occidentaux qui peuvent ainsi favoriser le rapprochement entre les différents *millets*, du moins en façade, ou au contraire contribuer aux tensions. Arrêtons-nous plus longuement sur leur rôle.

III. OCCIDENTAUX DE SMYRNE ET À SMYRNE

A. LA PRÉSENCE OCCIDENTALE À SMYRNE

Les Occidentaux occupent au moins deux lieux dans l'économie du présent

---

de l'EHESS, direction: H. Antoniadis-Bibicou, 1993, p. 125 et suivantes. Cette thèse a été publiée en grec.

156. Stéphane Yerasimos, «Du cosmopolitisme au nationalisme» in *İstanbul 1914-1918: Capitale d'un monde illusoire ou l'agonie des vieux empires*, Paris: Éditions Autrement, 1994, p. 12.

157. Stéphane Yerasimos, «Quel bonheur de se nommer Turc !», in *Les Turcs: Orient et Occident, Islam et laïcité*, Paris: Éditions Autrement, 1994, p. 54.

article. La plupart des sources diplomatiques consultées sont occidentales, même si l'on peut les diversifier, afin de croiser différents regards occidentaux, qui ne peuvent être uniformes. L'Occident n'est pas un lieu nécessairement univoque et il existe des différences individuelles et nationales entre les diplomates rédacteurs des sources tout comme des points de convergence. De quelle nature pourrait être, par exemple, la proximité entre un Paul Blanc, Consul Général de France en poste de 1902 à 1909, et un Laporte en fonction, lui, pendant l'administration hellénique? Le premier, marié en secondes noces à une Crétoise orthodoxe, ayant passé trente ans de sa vie dans l'Empire ottoman, a une attitude très critique envers l'Empire et l'Islam. Il se permet même des jugements de valeur sur cette civilisation, et en particulier sur le Coran, que ses connaissances livresques ne semblent pouvoir étayer. Laporte est lui un diplomate dont les sympathies portent vers la nation turque en genèse. Il sera l'un des artisans de la rétrocession de la Cilicie occupée par la République française au gouvernement nationaliste d'Ankara.

D'autre part les Occidentaux sont présents physiquement en Orient sous forme de «colonies». Une colonie franque à la fin de l'Empire ottoman, c'est un ensemble composite d'éléments présents sur place depuis des générations, mais venant d'Occident, les Levantins, ainsi que des personnes dont l'établissement est plus récent et la filiation avec la France, par exemple, moins ambiguë. Les Levantins n'avaient pas bonne presse auprès des chrétiens orthodoxes, comme les jugements très sévères de Philippos Phalbos le montrent bien:

> ...ils n'étaient ni de véritables Francs, ni entièrement Asiates mais constituaient une classe à part d'êtres humains dont le trait commun était la religion catholique, ils n'étaient cependant pas ressortissant de façon stable d'un État quelconque et leur nationalité était douteuse, leur origine était bâtarde, leur morale était très souple et particulière, [...], ils furent toujours un obstacle important pour l'avancement économique des Grecs dans les centres de l'Orient grec et les voisins les plus dangereux dans le domaine économique, moral ainsi que celui des ambitions politiques et nationales.[158]

Smyrne réalisait ainsi un mélange des lieux et des appartenances géographiques que le terme de levantinisme exprime assez bien. Ces

158. Philippe Falbos, *Ὁ Φραγκομαχαλᾶς τῆς Σμύρνης* [Le quartier franc de Smyrne], Athènes 1969, pp. 218-219:

Occidentaux sont partie prenante dans la dynamique sociale, culturelle[159] et économique du lieu examiné, leur présence est la facette très visible de l'irruption de l'Occident au Proche-Orient qui trouve dans tous les milieux ethnoreligieux autochtones de puissants partisans. Il ne faudrait pas croire que seuls les chrétiens subissaient l'attraction occidentale. L'époque tardive de l'Empire se caractérise par une généralisation de cette attirance:

> Sur la communauté juive, c'est par l'A*lliance Israélite Universelle* que s'exerce surtout l'influence européenne, et plus particulièrement française. Fondée à Paris en 1860, cette institution s'est donné pour mission de «régénérer» les Juifs ottomans par l'instruction et l'éducation. À cet effet, elle crée des écoles dans tout le bassin méditerranéen. À Smyrne, une école ouvre ses portes en 1873. Vingt ans plus tard, on peut considérer que l'œuvre de l'*Alliance* est un brillant succès. Elle a pris en mains le destin des Juifs de Smyrne, qu'elle a contribué à faire sortir de leur enfermement.[160]

Le partage global de la foi chrétienne ne suffit pas à identifier chrétiens d'Asie Mineure aux Occidentaux parmi lesquels on ne trouve d'ailleurs pas que des chrétiens.

On doit parler d'un «désir d'Occident», c'est-à-dire d'un fort tropisme culturel, idéologique souvent doublé, mais non nécessairement, d'attrait économique pour les Puissances.[161] En particulier, l'action scolaire de l'Occident

---

159. Philippe Falbos, op. cit., pp. 256-257:

> Du «Quartier franc» provenaient toutes ces frivolités certes sans valeur pour l'intelligentsia mais enviables pour une société comme celle de Smyrne: tels les pique-niques, les excursions, le carnaval, les soirées, les «jours fixes», les bals, encore les sports comme le tennis, l'équitation, le golf. Autant de manifestations de la vie sociale étrangères à la mentalité orientale.

160. Henri Nahum, *Les Juifs de Smyrne, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle: de l'État pluri-national à l'État-nation*, thèse de Paris IV, direction: Dominique Chevallier, 1995, p. 467 et suivantes. Cette thèse a fait l'objet d'une publication aux Éditions Aubier, Paris, 1997.

161. Roderic H. Davison, «The *millet*s as Agents of Change in the Nineteenth-Century Ottoman Empire» in Braude & Lewis, *Christians and Jews in the Ottoman Empire*, t. 1, p. 322:

> (...) il y avait tout un spectre ou plutôt un continuum social dans l'Empire ottoman, gradué approximativement selon les liens décroissants avec l'Occident: les Européens résidant ou visitant l'Empire, les Levantins ayant une citoyenneté européenne,

à Smyrne est éclatante, par ses institutions propres[162] mais aussi par la valeur des modèles que celles-ci proposent et qui sont adoptés par la société indigène. Il est nécessaire de rappeler ici que l'image de l'institution scolaire est très fortement positive dans le cadre ottoman et que l'école jouit d'une forte aura sociale et civilisationnelle. Cette image correspond aussi à son efficacité sociale, l'économie de Smyrne offrant des emplois à des personnes ayant reçu une éducation scolaire. Il y a donc concomitance entre prestige et efficacité de l'école et son investissement, direct ou indirect, par l'Occident.

Cet Occident désiré finit par devenir lui-même un trait spécifique autochtone, en ce sens que les Proches-Orientaux développent leurs propres représentations des Grandes Puissances qui se trouvent vite en décalage avec la réalité dynamique des pays rêvés, même si ces représentations idéales sont encouragées, entretenues ou simplement tolérées par l'action des représentants diplomatiques, religieux ou scolaires, en particulier de la France au Levant. L'historien doit les considérer comme autant d'objets légitimes:

> Dans le domaine extra-européen, ethnologues et historiens sont généralement partis à la recherche d'une 'authenticité', souvent illusoire, qui aurait existé avant le choc culturel avec l'Occident. Des travaux plus récents se sont au contraire attachés au dynamisme de la rencontre, aux réactions et aux adaptations nécessaires pour faire face à une situation nouvelle. C'est une manière de redonner pleinement leur rôle aux autochtones, qui ne sont pas des victimes passives de l'acculturation. C'est une façon de replacer chaque partenaire de l'échange dans son propre mode de penser et d'agir.[163]

À la fin de la période historique considérée, l'Occident est également

---

les Levantins démunis de citoyenneté européenne mais bénéficiant d'une protection européenne, les Levantins ordinaires, les membres des *millet*s disposant de passeports ou de protections éntrangères, les membres des millets sans protection étrangère, les turcs des régions côtières, les turcs des villes de l'intérieur, les Turcs des villages et les Turcs des tribus. (Les membres des *millet*s de l'intérieur ne semblent pas bien s'insérer dans ce spectre, mais ils étaient très probablement proches des Turcs des villes et villages de l'intérieur).

162. Christos Solomônidès, *Ἡ παιδεία στὴ Σμύρνη* [L'éducation à Smyrne], Athènes 1961.

163. Bernard Heyberger, *Les chrétiens du Proche-Orient au temps de la réforme catholique (Syrie, Liban, Palestine, XVIIe-XVIIIe siècles)*, p. 6. Ces remarques sont pertinentes pour la période qui nous occupe.

présent militairement sur les terres de l'Empire ottoman. Les bâtiments occidentaux assisteront d'ailleurs passivement à la destruction de la ville de Smyrne par les flammes, restant mouillés en face de la cité conquise par les nationalistes turcs.

B. PRÉSENCE FRANÇAISE À SMYRNE

La présence d'une colonie française de peuplement à Smyrne est un accident de l'histoire car rares furent les Français désireux de s'expatrier. Hormis le cas de l'Algérie et dans une moindre mesure celui de l'Amérique française, la France n'envoya pas d'importants groupes de population outre-mer. Même dans ces deux cas, les déportations d'opposants politiques ou d'indésirables sociaux ainsi que le dynamisme démographique des populations installées ou leur effet d'attraction sur d'autres groupes, par le décret Crémieux dans le cas algérien, jouèrent un rôle important. La colonie française est en fait le résultat de mouvements disparates de population ainsi que d'initiatives consulaires pour attirer dans le giron de la protection française une clientèle de ralliés, désireux de profiter du statut privilégié de protégé et des avantages acquis par les Capitulations:

> Les protégés peuvent être divisés en différentes classes. Ils comprennent:
> 1) Les protégés nés en territoire ottoman mais qui se prévalent de leur origine française. Cette catégorie de protégés comprend presque exclusivement des Israélites, se disant originaires de Bayonne. En ce qui les concerne, une entente est intervenue, il y a plusieurs années, entre le Consulat et les autorités locales, la liste des israélites protégés a été dressée d'un commun accord et il a été convenu qu'aucune inscription nouvelle ne pourrait être effectuée. Notre protection s'applique aux enfants qui continuent à être protégés après leur majorité.
> 2) Les protégés accidentels auxquels la protection n'est accordée que pendant la durée de leurs fonctions. Tels sont les drogmans auxiliaires, les cavas, les agents consulaires, etc... Pour eux point de difficultés, leurs enfants ne pouvant prétendre à la continuation de la protection.
> 3) Enfin il existe une troisième catégorie de protégés de faveur dont la caractéristique est *qu'ils n'ont jamais appartenu à la nationalité ottomane* et que les autorités ottomanes n'ont aucune revendication à exercer à leur égard en ce qui concerne la nationalité. Plusieurs d'entre eux sont d'origine vénitienne, gênoise, romaine et même grecque. Ils appartiennent pour la plupart à cette ancienne clientèle latine qui cherchait autrefois aide et assistance auprès du Consulat de France

> et qui constituait pour les autorités françaises une pépinière d'Agents de propagande et d'influence. Parmi ces latins que la France couvrait de sa protection générale, il y en eut quelques uns qui rendirent à notre pays des services signalés en récompense desquels ils reçurent des patentes de protection spéciale.[...] Quand la protection française, à laquelle ils tenaient tout particulièrement non seulement par sympathie personnelle, mais encore parce qu'elle leur paraissait plus efficace, leur était offerte, *on les obligeait* à renoncer au préalable à leur nationalité et on ne les inscrivait sur les registres du Consulat que sur la présentation d'un certificat de l'autorité dont ils relevaient constatant leur renonciation.[164]

La première catégorie évoquée peut déconcerter, car on a l'impression d'avoir un rattachement mythologique à la nation française comme le consul le sous-entend lui-même par la tournure «se disant originaires de Bayonne». La troisième catégorie de protégés français pouvait être agrandie ou limitée à loisir, selon le bon vouloir du consul en poste. À l'époque considérée, on tend à limiter et à fermer une fois pour toute ces listes, tout en n'excluant personne qui pourrait avoir droit d'y figurer, afin de ne pas avoir à intervenir en faveur de nouveaux protégés, de façon incessante auprès des autorités ottomanes. La politique italienne[165] et hellénique[166] est, à la même époque, de naturaliser le maximum de personnes, afin de grossir le nombre de leurs ressortissants et pouvoir instrumentaliser des chiffres de population afin de présenter des revendications territoriales, rendues les plus légitimes possibles sur le plan de la démographie.

Néanmoins, la culture française semble rendre rétif à l'expatriation durable ou temporaire, trait que déplorent les consuls installés à Smyrne pour l'influence économique réelle de la France, 2% des voyageurs de commerce de passage à Smyrne seraient français contre 35% qui seraient allemands.[167]

Les commerçants français préfèrent confier leurs intérêts à des intermédiaires locaux. Cette délégation d'intérêts est remise en cause par le consul Colomiès qui pense qu'ainsi les intérêts français sont mal servis, ces mêmes intérêts pouvant entrer en concurrence avec des intérêts de type «national», qui auraient alors la priorité. On note une certaine ambiguïté des rapports entre la France

164. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier de Paul Blanc, daté du 18 août 1902.
165. AMAEF-CFC-NS-No 68, courrier de Paul Blanc, daté du 28 décembre 1907.
166. HHStA-K-1915, courrier de Valdimir Radinsky, daté du 27 mai 1915.
167. AMAEF-CFC-NS-No 70, courrier de Colomiès, daté du 15 août 1910.

et les non-musulmans de l'Empire qui servent traditionnellement d'intermédiaires. Il semble que de ce fait les intérêts français ne soient pas l'objet de soins pouvant leur garantir une réelle pérennité. L'industrie des vieilles Puissances ne s'adapterait pas au marché local, vraisemblablement persuadées de la supériorité intrinsèque de leur production «de qualité» alors que leurs concurrents adopteraient un comportement tout autre:

> ...l'Italie n'a rien négligé pour développer son commerce dans ces régions. Il serait puéril de ne pas reconnaître qu'elle a réalisé des progrès très sensibles dans cette voie. Les tissus de coton de la péninsule font aux articles similaires de la Grande Bretagne une concurrence assez sérieuse pour que les consuls Anglais aient jugé nécessaire d'appeler sur ce point l'attention des industriels de leur pays ; de même la soie italienne rivalise avec la soie de Lyon et est souvent préférée à cette dernière à cause de la différence de prix. Cette différence correspond, il est vrai, à une infériorité proportionnelle de qualité, mais il est bien établi aujourd'hui que cette considération n'a que peu de valeur aux yeux des populations orientales qui s'attachent avant tout à l'apparence de la marchandise. En outre des étoffes manufacturées, l'importation des produits alimentaires de l'Italie a pris, sur cette place, une importance considérable, si bien que ce pays occupe aujourd'hui le quatrième rang dans l'ensemble du mouvement commercial, alors qu'il n'était pour ainsi dire pas classé il y a trente ou quarante ans.[168]

On trouve le même reproche formulé par le consul à l'endroit de l'administration française qui néglige ses positions officielles, scolaires notamment, en ne leur accordant pas la visite régulière du consul français[169] alors même que les collègues des Puissances rivales disposent des moyens d'inspection et de représentation plus adéquats:

> Par lettre du 16 septembre dernier, mon prédécesseur avait signalé à Votre Excellence la grande utilité que présenterait pour son information personnelle et pour le service du poste, un voyage dans la circonscription consulaire où le Consul général ne s'est pas montré depuis une dizaine d'années, tandis que ses collègues d'Angleterre et d'Italie voient à juste titre, dans des inspections fréquentes, un moyen efficace d'augmenter l'influence dont ils disposent. Cet argument a plus de valeur encore appliqué à un pays qui protège et

168. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier de Guillois, daté du 7 septembre 1900.

169. Il peut bien sûr s'agir d'une ruse de consul désireux d'obtenir des fonds pour

> subventionne un nombre considérable d'établissements scolaires. Il semble que cette subvention suppose un contrôle. J'ai pu visiter jusqu'ici toutes les écoles françaises de Smyrne et des environs ; une tournée dans les établissements de l'intérieur et de l'Archipel stimulerait l'ardeur des élèves en apportant à leurs maîtres un encouragement qu'ils ne se font pas faute de réclamer.[170]

La réponse du Ministère, le 2 avril 1910, sera négative. Il est en effet porté à la plume sur la requête transmise par l'Ambassade de Constantinople à Paris, le 24 mars 1910:

> en l'état des crédits il n'est pas possible d'accueillir sa demande cette année.

La prépondérance française présenterait ainsi des signes avant-coureurs de faiblesse, en étant considérée comme un fait acquis évident et immuable.

Quatorze juillet levantin

Point d'orgue de la présence française dans l'année, le 14 juillet à Smyrne donne lieu à l'envoi régulier d'un courrier du consul au Ministère à Paris. La célébration du 14 juillet est même, parfois, pratiquement le seul courrier sélectionné par les conservateurs dans les volumes consultés, pour rendre compte d'une année entière de correspondance diplomatique. Le 14 juillet n'était pourtant pas la seule fête nationale d'Occident à être célébrée à Smyrne.[171] Son importance pour la population smyrniote semble pourtant attestée. Les comptes-rendus français font de cet événement un miroir, peut-être trompeur, de l'influence réelle de la République.[172]

> La fête du 14 juillet a dû cette année à la participation des Hellènes de présenter un caractère original. Les membres de la colonie grecque ont tenu à marquer à la France sa reconnaissance de l'appui qui lui a été et qui lui est encore prêtée par elle.
>
> Une délégation comprenant tous les notables hellènes est venue assister à la réception de la colonie française. Son chef, l'avocat Psaltoff, en quelques

---

faire la tournée de sa conscription consulaire, néanmoins nous ne trouvons pas ailleurs d'allusions à un quelconque déplacement dans la circonscription.

170. AMAEF-CFC-NS-No 70, courrier de Colomiès, daté du 4 mars 1910.

171. La célébration de l'anniversaire de la reine d'Angleterre semble avoir été tout aussi importante.

172. Aucun des courriers autrichiens ou allemands consultés ne rend compte de l'événement.

> paroles heureuses, d'un tact très sûr a dit la reconnaissance de ses compatriotes pour notre pays; il a terminé son toast en levant son verre à M. Le Président Poincaré, à la France et à la République. Le Métropolite, Mgr. Chrisostome, accompagné d'un représentant de la communauté orthodoxe s'est rendu à la réception officielle et m'a affirmé avec une énergie particulière la gratitude des Hellènes envers nous. La plupart des établissements grecs étaient fermés et pavoisés. Il n'y a pas eu d'illuminations, celles-ci étant interdites par suite de l'état de siège. Enfin, le soir, au moment où je regagnais mon domicile, en sortant du Club où avait lieu le dîner de la colonie, un orchestre envoyé spécialement, je l'ai appris par la colonie grecque qui savait que je devais forcément passer devant le jardin d'un établissement fréquenté par elle, pour regagner mon domicile, entonna sur mon passage la Marseillaise. Son exécution fut soulignée d'acclamations à la France.
>
> [...]
>
> Je dois ajouter que, pour la première fois, la Banque Ottomane qui est ici la régulatrice du marché a fermé ses bureaux cette année. Tous les autres établissements financiers, sauf la Banque de Salonique que l'on s'est d'autant plus étonné de voir s'abstenir, qu'elle bénéficie d'une participation française importante, l'ont imité. Ce Bank Holiday a donné au 14 juillet un caractère de généralité inaccoutumé depuis la constitution.[173]

La satisfaction du diplomate est très sensible; l'apogée de l'influence française semble atteinte. D'autres rapports indiquent que le quartier européen et en particulier la rue franque était pavoisé aux couleurs de la République.[174] Ce courrier renforce notre diagnostic de nationalisation idéologique du *millet* orthodoxe car il emploie comme synonymes stricts les mots «Hellène» et «Grec». La vision occidentale, et particulièrement française, de l'État-Nation s'impose sur le milieu ottoman.[175] Nous ne pensons pas que l'ambiguïté, lourde de conséquences politiques, présente dans ce rapport, soit propre au seul consul

---

173. AMAEF-CFC-NS-No 70, courrier de René Dollot, consul suppléant, daté du 30 juillet 1913.

174. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier de Rougon, daté du 16 juillet 1897:

> La fête du 14 juillet a été célébrée par les nationaux avec un patriotique entrain. La population s'y est associée avec les mêmes manifestations de sympathie pour notre pays que les années précédentes. Dès le matin, les établissements publics et un grand nombre de maisons de commerce de toute nationalité, ainsi que les cafés sur les quais se sont couverts de drapeaux.

175. On voit aussi de nombreux courriers dans lesquels «Empire ottoman» et «Turquie»

suppléant, Dollot. Cette ambiguïté a aussi comme résultat de créer une symétrie parfaite entre communauté française et communauté helléno-grecque, les deux groupes de population étant alors des corps hébergés par l'Empire mais dont le caractère constitutif pour ce dernier est mis en doute.

Le premier 14 juillet célébré dans l'Empire vacillant au sortir du conflit, alors qu'un consul français est à nouveau présent dans cette Échelle, représente une apogée symbolique de la France épuisée mais victorieuse en Europe:

> La fête du 14 juillet a revêtu, cette année, à Smyrne un caractère particulièrement éclatant.
>
> Les circonstances de la signature récente de la paix avec l'Allemagne, le souvenir du rôle glorieux de la France au cours de la guerre, la présence en rade de nombreux navires de guerre, l'occasion pour les éléments chrétiens et surtout grecs de nous marquer leur sympathie séculaire, étaient autant de causes pour étendre au-delà de la colonie française les manifestations dont fut entourée la célébration de notre fête nationale.
>
> Les visites que j'ai reçues ont dépassé du double celles que l'on était accoutumés à faire au Consulat Général à cette occasion. De nombreux étrangers y prirent part et, si la situation politique l'avait permis, les musulmans auraient certainement multiplié leurs démarches de sympathie.[176]

On note un infléchissement dans le compte-rendu. Bien sûr, les membres des sphères d'influence habituelle de la France sont au rendez-vous pour magnifier la Puissance victorieuse mais le consul laisse entrevoir une possible politique de rechange. Beaucoup de musulmans participent à la popularité de la France dans le Levant, il faudrait en tenir compte.

Les rapports consulaires consultés se montrent tous très proches du monde des élites ou des notabilités, privilégiant ainsi les informations glanées dans ces milieux sociaux spécifiques. Ils formulent avec facilité des jugements de valeur face à la réalité dont ils doivent rendre compte, mais à laquelle ils participent aussi, en exprimant une grande confiance dans leurs hiérarchisations sociales, politiques ou ethnoreligieuses. Eux-mêmes mais surtout leurs pays occupent une place de choix dans ces hiérarchies. Cette façon de penser ne

---

sont employés de façon strictement interchangeable, ce qui correspond à l'usage courant des langues occidentales mais pas à celui du «turc ottoman» et en tout cas pas à la réalité politique que les consuls sont censés observer.

176. AMAEF-L-T-No 22, courrier de Laporte, daté du 15 juillet 1919.

devait pas être particulière aux diplomates en poste mais était relayée amplement par au moins certains cercles autochtones. On a déjà cité le courrier de Guillois qui porte sur le dynamisme de l'Italie en 1900 sur la place de Smyrne. On y voyait deux reproches faits à l'encontre de ces nouveaux concurrents ainsi qu'à la population locale. Les Italiens seraient comme des concurrents illégitimes puisqu'ils font la conquête des marchés en baissant les prix, en abaissant «la qualité» de l'offre. Il est donc normal que l'industrie française ou britannique ne puissent suivre. Par ailleurs la population orientale ne s'intéresse qu'à l'apparence des articles qu'elle achète. On voit à l'œuvre les stéréotypes de l'Oriental et de l'Italien superficiels, images inversées de l'Occidental ou du Français sérieux... sous la plume d'un consul français.

Religions et consulats

Tous les consulats essayent de patronner de la façon la plus large possible un groupe religieux local. Le Reich wilhelmien se voit réduit à la communauté luthérienne mais aimerait attirer à lui les Juifs,[177] notamment les personnes d'origine ashkénaze, qui tendent à s'insérer dans la mouvance culturelle et commerciale de l'Allemagne, dans l'Empire. La position de la Russie est assez simple, son champ de protection s'étend sur les orthodoxes de l'Empire, domaine où le Royaume de Grèce, plus faible mais plus proche, est aussi présent, puisqu'il y a à Smyrne recouvrement entre orthodoxie et appartenance à l'*homogénie* grecque. La situation est plus complexe pour les catholiques dont la France, l'Italie, voire l'Autriche-Hongrie, se disputent le patronage. La République Française jouit néanmoins d'un statut de protectrice officielle des catholiques de l'Empire. Ceux-ci recourent à elle pour des affaires, parfois fort peu graves:

> Un comité s'est constitué dans la ville de ma résidence sous le patronage de

---

177. DS-39 708, courrier de l'Ambassadeur allemand au Ministère des Affaires Étrangères à Berlin, daté du 5 août 1914:

> Comme le Consul Impérial Général de Smyrne m'en informe, des cercles juifs germanophones de cette ville ont fait connaître leur souhait de voir l'école allemande de garçons en cette localité, agrandie de façon respectable et placée sous contrôle du Consulat Impérial. [...] L'élément juif exigerait une participation à la gestion de l'école, sous forme d'un ou deux sièges au comité de direction de l'école selon le nombre total des membres de celui-ci.

> Monseigneur Timoni, archevêque latin et délégué apostolique, en vue de doter la paroisse française de Smyrne de nouvelles orgues.
>
> Le Président et le Secrétaire de ce comité, notables français l'un et l'autre, ont vivement insisté auprès de moi pour faire passer par l'intermédiaire de Votre Excellence la requête ci-incluse, apostillée par Monseigneur Timoni, qu'ils adressent à Son Éminence l'archevêque de Paris dont ils sollicitent le bienveillant concours à l'œuvre à la fois religieuse et française dont ils poursuivent la réalisation.
>
> Je n'ai pas cru devoir repousser leur sollicitation, mais je n'ai pas dissimulé aux solliciteurs que Votre Excellence seule pouvait apprécier la forme sous laquelle il lui convenait de faire parvenir à sa destination la requête dont il s'agit.[178]

Hormis l'indication du rôle anecdotique de relais postal du consulat français pour une missive catholique, ce rapport présente clairement l'alliance conservée outre-mer entre Église catholique romaine et République Française, le développement de l'une est présenté comme synonyme de celui de l'autre alors même que l'Archevêque romain est italien et pourrait préférer une autre Puissance tutélaire. L'apothéose de cette alliance entre autel et République semble atteinte lors d'une célébration du 14 juillet qui inclut comme toujours un office catholique:

> L'autre fait (digne d'une mention particulière), c'est l'initiative prise par le nouvel Archevêque, qui est italien, d'adresser publiquement et au cours d'une cérémonie religieuse, des félicitations au représentant de la République. Cela ne s'était point fait jusqu'ici. Mgr. ZUCHETTI a gardé le souvenir de la réception qui lui a été faite à ce Consulat Général lors de son entrée à Smyrne ; il est demeuré reconnaissant de la protection efficace qui lui a été donnée par l'Ambassade lors d'un récent conflit avec l'Administration de l'efkaf. Enfin, ses relations avec le Consulat Général de France ayant soulevé la mauvaise humeur de quelques ecclésiastiques italiens, Sa Grandeur a tenu à profiter de la première occasion pour affirmer de nouveau, et autrement, sa sympathie pour la France. Et c'est avec intention qu'Elle a terminé son discours (dont ci-joint la copie) par les mots: DOMINE SALVAM FAC REPUBLICAM.[179]

178. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier de Guillois, daté du 13 novembre 1900.
179. AMAEF-CFC-NS-No 70, courrier de Thierry de Witasse, daté du 18 juillet 1910.

Sous l'effet de demandes très clairement exprimées du Comité Union et Progrès, le consul suppléant français, tout en se montrant blessé par la critique formulée à l'encontre des sentiments et de la pratique religieuse de l'Ambassadeur de France,[180] évoquera une politique de rechange pour la France au Levant qui tiendrait compte des aspirations officielles du Comité mais également de ses propres évolutions internes en métropole, à savoir le développement d'un réseau scolaire dégagé de tutelle confessionnelle.

> ...j'ai entendu regretter à plusieurs reprises (par l'ancien Vali de Smyrne, MAHMOUD MOUHTAR, actuellement Ministre de la Marine; par TEWFIK BEY, membre du Comité, actuellement Gouverneur de Magnésie) que notre enseignement en Orient, fut confié à des religieux; ils ne prétendaient pas qu'un collège laïque français aurait sur les établissements congréganistes une supériorité professionnelle; mais il est clair que leur sympathie va à l'élément laïque. Personne ne s'en étonnera. Manquant d'indulgence pour les hodjas, ils ne sont pas enclins à la bienveillance pour les congrégations.[181]

Le consul ne fait que suggérer une autre possibilité politique alors qu'il emploie le possessif de la première personne du pluriel, pour parler des ordres catholiques francophones actifs dans la ville de Smyrne. Pourtant la loi «sur la séparation des Églises et de l'État»[182] est vieille de plus de cinq ans quand il écrit ce rapport. Nous voyons là une distorsion entre la dynamique de la vie politique française et la continuité de la pratique politique au Proche-Orient. Il s'agit d'un exemple de création entretenue d'une France particulière au Levant.

En fait, il existait bien quelques établissements scolaires français laïques, d'inspiration maçonnique, à savoir ceux de «La Mission Laïque française», active à Salonique. Elle était présente à Smyrne par la protection qu'elle accordait à la *Scholè Arônè* [École Arônès] dirigée par Chrèstos Arônès à

---

180. AMAEF-CFC-NS-No 70, courrier de Witasse, daté du 28 avril 1911:

> Il (le directeur des affaires politiques du *vilayet* d'*Aydın*) est allé jusqu'à critiquer l'attitude de M. Constans qui, en dépit d'une réputation bien établie, ne craignait pas de suivre à Constantinople les offices de la semaine sainte. [...] Je suppose qu'il répète sans discernement les propos tenus devant lui dans les clubs auxquels il est affilié.

181. AMAEF-CFC-NS-No 70, courrier de Witasse, daté du 22 avril 1911.

182. Cette loi est votée le 9 décembre 1905. Bien qu'elle soit de facture libérale, elle met fin au Concordat entre la France et l'Église catholique. Il n'y a plus en France aucun culte reconnu bénéficiant d'un statut privilégié de droit public.

partir de 1885 et qui devint ainsi «Le lycée franco-grec Chrèstos Arônès». Quelle était la réelle influence laïque d'une telle institution, d'autant que le terme grec *laikos* (populaire) n'est en rien synonyme du mot qu'il a légué au français? De toutes façons, l'attrait d'un tel lycée franco-grec pour les parents musulmans était très limité, d'autant que cette protection le mettra en situation fort délicate pendant le conflit mondial.[183]

Adeptes de la langue française

La langue française à Smyrne apparaît, selon les sources, très solidement implantée. Les milieux levantins ont été soumis à une assimilation linguistique à la faveur du français qui est «la langue franque», c'est-à-dire la langue européenne par excellence. Elle tend à remplir la fonction de *lingua franca* entre les différents groupes de population. Ainsi quand un pasteur allemand, Anton Friderici, originaire de Poméranie, se met en route pour Smyrne en 1857,[184] afin de réactiver la vie communautaire luthérienne, il doit faire un séjour assez long à Genève pour y parfaire son français. Quand il est sur place, il doit alterner les services religieux en français et en allemand. La petite école allemande des Diaconesses de Kaiserswerth, créée en mai 1882,[185] utilise jusqu'en 1890, le français comme langue d'enseignement. Même lorsque l'allemand aura remplacé le français, celui-ci reste la première langue «étrangère» étudiée avant l'anglais et bien devant le grec, alors même que ni le turc ni l'arménien ne sont enseignés. Pendant l'année 1905-1906,[186] le budget consacré au français est de 14,3% du budget de fonctionnement total alors que le grec n'en atteint que 1,8%.

De même, parmi les milieux italiens ou d'origine italienne, la France et sa langue semblait symboliser l'Europe que les ancêtres avaient quittée:

> La colonie italienne de Smyrne se compose, en grande partie, de familles établies dans le pays depuis plusieurs générations et qui, jusqu'à une époque

183. Christos Solomônidès, *Ἡ παιδεία στὴ Σμύρνη* [L'éducation à Smyrne], Athènes 1961, p. 292.

184. Document diplomatique allemand, Paroisse allemande, (noté DG), No 39 580, brochure de 1905, *«Contributions à l'histoire de la communauté évangélique allemande de Smyrne, 1759-1904», rédigée par son pasteur actuel, Steinwald.*

185. DG-39 580.

186. DS-39 669, courrier de la Commission scolaire de la colonie allemande de Smyrne au Ministère des Affaires Étrangères à Berlin, daté du 19 février 1907.

> récente, ne témoignaient que d'un attachement relatif à la mère patrie. Plusieurs causes contribuaient à cet état d'esprit; la première et la plus importante est que ces familles levantinisées faisaient élever leurs enfants dans les établissements d'éducation où ils apprenaient à connaître notre langue et à aimer notre pays; la seconde est le mécontentement que provoquait chez des gens profondément religieux l'attitude du Gouvernement italien vis-à-vis de la papauté; enfin le commerce italien avec la Turquie ne comptait presque pas, alors que le commerce français tenait sinon la première, au moins la seconde place dans cette région. De tout cela il résultait que les Italiens de Smyrne ne parlaient pas leur langue, ne connaissaient pas l'Italie, entretenaient de préférence des relations d'affaires avec la France et ne recouraient au Consulat d'Italie que lorsqu'ils y étaient contraints par la nécessité. Le patriotisme, en un mot, faisait défaut chez eux, et une harmonie complète régnait entre les colonies française et italienne.[187]

Ce courrier fait part de l'effet de francisation et tente de l'expliquer. Les arguments employés nécessitent examen. Le catholicisme est pour la République Française, comme au temps de la Royauté ou de l'Empire, un viatique d'influence dont la monarchie italienne se trouve privée en cette date de conflit territorial avec la papauté. Néanmoins, il semble que le ralliement à la France des ordres catholiques du Levant ne soit pas toujours un frein à la montée du nationalisme italien. Ainsi le petit peuple italien du quartier de la Pointe pourrait en vouloir aux Dominicains trop francophiles:

> Dans la nuit de jeudi à vendredi derniers, un incendie a détruit le nouveau couvent que les P.P. Dominicains étaient en train de construire à la Pointe. Ils devaient l'occuper le 4 du mois prochain.
>
> Cet incendie est dû à la malveillance. Il ne saurait y avoir le moindre doute à cet égard. La nouvelle bâtisse était encore inhabitée et le feu a commencé par la toiture. [...]
>
> D'autres accusent la Colonie italienne de la Pointe, en majeure partie composée de manœuvriers et de gens de basse condition, qui témoignent depuis longtemps des sentiments hostiles contre ces religieux pour avoir placé leur établissement sous la protection de la France.
>
> Je fais actuellement des démarches pressantes auprès des autorités ottomanes pour les engager à procéder à une enquête sévère.[188] [...]

187. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier de Guillois, daté du 7 septembre 1900.
188. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier de Paul Blanc, daté du 26 juillet 1902.

Pour le diplomate français, les sentiments nationalistes sont outranciers, les Français ne faisant preuve que de patriotisme, et ne sont jamais le fait que de personnes de basse condition. Il s'agit d'une appréciation consulaire qui réapparaît dans toutes les autres occurrences du phénomène en dehors du cas italien.

La présence économique française est aussi indiquée comme soutien de la langue française, ce qui réduit d'autant la valeur intrinsèque que l'on pourrait lui accorder. La présence économique est aussi, et au moins tout autant, la finalité de la présence linguistique. Les temps du passé que le consul emploie dans son courrier montre que cette situation est en train d'être remise en cause. La colonie française de Smyrne et le français bénéficiaient de l'existence d'un État-Nation qui pouvait coordonner ses actions et monopoliser ou presque la représentation symbolique de l'Europe, ce qui n'était pas possible aux principautés italiennes ou allemandes.

Avec la réalisation des unités nationales en Europe, la compétition entre États-Nations constitués va se faire sentir sur le milieu levantin puis par vagues successives sur le reste de la population. Les nationalismes concurrents vont semer la dysharmonie à Smyrne comme ailleurs dans l'Empire, au niveau des anciens milieux francs puis dans la population ottomane à proprement parler. L'exemple italien permet de suivre cette évolution:

> Cet état de choses a changé considérablement: depuis une quinzaine d'années, les consuls d'Italie se sont appliqués à réveiller chez leurs nationaux le sentiment national endormi, ils ont distribués largement les titres de noblesse et les décorations, fondé une société de secours, ouvert des asiles pour les enfants pauvres, des écoles élémentaires et primaires pour les garçons et pour les filles et une école dite commerciale. À la persuasion, ils ont joint la pression: la protection est impitoyablement refusée aux nationaux qui ne remplissent pas leurs obligations militaires et tout secours de la société de bienfaisance est dénié aux familles dont les enfants fréquentent d'autres écoles que les écoles italiennes. Ces efforts généreusement secondés par les subsides de l'État et de la société nationale Italienne ont été couronnés de succès: à l'indifférence d'autrefois a fait place un patriotisme d'autant plus ardent qu'il est jeune et auquel il n'y aurait rien à redire s'il n'était doublé d'une affectation de gallophobie ridicule et injustifiée. Je dis affectation parce que l'antipathie des Italiens de Smyrne contre notre pays, créée tout d'une pièce, en quelques années, est tout de surface; ces Levantins sont au fond, latins avant d'être italiens et notre rôle de protecteurs du catholicisme nous assure vis-à-vis d'eux un prestige et

> un ascendant qui n'est pas près de disparaître. Il suffirait d'un relâchement dans la propagande patriotique des Consuls, d'un arrêt des subsides accordés par la métropole ou d'un incident nouveau entre le Quirinal et le Vatican pour voir s'écrouler tout cet échafaudage péniblement élevé.[189]

Dans la politique nationaliste italienne que le consul français ne parvient pas à trouver légitime, on note l'importance accordée à la conscription et à l'école qui ont été en France même les deux piliers de la constitution de la Nation moderne. Il y a un travail de l'État-Nation pour réaliser ce qui n'est encore qu'un projet dans le cas italien. Ce travail est déjà ancien dans le cas français, ce qui peut lui donner une apparence naturelle et lui conférer la légitimité des situations acquises. Si le modèle est actif dans le cas italien, on doit compter avec ses effets à long terme sur la nation turque en voie d'émergence. L'importante place du français se maintient néanmoins dans les écoles italiennes qui ne peuvent éliminer la langue dite «internationale» de la ville et sont obligées d'assurer son enseignement si elles désirent amener à elles des élèves:

> J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint, un extrait du *Courrier de Smyrne* organe des intérêts italiens dans notre ville.
>
> Vous y verrez que, pour attirer à eux la clientèle, les P.P. Salésiens, qui dirigent les Écoles de l'association nationale, sont obligés d'annoncer et de faire publier que «la langue italienne et *la langue française sont enseignées dans leurs établissements sur le même pied.*[190]

La concurrence est rude à Smyrne au début du siècle entre États-Nations européens désireux de développer leur influence dans le Levant. L'hégémonie française conserve néanmoins de solides bases jusqu'en 1914.

Presse en français

L'hégémonie linguistique se retrouve dans le nombre et l'ancienneté des parutions en français dans la ville de Smyrne.[191]

Cette langue semble connaître son point d'acmé après les guerres balkaniques:

---

189. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier de Guillois, daté du 7 septembre 1900.

190. AMAEF-CFC-NS-No 68, courrier de Paul Blanc, daté du 1er juillet 1907.

191. Christos Solomônidès, *Ἡ δημοσιογραφία στὴ Σμύρνη (1821-1922)* [Le journalisme à Smyrne (1821-1922)], Athènes 1959, pp. 248-275.

> Le journal *L'Impartial*, après une carrière bi-hebdomadaire de soixante-treize années, est devenu quotidien le 18 juin. Sans prétendre aucunement porter ombrage aux autres feuilles de langue française dont nous apprécions le concours et la courtoisie, *La Réforme* n'adressait-elle pas récemment à la conférence de M. Pâris des éloges qui nous ont touchés? Il se propose d'être plus particulièrement l'organe des intérêts de notre colonie. Les voeux l'accompagnent dans ses nouvelles destinées. Vous le savez, d'ailleurs, la concurrence en matière de presse a les mêmes caractères que la concurrence en matière de transports. Comme celle-ci en accroissant la facilité des voyages augmente le nombre des voyageurs, la première détermine une augmentation du nombre des lecteurs. Ceux des journaux français de Smyrne ne tendent pas à diminuer.[192]

Bien qu'il s'agisse d'un discours consulaire officiel et qu'il contienne manifestement une part d'autocongratulation, manifeste dans l'emphase, nous pensons que les faits évoqués sont exacts. Ils sont corroborés par d'autres indications. La colonie italienne, objet de la plus grande attention de la part du Royaume d'Italie, a, par exemple, un organe de presse en français, *Le courrier de Smyrne*:

> Les feuilles locales ont publié de longs entrefilets sur la fête du Statut et la garden party de bienfaisance qui y a été jointe. L'article du «Courrier de Smyrne» annexé au présent rapport et dont la note patriotique est plus modérée que d'habitude, donne une idée de ces manifestations italiennes... .[193]

Une presse en français se maintient même pendant le conflit, alors que l'Empire est en guerre contre la France et que les institutions scolaires et la représentation consulaire françaises à Smyrne sont fermées. Ceci indique combien la francophonie était alors enracinée dans la vie sociale de la cité ionienne et combien elle dépassait le cadre étroit de la communauté française ou sous protection française. Pendant le conflit, *La Réforme*, journal dirigé par un Grec ottoman, continue à paraître. Le journal est cité par le consul autrichien en 1916. L'enseignement en français est maintenu. Le *Vali* Rahmi *bey* a d'ailleurs fait son possible pour retarder la fermeture des établissements français et anglais,[194] puis, celle-ci imposée, l'Autriche a prêté son nom pour couvrir

192. AMAEF-CFC-NS-No 79, courrier de René Doullot, daté du 30 janvier 1913, extrait de son discours prononcé à Smyrne lors de la célébration du 14 juillet 1913.

193. AMAEF-CFC-NS-No 67, courrier de Rougon, daté du 10 juin 1897.

194. HHStA-K-1916, courrier de Vladimir Radinsky, daté du 16 septembre 1916.

le maintien de l'enseignement en français:

> Dorénavant les écoles ennemies sont fermées. [...] On vient d'ouvrir une école autrichienne mais qui en vérité défend davantage les intérêts français puisque la langue d'enseignement n'est pas l'allemand mais le français. Déjà, quelques uns des écoliers ont changé d'établissement pour cette école «autrichienne».[195]

Les efforts des alliés de l'Empire pour prendre la place laissée libre par le départ forcé des Français et des Anglais ne seront pas couronnés de succès. La place libérée n'est pas offerte aux actions d'autres Puissances, fussent-elles alliées de l'Empire ottoman pendant le conflit, et le désir d'Occident qui ne disparaît de l'Empire, surtout pas parmi la population smyrniote, ne se réoriente pas massivement vers la sphère germanique.

Le français sert de critère d'appréciation de l'éducation d'un dirigeant ottoman. Le consul s'octroie insidieusement et comme naturellement la possibilité d'évaluer son partenaire, fût-il le Président de la Chambre ottomane en visite à Smyrne:

> Après un moment d'entretien au cours duquel AHMET RIZA BEY, qui s'exprime très correctement en Français, s'est montré particulièrement aimable, j'ai pris congé du président de la Chambre Ottomane en lui souhaitant bon voyage.[196]

Le critère linguistique imposé et accepté par certains autochtones crée un rapport d'infériorité, de pouvoir donc, entre l'Occidental et l'Ottoman. Ces hiérarchies seront bientôt remises en cause et la République turque imposera aux consuls français de correspondre en turc avec les autorités locales.

Effacement de la présence française

L'étrange présence d'une colonie française était nécessaire à la permanence du fait français à Smyrne. On assiste, en effet, à la fin de la présence culturelle française avec la disparition de sa base démographique. L'apogée de la France victorieuse est en fait un crépuscule car Juifs francophiles, francisés par l'action

---

195. DS-39 708, courrier du Dr. Seyfang, directeur de l'École de garçons allemande de Smyrne daté du 25 octobre 1915.

196. AMAEF-CFC-NS-No 70, courrier de Colomiès, daté du 29 août 1910.

scolaire efficace de l'Alliance Israélite Universelle, et Levantins quittent la région au sortir du conflit. Le consul français fait des plans pour l'avenir, qui nécessiteraient des moyens et un désir d'établissement sur le sol ottoman, qui ne sont pas ceux de son pays à la fin du premier conflit mondial:

> L'armistice l'a trouvée (la communauté levantine) hésitant entre une liquidation complète des affaires et une reprise courageuse du travail; le nouveau statut politique de la province de Smyrne a découragé le plus grand nombre qui s'est décidé non seulement pour la liquidation mais aussi pour un départ définitif de Smyrne.
>
> Journellement l'on voit des maisons dont quelques unes remontaient au commencement du 19ème siècle renoncer à la lutte et plier bagage, la plupart des familles rentrent en France, en Italie, vivre de leurs dernières rentes, tandis que les jeunes se dispersent un peu partout en quête de nouvelles situations.
>
> Il est intéressant de noter à ce propos que l'influence française perd beaucoup avec cette émigration car l'ensemble de ces divers éléments étaient avec l'élément turc, la base de notre influence. Les Italiens même en dépit de la propagande et des efforts de ces dernières années, comptaient parmi les meilleurs clients des écoles au même titre que les ottomans-latins qui, de tout temps admis à la protection française, se considéraient comme de véritables Français.
>
> La disparition de l'élément levantin serait une grosse perte pour nous à moins toutefois que de nouvelles combinaisons commerciales conçues sur un mode de travail modernisé, ne viennent le remplacer, ce mouvement est esquissé avec force d'ailleurs; il en est parlé plus loin. [...]
>
> Il est certain avant tout que l'ancienne prépondérance de l'élément Franco-Levantin ne se verra plus sous le nouveau régime, du moins sous la forme qu'elle revêtait sous l'Administration turque; mais cet élément pourrait devenir le premier collaborateur des nouveaux maîtres du pays par l'installation à Smyrne et dans la région de nombreuses entreprises à base française. Autour de ces entreprises se grouperaient les Français envoyés par la Métropole, les Français du pays, les anciens ottomans latins et les amis étrangers de la France qui vivent de sa culture ou bien de ses affaires.
>
> L'exemple du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie est instructif et typique à ce sujet.
>
> La multiplication à Smyrne de nouveaux établissements français, connus sur un large plan et réunissant les forces locales en un faisceau solide, semble être le meilleur moyen, sinon le seul, de garder les positions acquises par un long travail et de reconstruire notre influence selon une formule à la fois

moderne et plus appropriée aux circonstances.

L'intensification des activités culturelles étasuniennes à la sortie du conflit indique l'arrivée d'un nouveau partenaire de premier plan au niveau culturel mais aussi économique:

> ...il est visible qu'à Smyrne les groupements des YMCA et YWCA ont une activité débordante. [...]
> L'YMCA et le développement du Collège américain à Smyrne visent peut-être d'autres buts d'influence intellectuelle, morale et religieuse en opposition à la nôtre mais qui se traduiront sans doute finalement par le placement de marchandises américaines là où le commerce anglais se trouve momentanément paralysé.[197]

Rapports entre langues autochtones et langues occidentales

Le turc n'est pas parlé par suffisamment de personnes pour s'imposer au niveau de la conversation en dehors des milieux musulmans et le turc ottoman, *osmanlıca*, n'est pas maîtrisé par suffisamment de personnes pour s'imposer dans la correspondance. La population turque de l'Empire ottoman se trouve dans une situation de diglossie. Le turc parlé ou *türkçe* est éloigné de la forme écrite employée, c'est-à-dire du turc ottoman ou *osmanlıca* qui est une langue savante, truffée de mots persans et arabes. La richesse du vocabulaire n'est pourtant pas l'obstacle majeur à la compréhension. En revanche, les emprunts apportent avec eux les tournures grammaticales des langues dont ils sont issus. L'étude de l'*osmanlıca* nécessitait en fait l'étude de trois langues, étude qui constituait un des piliers du cursus éducatif musulman classique dans l'Empire.

Par ailleurs, la graphie arabe rend ardue la lecture d'une langue ou les voyelles ont une importance capitale. On comprend aisément que cette langue écrite ne soit maîtrisée qu'après des années d'études sérieuses et que les non-musulmans, ainsi que la majeure partie de la population, maîtrisaient rarement cette diglossie ottomane.

Notons ici que les Grecs se trouvaient aussi en situation de diglossie, jusqu'en 1974 donc a fortiori pendant l'époque considérée ici, entre langue démotique, *δημοτική*, ou langue parlée, *ὁμιλουμένη*, et langue savante ou épurée,

197. AMAEF-L-T-No 22, courrier de Laporte, daté du 7 février 1921.

καθαρεύουσα, langue officielle du Patriarcat de Constantinople jusqu'aujourd'hui.

Le grec parlé à Smyrne ne différait pas fondamentalement de celui d'Athènes, hormis quelques formes de l'article ainsi que des emprunts au turc plus fréquents. Le grec de l'Asie Mineure intérieure, à l'état résiduel hormis le pontique, présentait, lui, de nombreux dialectes fort différents de la norme en usage dans le Royaume de Grèce.[198]

Les Arméniens sortent au cours du XIXe siècle de leur situation de diglossie. Ils écrivaient l'arménien classique, langue d'église ou *krapar*, et parlaient la langue séculaire ou *achkharhapar*, qui variait selon d'innombrables dialectes qu'on classe en une famille orientale et une famille occidentale, aujourd'hui pratiquement anéantie. Les deux familles donnèrent lieu à la formation de deux normes linguistiques véhiculaires et littéraires, celle de Tiflis et celle de Constantinople. C'est cette dernière qui était pratiquée à Smyrne ainsi que partout dans l'Empire. L'arménien écrit dans la période que nous examinons est néanmoins encore très mâtiné de *krapar*.[199]

Les populations juives séfarades pouvaient parler et écrire le judéo-espagnol, mais la langue du sacré et de l'étude juive prestigieuse restait l'hébreu.

Ajoutons que le bilinguisme voire plurilinguisme, à divers degrés de qualité et mettant en jeu des combinaisons de langues diverses, est chose courante dans l'Empire. Les peuples relativement peu nombreux, comme les Arméniens et les Juifs, devaient avoir des contacts avec d'autres personnes que les membres de leur *millet*, et parlaient au moins le turc ou le grec selon la ville dans laquelle ils se trouvaient. Les contacts extérieurs étant chose plus masculine que féminine, le bilinguisme était plus fréquent chez les hommes que chez les femmes.

Le français et les autres langues occidentales arrivent donc dans un environnement linguistique riche, ce qui à notre avis en facilita d'ailleurs l'étude. Le français est une langue qui semble présenter l'avantage de ne favoriser personne dans les querelles ethnoreligieuses ottomanes. Il représente la civilisation occidentale que beaucoup au sein de toutes les communautés admirent et désirent s'approprier bien qu'il place les Proches-Orientaux en situation d'apprenants ou d'imitateurs perpétuels, ce qui ne peut manquer de provoquer également des mouvements de rejet.

---

198. R. M. Dawkins *Modern Greek in Asia Minor*, Cambridge: University Press, 1916.

199. Marc Nichanian, *Âges et usages de la langue arménienne*, Paris: Éditions Entente, 1989, pp. 26-29.

Juste avant le conflit mondial, apparaît le nationalisme linguistique turc –on ne peut plus employer le terme d'ottoman– et un refus de la norme occidentale, c'est-à-dire du français, ce qui semble au consul français d'autant plus illégitime que la langue qui *de facto* pourrait faire concurrence au français, dans l'usage courant, serait le grec et non le turc. On voit les premiers signes de cette évolution dans la querelle des sous-titres cinématographiques. Des commandos, pilotés par le Comité Union et Progrès, perturbent les séances des salles de cinématographe à Smyrne. Celles-ci projettent des films français, la France étant le géant de la première industrie cinématographique. Or ces films muets sont projetés avec des intertitres en français. Les intertitres en grec ont même été récemment supprimés. Ces commandos réclament des intertitres en langue turque:

> Avant-hier et hier des manifestations bruyantes ont eu lieu dans les cinémas à l'apparition des inscriptions françaises que les Ottomans veulent voir traduites dans leur langage. La police se déclare impuissante à rétablir l'ordre et veut se soustraire à toute responsabilité.[200]

Le consul se solidarise immédiatement avec les gérants de salle de cinématographe et dénigre la revendication, en employant le mot «langage», il semble insister sur la bizarrerie de la revendication, son manque de légitimité, voire l'infériorité du «langage» en question. Il met en doute la bonne foi des autorités qui ne peuvent cependant pas avoir de conflit frontal avec les Occidentaux. Le consul menace son *Vali* ni plus ni moins d'un débarquement de marins français dans Smyrne. L'irruption de ce nationalisme linguistique est combattu rhétoriquement par le consul dans ses dépêches sur divers plans.[201]

Il dénie toute légitimité au nationalisme turc. On a déjà vu que le nationalisme de l'autre n'est jamais légitime car il est toujours revendication et affirmation de soi contre une autre existence nationale. Ce nationalisme turc que le consul perçoit est qualifié de «violent» ou d' «exaspéré». Puis le consul apporte de nombreux autres arguments:

> ...les explications en langue turque constituent une exigence des plus déraisonnables. Il ne faut pas oublier qu'à Smyrne la langue généralement parlée est le grec, et la langue internationale le français. Or, par suite des circonstances politiques et pour ne pas lasser la patience d'un public que des

200. AMAEF-CFC-NS-No 70, télégramme de Colomiès, daté du 13 février 1914.
201. AMAEF-CFC-NS-No 70, courrier de Colomiès, daté du 16 février 1914.

> manchettes successives en deux langues fatiguaient dans les spectacles prolongés, la langue grecque a disparu des films depuis un an. Lui en substituer une autre, fût-ce la langue officielle du pays même, que, dans les trois quarts de la population, personne ne comprend et ne parle, semble s'inspirer d'un nationalisme exaspéré, plutôt que du sens commun.

Cet argument semble logique, mais on pourrait objecter que les langues nationales ne le sont, le plus souvent, devenues qu'après imposition par l'État. L'usage du français en France s'est développé sous l'impulsion de l'État qui a mené une politique très exclusive à l'égard de possibles concurrents locaux. Le fait que si peu de personnes comprennent le turc ottoman est évidemment un signe de la séparation des communautés ethnoreligieuses, car, sinon dans la ville de Smyrne elle-même, au moins dans le *vilayet*, les turcophones sont majoritaires.

Les autres arguments du consul français ont tous la même apparence de bon sens puisqu'il a éludé le problème de la légitimité de la revendication. Il affirme que les intertitres coûteraient cher à réaliser alors même que les films français visent un public large et ne sont pas destinés au seul public ottoman, et que trop d'intertitres lassent, ce qui, techniquement, est sûrement vrai. Il est intéressant de voir que les autres consuls soutiennent Colomiès dans son bras de fer avec le *Vali*, ceux-ci parlent en français lors des réunions consulaires de Smyrne et dressent un procès-verbal de leurs réunions en cette langue.[202]

L'apogée dans la période considérée du nationalisme turc-ottoman en matière de langue est la période du conflit mondial pendant lequel le gouvernement ottoman a aboli unilatéralement les Capitulations et qui lui permet de légiférer en matière d'enseignement. Le gouvernement contraint toutes les écoles de l'Empire à enseigner en turc et dans l'éventuelle autre langue d'enseignement à parité. Il exige que l'histoire et la géographie ottomanes soient enseignées et ce en turc ottoman. Ces exigences mettent même les Allemands, pourtant bien disposés envers l'Empire, dans une situation embarrassée:

> ... il ne nous sera pas facile de satisfaire à la réglementation fixée par le Gouvernement ottoman lors de l'abolition des Capitulations. Il sera particulièrement difficile d'introduire la langue turque ainsi que la géographie et l'histoire turques dans notre enseignement puisque les sœurs ne peuvent dispenser elles-

202. AMAEF-CFC-NS-No70, compte-rendu de la réunion du corps consulaire du 16 février 1914.

> mêmes cet enseignement et seront peu à même de trouver des enseignants et enseignantes turcs comme ce serait le cas par ailleurs pour des enseignants français ou anglais. Cela nous arrangerait beaucoup si nous pouvions obtenir de la direction du Vilayet un nouveau délai assez long pour tenter de satisfaire les désirs de cette dernière.[203]

Comme le laisse comprendre ce courrier, la possibilité même de trouver le personnel enseignant semble douteuse. Les agents de la politique culturelle du Reich wilhelmien à Smyrne ont d'ailleurs d'autres objections quant à l'introduction du turc. Celle-ci nécessiterait l'abandon d'une autre langue vivante, ce à quoi ils n'ont pas envie de se résoudre, ce qui semblerait indiquer qu'ils reconnaissent une valeur supérieure à l'anglais ou au français par rapport au turc, malgré leur opposition idéologique forte aux deux pays concernés.

C. OCCIDENT ET ADMINISTRATION HELLÉNIQUE

Lors de la période d'administration hellénique que l'Entente a autorisée,[204] les Alliés du Royaume de Grèce imposeront la réinstauration des Capitulations et recouvreront leur absolue liberté en matière d'enseignement ainsi que leur extra-territorialité judiciaire. L'attitude de l'Occident face à l'occupation hellénique de la région de Smyrne variera grandement. Le fort courant philhellène occidental se plaisait à voir l'Occident se répandre, par l'intermédiaire de la Grèce vénizéliste, sur le continent asiatique. Le consul de France argue même de l'unité géographique du bassin égéen pour étayer sa vision philhellène, alors que d'autres unités politiques dans ce même bassin pourraient être imaginées:

> Il apparaît de plus en plus nettement qu'il est impossible, étant donné la politique adoptée par le Gouvernement ottoman d'Aïvaly à Smyrne ou Vourla, à Tchesmé et Scalanova, de séparer la cause de la côte de celle des Îles qui lui font vis-à-vis. Et l'on peut se demander si la conclusion rationnelle d'un

---

203. DS-39 708, courrier de la maison mère de l'ordre des Diaconesses de Kaiserswerth à l'Ambassade Impériale allemande à Constantinople, daté du 29 décembre 1914.

204. Paul Dumont et François Georgeon, «La mort d'un empire (1908-1923)», in Robert Mantran (dir.), *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris: Éditions Fayard, 1989, p. 63:

> En mai 1919, le Conseil suprême de l'Entente réunissant Lloyd George, Clemenceau et le président américain Wilson a autorisé les Grecs à occuper Smyrne et sa région.

> conflit qui surviendrait dans les Balkans, ne serait pas la reconstitution de l'Ionie sous le drapeau hellène, comme au temps du monde antique.[205]

Le même consul de France, dans ce courrier portant sur le raidissement de la politique ottomane envers les non-musulmans, commet même un lapsus géographique révélateur de cette vision du monde à la veille du conflit mondial:

> Smyrne est d'ailleurs une des villes les mieux gardées de l'Europe.[206]

Il apparaît significatif qu'une ville peuplée majoritairement de chrétiens et entretenant des relations économiques et culturelles intenses avec l'Occident soit symboliquement annexée au détour d'une phrase, au mépris même de la géographie physique. L'autorisation officiellement donnée par les Alliés de l'Entente fut suivie de revirements politiques qui menèrent la France à quitter ses positions philhellènes pour au contraire renforcer le mouvement nationaliste turc. Le rôle de la France dans l'évolution de l'occupation hellénique de la région de Smyrne fut tout sauf neutre, puisque les autorités françaises adoptèrent une politique pro-kémaliste, manifeste dans l'accord franco-turc d'Angora du 20 octobre 1921 qui mena à la cession de la Cilicie au régime nationaliste.[207] Les bâtiments des marines occidentales en rade de Smyrne pendant l'incendie de septembre 1922 assistèrent avec la plus grande passivité à la destruction de la ville et ne portèrent pas secours à la population en proie aux flammes et aux persécutions.

---

205. AMAEF-CFC-NS-No 70, courrier de Colomiès, daté du 24 septembre 1914.

206. AMAEF-CFC-NS-No 70, courrier de Colomiès, daté du 24 septembre 1914.

207. J. Mourélos, «Ἡ γαλλοτουρκικὴ προσέγγιση τοῦ 1921, τὸ σύμφωνο Franklin-Bouillon καὶ ἡ ἐκκένωση τῆς Κιλικίας» [Le rapprochement turco-français de 1921, l'accord Franklin-Bouillon et l'évacuation de la Cilicie], *Δελτίο Κέντρου Μικρασιατικῶν Σπουδῶν* 4 (1983), p. 267:

> La signature de l'accord franco-turc scella le complet isolement du gouvernement hellénique au tournant le plus critique de la campagne d'Asie Mineure. Dans le domaine politique, cet événement prit les dimensions d'une complète reconnaissance officielle du courant nationaliste par une Puissance européenne et contribua à la consolidation de la foi des Kémalistes en leur prépondérance finale sur la Grèce. Dans le domaine militaire, il libéra Kemal de l'existence d'un front supplémentaire qui constituait une sorte de diversion au profit des initiatives de l'armée hellénique. Finalement, la cession du matériel de guerre, présent en Cilicie, due à la patience de Franklin-Bouillon, fut l'événement qui renversa l'équilibre des forces et qui permit aux Turcs de lancer leur offensive finale, quelques mois plus tard.

> Pendant trois jours et trois nuits, Smyrne l'infidèle disparaît dans les flammes. 20.000 maisons se consument à la fois; seul le quartier turc sera épargné. Des milliers de civils, pour éviter de périr dans l'incendie, se précipitent vers les quais. La cohue est indescriptible. Nombreux sont ceux qui, se jetant à l'eau dans l'espoir de trouver un refuge à bord des navires de guerre alliés, périront, noyés. On prétend que les marins américains et anglais firent hurler leurs gramophones pour ne pas entendre les cris des malheureux qui les suppliaient de leur venir en aide.[208]

Le dernier télégramme du consul chargé du Consulat de France à Smyrne, envoyé à partir d'un bâtiment de marine, l'Edgar Quinet, rend manifeste la fin de l'Échelle du Levant. L'énergie dont il voudrait faire preuve dans la situation n'est que celle qu'exige sa fonction, lui-même sera victime d'une dépression nerveuse:

> J'ai pu descendre à terre ce matin et examiner l'état de notre hôtel. Je ne puis qu'annoncer que sauf les sous-sols qui sont intacts, le reste de l'édifice est détruit. Afin d'assurer la marche normale du service, je vous serais reconnaissant de m'envoyer tous les imprimés administratifs, guides, formulaires, codes, machines à écrire et le matériel nécessaire à l'installation postale. Pour assurer notre service provisoire à terre, d'accord avec l'amiral, il semble que l'installation de baraquements dans le jardin du Consulat serait le (mot passé) préférable. Je compterais y adjoindre notre office postal qui a également été détruit. J'engage toutefois avec prudence les compatriotes à reprendre confiance dans l'avenir et à prendre position sur une place qui sera toujours le grand comptoir avec l'Asie Mineure, et où notre politique nous a rendus visiblement persona grata auprès des Turcs.[209]

La présence occidentale dans cette ville portuaire était forte. Il s'agissait tout autant d'une présence subie que d'une présence désirée, parfois par les mêmes groupes de population. Il apparaît que la fin de l'Empire n'est pas perçue par les consuls germaniques ni même le consul français de 1922. Tous se plaisent à croire que la région a vocation à être dominée et à demeurer demanderesse d'influence et de civilisation européenne alors que la situation change, puisque tous les États qui administrent Smyrne tentent de se débarrasser de la présence occidentale. Le conflit mondial est un prélude à

---

208. Alexandre Jevakhoff, *Kemal Atatürk, les chemins de l'Occident*, p. 277.
209. AMAEF-L-T-No 22, télégramme de Graillet, daté du 18 septembre 1922.

la limitation de l'influence des Francs ainsi qu'à la disparition du caractère cosmopolite de la ville.

Smyrne, la ville commerçante, besogneuse et qui semblait si peu impliquée dans les mouvements idéologiques saloniciens ou constantinopolitains, n'était pas une cité irénique où rien ne serait jamais advenu. Nous avons voulu donner au cours de cet article un aperçu de la complexité ethnoreligieuse de cette réalité urbaine, tant au niveau des relations entre groupes et administration ottomane puis hellénique, qu'entre ces groupes eux-mêmes, ainsi qu'entre ces communautés et les représentants d'un Occident si présent.

La légitimité même de toute souveraineté étatique apparaissait au cours de la période comme problématique, toute forme d'administration apparaissant critiquable tantôt aux uns, tantôt aux autres. La virulence des desseins terroristes arméniens à Smyrne vient rappeler que l'Empire n'était pas une patrie, lieu de consensus national. Les groupes se méfient les uns des autres alors que le lien social ottoman est défait de façon bien plus brutale le long des rivages égéens de l'Asie Mineure ou dans les aires traditionnelles de résidence arménienne. Le boycottage dont sont victimes les orthodoxes et les récurrentes rumeurs de massacres sapent la concorde minimale nécessaire à la cohabitation. Enfin, l'Occident a joué un rôle important dans la dynamique ethnique complexe de Smyrne, car il était à la fois modèle imité et intervenant indélicat, désireux d'instrumentaliser les groupes en présence. Ses écoles séduisaient soit directement soit par la force paradigmatique qu'elles exerçaient sur l'ensemble des établissements scolaires des diverses communautés, mais ne préparaient pas à la poursuite d'une vie en commun. La prééminence occidentale devait être éliminée par le groupe ethnoreligieux qui désirait s'emparer du contrôle de la ville. L'abolition du régime des Capitulations fut un but partagé tant par le Comité Union et Progrès que par l'Administrateur hellène Stergiadès.

Cette étude semble permettre de mettre en question le thème de *«sociabilité ottomane»*. Si le quotidien ottoman ne peut avoir été une constante suite de tragédies, on ne peut partager une vision consensuelle des rapports entre groupes ethnoreligieux, dans les dernières années de l'Empire.